

III. 1811

III. 1. Correspondance de Marinville.

En juin, Marinville remet au roi deux récapitulatifs de dépenses. Le premier concerne la liquidation des dettes contractées par le souverain à Paris, en 1809, grâce à un crédit de 1,44 millions de Francs, accordé le 18 janvier 1810 et réparti en 120 000 Fr par mois¹. Nous y retrouvons des achats pour :

- au moins 80 579 Fr chez Biennais,
- au moins 22 000 Fr chez Dhil et Guerard,
- 25 104 Fr chez Jacob Desmalter,
- 16 839 Fr chez Rasp,
- 56 795,30 Fr chez Ravrio, etc.

Le second récapitulatif répertorie l'emploi du crédit de 731 000 Fr, accordé par le roi le 5 juillet 1810 pour les six derniers mois de l'année, afin de payer les dépenses faites à Paris depuis le début de 1810 : y apparaissent les noms de Darte frères (pour environ 14 850 Fr de dépenses), de Gibert (pour 88 000 Fr) ou encore de Nitot (pour 100 000 Fr)². Une ligne du crédit est aussi consacrée à un paiement de 13 200 Fr à Pleyel, une dépense à rapprocher de l'achat pour Jérôme, par son maire de chapelle Félix Blangini - lors du séjour à Compiègne durant l'année précédente - de « deux pianos, deux harpes, et une lyre de la plus grande beauté et décorés de très-riches

¹ 251• Bordereau général, rédigé par Marinville, de l'emploi d'un crédit de 120 000 Fr par mois, tiré d'un crédit de 1,44 millions de Fr, Cassel, 21-24 juin 1811.

² 250• Bordereau de l'emploi d'un crédit de 731 542,86 Fr dressé par Marinville, Cassel, 21-24 juin 1811.

ornemens »³. Le beau piano portant la mention « Ignace Pleÿel / Boulevard Bonne Nouvelle N° 8. / à Paris 1809 » conservé au château de Fasanerie, en Hesse, et provenant des palais de Cassel en faisait sans doute partie.

Parmi les commandes parisiennes faites par Marinville en 1811, notons celles du casque et de la cuirasse de parade du roi (conservées au château de Fontainebleau)⁴. En mai, leurs dessins par Boutrais sont présentés à Jérôme⁵, qui décide d'apposer sur la cuirasse l'ordre royal de la couronne de Westphalie. Ce collier est réalisé par Biennais, puisque l'orfèvre présente en octobre 1811 un mémoire contenant une facture de 5 300 Fr « pour cuirasse »⁶. Ce mémoire comporte également une somme de 82 614,20 Fr à payer par le « Grand chancelier » pour des ordres de la couronne de Westphalie⁷.

Si les deux statues de marbre et en pieds du roi et de la reine par Bosio sont encore inachevées en 1811, en septembre Marinville reçoit de l'établissement carrarais une copie de la statue de l'Empereur par Chaudet (Neue Galerie, Cassel)⁸, qu'il s'empresse de remettre au ministre de l'Intérieur. Elle permet en effet de répondre à un engagement du roi peut-être pris un peu trop hâtivement.

Le 26 février 1810, Jérôme décrétait en effet qu'une statue en bronze de l'empereur serait élevée sur la place Royale de Cassel, renommée pour l'occasion place Napoléon. Elle devait être créée en « métal tiré de nos mines » et « terminée et placée le 16 novembre 1812, anniversaire du jour où la constitution de Westphalie fut signée⁹ » par Napoléon. En mars, l'entrepreneur et fondeur royal Georg Christian Carl Henschel (1759-1835) propose que la commande soit adressée à son fils, Werner (1782-1850), élève de David à l'école des Beaux-Arts de Paris¹⁰.

3 Felix Blangini, *Souvenirs de F. Blangini : maître de chapelle du roi de Bavière, membre de la Légion d'honneur, et de l'Institut historique de France, (1797-1834)*, éd. par Maxime de Villemarest, Paris 1834, p. 220.

4 Inv. 359.1 et 360, voir *Jérôme Napoléon, roi de Westphalie*, éd. par Christophe Beyeler et Guillaume Nicoud, Fontainebleau, château de Fontainebleau, Paris 2008, p. 140-143.

5 **236• Marinville à son père, Cassel, 7 mai 1811.**

6 **285• Marinville à Biennais, [Cassel ?], 4 octobre 1811.**

7 *Id.* Les 88 000 Fr que Jérôme doit à Gibert concernent sans doute aussi des décorations.

8 Cassel, MHK, Neue Galerie, P 2006/22.

9 Décret royal du 26 février 1810. Sur cette commande, voir Stéphanie Baumewerd, *La formation artistique comme phénomène transfrontalier. La perception, réception et transformation des modèles d'enseignement français en Prusse au XIX^{ème} siècle*, thèse de doctorat (en cours), Université technique de Berlin. Nous tenons à remercier Stéphanie Baumewerd pour son aide précieuse qu'elle nous a apportée durant l'étude des archives berlinoises et concernant la formation artistique en territoire westphalien.

10 Lettre d'Henschel au maître général des requêtes du Conseil d'État, Cassel, 10 mars 1710, Berlin, GStA PK, V. HA Königreich Westphalen Nr. 1848.

En septembre, le jeune sculpteur a rejoint Cassel¹¹, mais un an plus tard, on appréhende un possible échec¹² et c'est alors que le roi « témoign[e] l'intention de céder [dans ce but] la statue en marbre de ce monarque qu'elle a fait faire à Paris »¹³.

Ajoutons qu'en 1811, un autre Westphalien, Johann Christian Stubinitzky (1788/1789-?), étudiant aussi la sculpture à Paris, mais sous la conduite de Jacques-Philippe Le Sueur (1759-1830), remporte un prix d'émulation. Léonor Mérimée (1757-1836), le secrétaire perpétuel de l'école, assure les autorités westphaliennes qu'« il est compté parmi les élèves qui sont l'espoir de l'École¹⁴ » et qu'il mérite donc un soutien financier pour poursuivre ses études, ce que Jérôme lui accorde¹⁵. Petit à petit se rétablit sur le territoire une formation destinée aux jeunes artistes locaux avec le soutien de l'État.

L'année est aussi marquée par la commande de deux tableaux d'histoire à deux jeunes peintres tout aussi prometteurs, mais français cette fois-ci : Louis Dupré et Horace Vernet. Le premier s'installe alors à Cassel et commence par peindre *Le roi Jérôme sauvant l'un de ses gardes du corps de la noyade à Grimma* (collection particulière). Au même moment, à Paris, le jeune Horace s'attèle, sous la conduite de François Gérard, à créer son premier tableau d'histoire, représentant *Le roi Jérôme recevant les clefs de la ville de Breslau* (œuvre perdue)¹⁶. Les commandes artistiques prennent donc indubitablement de l'essor et pour ces dernières, on n'hésite pas à faire bien souvent appel à une nouvelle génération d'artistes.

Les papiers de Marinville contiennent également des copies de deux rapports demandés en 1811 par la ministre de l'intérieur Wolfradt pour relever la moribonde École de dessin de Cassel, devenue Académie royale des Beaux-Arts. Marinville en avait demandé un à Ruhl en 1810, mais il n'est pas conservé et il semble que rien ne fut sérieusement entrepris à ce sujet avant 1811.¹⁷

L'un de ces rapports conservés est de la main du peintre Weygandt¹⁸ ; il propose notamment de nommer deux professeurs de sculpture : Ruhl pour

11 **168• Marinville au roi Jérôme, Cassel, 1^{er} septembre 1810.**

12 Rapport au roi (par un auteur non identifié), 6 septembre 1811, Berlin, GStA PK, V. HA Königreich Westphalen Nr. 1848.

13 *Id.* Voir aussi **278• Marinville au ministre de l'Intérieur, [Cassel ?], 11 septembre 1811.**

14 Lettre de Mérimé à Fürstenstein, Paris, 25 décembre 1811, Berlin, GStA PK, V. HA Königreich Westphalen Nr. 2037.

15 Sur la formation des jeunes artistes westphaliens, que ce soit ceux cités ou d'autres, comme le peintre Carl Arnold (1793-1874), voir Baumewerd, *op. cit.*

16 **263• Marinville à son père, [Cassel ?], 15 juillet 1811.** Une copie par Vincenzo Poiret, commandée par Jérôme lors de son exil italien, est conservée au château de Fontainebleau, inv. N 3101 ; PN 1356 ; PR 753 M.

17 Voir **216• Marinville à Ruhl, Cassel, 21 octobre 1810.**

18 **295• Marinville à Weygandt, concernant un projet de réorganisation de l'Académie royale des Beaux-Arts de Cassel, Cassel, 4 novembre 1811.**

« la sculpture en général », mais « dans l'art de fondre, cette dernière place, serait remplie parfaitement par le S^r Henschel, que Sa Majesté, a fait venir de Paris. Cette dernière proposition me conduit naturellement à l'idée de jeter [sic] des figures en fer fondu. J'en ai vu de jettées [sic] en creux, qui ne laissaient rien à désirer de la netteté de leur jet »¹⁹. Il fait sans doute référence aux tentatives fructueuses de réalisation de bustes du roi et de la reine en fonte de fer, d'après des modèles de Ruhl fondus avec succès lors de la visite du couple royal dans la fonderie de Königshütte, à Lauterberg, dans le Harz, en août 1811 (exemplaires à la Neue Galerie de Cassel)²⁰.

Les auteurs du second rapport sont les professeurs de l'Académie²¹. Ils souhaitent réunir à nouveau une collection propre, l'ancienne ayant été "disloquée" par Denon au profit du musée Napoléon. Avant de se doter d'une nouvelle et riche collection de tableaux, ils pensent que « les plus pressantes nécessités du nouvel institut sont de le pourvoir de plusieurs modèle [sic] de plâtre [...]»²². Or, « Mr Denon nous a assuré, en enmenent [sic] les tableaux de la Gallerie de peinture, que si l'Académie présentait avec profonde soumission une pétition à Sa Majesté l'Empereur et Roi, nous pourrions peut être recevoir un certain nombre des meilleurs plâtres d'après l'antique du Musée de Paris »²³. La proposition resta sans suite.

Enfin, Marinville est toujours en charge des travaux des maisons particulières des souverains, que ce soit la « maison de la reine » ou le château du souverain à Schönfeld. Il est notamment chargé d'agrandir ce domaine en acquérant des terrains, parfois assisté de Klenze, qui agit alors comme « inspecteur des ponts et chaussées »²⁴.

Architecte du domaine, il pourrait être l'auteur de la bergerie que Marinville y fait construire pour abriter le troupeau de mérinos du roi acquis à Rambouillet et dont il espère qu'il permettra un commerce possiblement très rentable de laine de luxe, au profit d'un souverain manquant cruellement de ressources financières.

[G.N.]

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Cassel, MHK, Neue Galerie, P 2006/24 (Jérôme) et AZ 2006/7 (Catherine) ; en dépôt de la ville.

²¹ **297• Projet de réorganisation de l'Académie royale des Beaux-Arts de Cassel, par ses professeurs, [Cassel ?], 9 novembre 1811.**

²² *Id.*

²³ *Id.*

²⁴ **281• Marinville au préfet de la Fulde, 17 septembre 1811.**

225• État général des dépenses de la garde-robe du roi pour 1811, dressé par Marinville, [Cassel ?], 1811²⁵

An 1811.		Garde-robe du roi Budget 1811	
		<u>par an</u>	<u>par mois</u>
Chapitre 1	Toilette du roi	36 000 ^[fr]	3 000
	Traitement des artistes		
Chapitre 2	/ Weiguandt ²⁶ , peintre	3 000	250
	/ Dupré, <i>idem</i>	3 000	250
	/ Rhul, sculpteur	2 400	200
	Employés au service de l'intérieur		
Chapitre 3	/ Messié, 1. ^{er} valet de chambre	4 800	400
	/ Tricot, valet de chambre de nuit	3 600	300
	/ Colin, valet de chambre	2 000	166,66 ^{2/3}
	/ Bouard, <i>idem</i>	2 000	166,66 ^{2/3}
	/ Guérin, concierge garde-robe	2 800	233,33 ^{1/3}
	/ Desplanches, valet d' <i>idem</i>	2 000	166,66 ^{2/3}
	/ Michelot, <i>idem</i>	2 000	166,66 ^{1/3}
Chapitre 4	Cadres et dorures	6 000	500
Chapitre 5	Fabrique de soieries	<u>4 000</u>	<u>333,33 ^{1/3}</u>
	Total pour l'an 1811	73 600	

Le 12^e à tirer par mois est de 6133,33 ^{1/3}

226• Marinville au Grand chambellan, Cassel, 30 janvier 1811²⁷

30 janvier 1811

À Son altesse le Grand Chambellan de la Couronne,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de janvier montant à la somme de fr 4 076,21, accompagnés des pièces à l'appui.

J'ai l'honneur d'être de Votre Altesse,

[bordereau dudit envoi :]

Toilette du roi.			
Chapitre 1 ^{er}	1 776,21 ^[fr]	/	
Appoint des artistes			
Chapitre 2	700	/	4 076,21
Appointements des employés au service de l'intérieur			
Chapitre 3	1 600	/	
Chapitre 4			” ”
Chapitre 5			” ”

²⁵ *Correspondance*, p. 89.

²⁶ Weygandt.

²⁷ *Correspondance*, p. 90.
[en marge :] À Cassel.

227• Marinville au Grand chambellan, [Cassel ?], 28 février 1811²⁸

28 février 1811

À Son Altesse le Grand chambellan de la Couronne,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de février, montant à la somme de fr 6 231,92, accompagnés des pièces à l'appui.

J'ai l'honneur d'être Votre Altesse,

Bordereau dudit envoi

Toilette du roi			
Chapitre 1 ^{er}	3 911,92 ^[fr]	/	
Appointements des artistes			
Chapitre. 2.	700	/	6 231,92
Appointements des employés au service de l'intérieur			
Chapitre 3	1 600	/	
Chapitre 4	20	/	
Chapitre 5	” ”		

228• Marinville au Grand chambellan, Cassel, 30 mars 1811²⁹

30 mars 1811

À S. A. le Grand chambellan de la Couronne,

Même lettre que dessus.

[bordereau dudit envoi :]

Toilette du roi			
Chapitre 1	3 294,36 ^[fr]	/	
Appointements des artistes			
Chapitre 2	700	/	5 594,36
Appointements des employés au service de l'intérieur.			
Chapitre 3	1 600	/	
Chapitre 4	”	/	
Chapitre 5	”	/	

²⁸ *Correspondance*, p. 91.

[en marge :] À Cassel.

²⁹ *Correspondance*, p. 92.

[en marge :] À Cassel.

229• **Marinville au Grand chambellan, Cassel, 30 mars 1811**³⁰

30 mars 1811

À S.A. Le Grand Chambellan de la Couronne,

J'ai l'honneur d'adresser à V.A., pour être revêtus de son visa,
1°, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de mars courant,
s'élevant d'après le bordereau général et les 3 comptes à l'appui à la
somme de fr 5 594,36.

2°, le compte général par moi rendu de l'emploi des fonds de mon budget
pendant le premier trimestre 1811, duquel il résulte une bonification en
faveur du budget de 2 497,51.

J'ai l'honneur d'être, de V.A.

[bordereau dudit envoi :]

1.^{er} trimestre 1811Garde-robe du roi.

Compte rendu de l'emploi des fonds accordés au
maître de la garde-robe de S. M. pour le 1.^{er} trimestre 1811

Le budget de la garde-robe approuvé par S. M. par an à 73 600^{litt},

Il se divise en 5 chapitres principaux de dépense,

Savoir,		<u>Par an</u>	<u>Par mois</u>
Chapitre 1	Toilette du roi	36 000	3 000
2	Traitements de MM les artistes	8 400	700
3	Appointements des employés au service de l'intérieur	19 200	1 600
4	Cadres et dorures	6 000	500
5	Encouragement pour fabriques de soieries	<u>4 000</u>	<u>333,33</u> ^{1/3}
		73 600	
	dont le 12° à tirer chaque mois est de		<u>6 133,33</u> ^{1/3}
	et pour 3 mois de	<u>18 400</u>	

Il a été tiré suivant les pièces et états à l'appui³¹

Savoir,					
	/ chapitre	1	1 776,21	/	
	/	2	700	/	
janvier 1811	/	3	1 600	/	4 076,21 /
	/	4	"	/	
	/	5	"	/	
	/ chapitre	1	3 911,92	/	
	/	2	700	/	

³⁰ *Correspondance*, p. 92.

[en marge :] À Cassel.

³¹ Pièces non localisées.

février 1811	/	3	1 600	/	6 321,92	/ 15 902,49
	/	4	20	/		
	/	5	”	/		
	/ chapitre	1	3 294,36	/		
	/	2	700	/		
mars 1811	/	3	1 600	/	5 594,36	/
	/	4	”	/		
	/	5	”	/		

Résumé

Le total à tirer pour le 1 ^{er} trimestre était de	18 400
Celui des sommes tirées s'élève à	<u>15 902,49</u>
Partant, la différence au profit du budget est de	2 497,51
Répartition des 2 497,51 ³² :	
chapitre 1 ^{er} toilette du roi	17,51
4. cadres et dorures	1 480
5. fabrique de soieries	<u>1 000</u>
	2 497,51

Arrêté le présent compte pour les dépenses de la garde-robe du roi pendant le 1^{er} trimestre 1811 à la somme de 1 5902,49 d'où il résulte une bonification en faveur du budget de 2 497,51 imputable sur le mois suivant. Cassel, etc.

230• Marinville à son père, Cassel, 11 avril 1811³³

Cassel, 11 avril 1811.

M l'intendant particulier,

S. M. aiant [sic] désiré avoir dans une de ses maisons de plaisance³⁴ un petit troupeau de mouton mérinos, m'ordonna le 3 septembre dernier d'écrire à M. Bourgeois, économiste de l'établissement de Rambouillet, à l'effet de recevoir tous les renseignements nécessaires à cet égard et connaître le nombre de moutons qui pourrait être cédés de suite à S. M. et ce qu'ils coûteraient. Le S.^[r] Bourgeois me répondit le 14 et les détails contenus dans sa lettre, répondant entièrement aux vues de S. M., Elle se décida à l'achat de 50 brebis et 12 belliers [sic] au prix de 330 fr chaque annoncés [sic] par M. Bourgeois. Ce dernier m'envoya de suite un employé expérimenté pour être mis à la tête de ce troupeau et depuis 5 mois, il est installé et payé par S.M.

³² Ce dernier calcul est ajouté en marge.

³³ *Correspondance*, p. 93–94.

[en marge :] Paris.

³⁴ Schönfeld.

Sur les observations faites par M. Bourgeois par sa lettre du 24 octobre suivant, on se décida à laisser passer l'hiver à ce petit troupeau à Rambouillet, ce qui, augmentant les frais, fit porter le prix de chaque brebis à 345 fr et celui des belliers [sic] à 315, à condition, toutes fois [sic], que les agneaux en provenants [sic], seraient donnés gratuitement. Il fut en outre convenu que tous partiraient au mois de mai, sous la conduite d'un pâtre qui s'engagerait également à rester à Cassel.

Le 15 février 1811, M Bourgeois m'écrivit qu'il avait fait marquer les 50 brebis et les 12 belliers [sic] destinés à S. M. ainsi que les 47 agneaux en provenant. Il m'ajouta que M. l'administrateur des domaines de la Couronne³⁵, auquel il avait fait part de cette vente, désirait connaître le mode et l'époque de paiement convenus.

Je lui répondis de suite, que S. M. m'ayant accordé pour l'an 1811 une somme équivalente à ce paiement, laquelle me serait payée pour douzième chaque mois ; j'aurais également à la disposition de M. Bourgeois et chaque mois, le douzième du paiement à lui faire, et que le troupeau ne pouvant guère être rendu à Cassel avant juin ou juillet, il en résulterait qu'au moment de son arrivée, je serais à même d'en payer la moitié et que le reste lui serait soldé dans les 3 ou 4 mois suivants... D'après cette correspondance au moyen de laquelle tout était prévu, conclu et terminé, il n'y avait plus qu'à attendre le terme fixé pour le départ du troupeau et la même certitude existerait encore aujourd'hui, si le décret de S. M. l'Empereur du 8 mars dernier relativement à la formation de 60 dépôts de belliers [sic] mérinos en France en faisait craindre qu'il ne fut mis obstacles à son exportation pour la Westphalie.

Dans cet état de choses, S. M. désire, M. l'intendant particulier,

1°, que vous vous assuriez auprès de M Bourgeois de la validité du marché contracté avec lui à l'égard de ce troupeau ;

2°, que vous l'invitiez à nous faire connaître l'époque positive de son départ pour Cassel, en le laissant le maître des moyens de conduite ;

3°, que vous lui annonciez qu'il peut tirer sur moi fin avril le premier tiers du paiement et successivement un douzième chaque mois ou un second tiers au bout de 4 autres mois si cela lui convenaient mieux et ainsi de suite ;

4°, que vous sachiez de lui, s'il y a des moyens à prendre pour obtenir la libre exportation de ce troupeau ;

5°, et enfin que vous fassiez toutes les démarches nécessaires à l'effet d'adresser cette expédition à laquelle S. M. tient beaucoup.

35 Sans doute Jean-François Thomas Goulard (1755–1817).

**231• Marinville à Moulard, intendant de la maison du roi,
Cassel, 25 avril 1811³⁶**

25 avril 1811

M. Moulard,

J'ai l'honneur de vous adresser d'après les ordres que j'ai reçus hier matin de S. M.,

1°, les comptes restants dûs à divers fournisseurs pour les dépenses de la maison du Pavillon³⁷ que vous avez bien voulu me confier,

2°, le certificat revêtu de votre signature constatant qu'il a été payé [fr] 3 847,48 à compte sur ces dépenses arriérées.

Le travail dont S. M. a daigné me charger par sa décision du 14 mars dernier est terminé, et démontre l'évidence de cette dette, sauf les réductions, et fera l'objet d'un rapport particulier que j'aurai l'honneur de soumettre à S. M.³⁸.

Bordereau des sommes dues à divers fournisseurs pour l'ameublement du Pavillon de S. M.

à Ludwig	2682. 10 [thalers]	Fr 10 419,70	/	
reçu à compte [sic]	<u>604 1. 8.</u>	<u>2 346,78</u>	/	8 072,92.
à Lahn	1795. 5. 4	6 974,37	/	
reçu à compte [sic]	<u>51. 3. 12</u>	<u>198,74</u>	/	6 775,63
à Riviere	377. 9.	1 466,09	/	
reçu à compte [sic]	335. 3.	1 301,96	/	1 64,03
à Kessler	13. 19. 8			53,67
à Descoudres	1233. 17. 8			4 793,05
à <Renale ?>	593. 4. 4			2 304,49
à Malingre	3. 18.			14,56
à Jungk	95. 13.			371,17
à Casp. Engelhard	39. 12.			153,45
à J. Hochapfell	220. 4. 4			855,39
à Wiederhold	219. 8			852,10
à Scheffer	168. 20			655,91
à Hockel	95. 20			<u>372,30</u>
				<u>25 438,67</u>

Erreurs à rectifier sur le bordereau ci-dessus :

M. Rivière porté pour 377 th. 9 ne doit être pour 335. th. 3. ou fr 1 301,96

qu'il a reçu suivant état certifié par M. Moulard le 21 mars 1811

M Wiederhold porté pour 219 th. 8 ne doit être que pour 212 th. 12 ou

Il résulte que le montant des sommes à payer est de

fr 825,56

fr 25 248,10

au lieu de 25 438,67.

³⁶ *Correspondance*, p. 94.

[*en marge* :] Cassel.

³⁷ Édifice non localisé ; suit une partie rayée illisible.

³⁸ *Ibid.*

232• Marinville à son père, Cassel, 29 avril 1811³⁹

Cassel, 29 avril 1811.

M. l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai fait un rapport à S. M. sur l'objet de votre lettre du 15 relatif à M.^{rs} Gérard, Aubry et Bosio.

S. M. a décidé,

1°, que MM Gérard et Aubry devaient m'adresser et m'envoyer le plutôt possible à Cassel, les portraits qu'ils avaient terminés,

2°, que M Bosio devait garder par devers lui les 2 modèles en plâtre des statues de LL. MM., afin de s'occuper aussitôt que possible de leur exécution en marbre.

Je vous prie, M., de vouloir bien voir le S. Bosio, à l'effet de savoir,

1°, s'il ne consent pas à faire pour <25 000 fr ?> la statue du roi et celle de la reine pour <15 000 fr ?> en se chargeant du marbre,

2°, dans le cas où vous ne parviendriez pas à l'y faire consentir, s'il ne voudrait pas fixer un prix pour le dit marbre, afin de courir lui même la chance qui pourrait se présenter sur les défauts de ses blocs,

3°, à quel prix ce nouvel arrangement porterait chacune des dites statues,

4°, combien de tems faudrait-il à M. Bosio pour leur exécution.

Veillez, M., m'adresser un double engagement par écrit de M. Bosio, dans lequel toutes ces conditions seront expliquées afin que chacun soit en règle à cet égard. Je vous renverrai [sic] une des copies approuvées par moi, après avoir pris les ordres de S. M.

Je pense que le marbre de chaque statue ne peut excéder 5 000 fr. Prenez toutes les informations nécessaires sur ce point.

Il faut aussi faire connaître à M. Bosio que S. M. n'entend pas payer les bustes en plâtre qu'elle a reçus de Paris et qu'elle regarde cet envoi comme faisant partie du modèle de la statue.

Il s'en suivrait donc que sur le prix fixé définitivement pour les 2 statues de LL. MM. en marbre, j'aurai payé 5 000 fr à compte [sic] à M Bosio : j'établirai <son compte ?> sur ce pied.

³⁹ *Correspondance*, p. 95.
[en marge :] Paris.

233• Marinville au Grand chambellan, Cassel, 30 avril 1811⁴⁰

30 dudit

À S.A. le Grand chambellan de la Couronne,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois d'avril, montant suivant bordereau général et pièces à l'appui à la somme de 5 161,53^[fr]

		Bordereau du dit envoi	
chapitre	1. Toilette du roi	2 861,53	/
	2. Traitement des artistes	700	/
	3. Appointement des employés au service de l'intérieur	1 600	/ 5 161,53
	4. Cadres et dorures	"	/
	5. Encouragement pour fabrique de soieries	"	/

234• Marinville à son père, Cassel, 6 mai 1811⁴¹

Cassel, 6 mai 1811

M. L'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous faire remettre par M le colonel comte de Lepel, qui a bien voulu s'en charger, 296 frédéric [sic] d'or que j'ai destinés au 1^{er} paiement des mérinos que M Bourgeois doit envoyer le 15 de ce mois à Cassel.

Je vous prie, M., d'échanger ces frédéric à la Monnaie contre de la monnaie courante afin d'éviter la perte du change.

Je crois qu'il serait bon d'attendre pour ce paiement que nous eussions la certitude que ces moutons sont sortis de France. Comme toutefois il faudrait que M Bourgeois attendit plus d'un mois, vous ferez là dessus ce que vous jugerez convenable. Je m'en rapporte sur cela à votre prudence.

⁴⁰ *Correspondance*, p. 95.
[en marge :] Cassel.

⁴¹ *Correspondance*, p. 96.
[en marge :] Paris.

235• Marinville à Moulard, [Cassel ?], 7 mai 1811⁴²

7 dudit

M. Moullard⁴³, liquidateur

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport revêtu de la décision de S. M. par laquelle Elle vous renvoie le paiement d'une indemnité due à diverses parties prenantes, dont ci-joint l'état montant à fr 4 907,45⁴⁴.

J'ai l'honneur de vous prier, M, de vouloir bien me faire connaître le mode que vous adopterez pour la dite répartition afin que j'en donne connaissance à M le préfet de la Fulde⁴⁵.

236• Marinville à son père, [Cassel ?], 7 mai 1811⁴⁶

Dudit

M l'intendant particulier,

J'ai pris les ordres de S. M. sur les dessins du casque et de la cuirasse présentés par Boutrais et que vous m'avez adressés avec votre lettre du 23 avril dernier.

S. M. a adopté le modèle du casque dans son entier et je vous le renvoie muni de mon approbation. Quant au dessin de la cuirasse, S. M. veut absolument que le collier de son ordre y soit appendu et le projet d'y mettre ses armes ne lui convient pas du tout. Elle même Elle [sic] a tracé à l'envers la manière dont Elle désire que ce collier soit posé.

Je conçois bien que le travail eût été moins cher par le moyen des armes, puisque Biennais en avait déjà la matrice, mais il faut que ces entrepreneurs fassent en cela tout ce qui leur sera possible pour satisfaire les désirs de S. M. . De mon côté, je ferai en sorte qu'ils soient payés avec régularité, et que leurs paiements s'effectue à Paris.

S. M. a paru étonné que cette exécution ne fût pas plus avancée.

Je vous prie donc, M., d'en hâter le plus possible l'activité.

⁴² *Correspondance*, p. 96.

[*en marge* :] Cassel.

⁴³ Moulard.

⁴⁴ Pièce non localisée ; pièces en lien avec Schönfeld, voir **238• Marinville à August von Reiman, préfet du département de la Fulde, [Cassel], 8 mai 1811.**

⁴⁵ Sans doute alors le Comte Hardenberg, frère du Grand veneur, voir Albert du Casse, *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine*, Paris 1861–1866, tome 3 (1862), p. 160.

⁴⁶ *Correspondance*, p. 96.

Correspondance, p. 96.

[*en marge* :] Paris.

237• Marinville à Duchambon, trésorier général de la couronne, Cassel, 8 mai 1811⁴⁷

Cassel, 8 mai 1811.

M le trésorier général de la Couronne,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date de ce jour par laquelle vous me faites la demande des pièces justificatives de l'emploi des fonds qui m'ont été remis par décision de S. M.⁴⁸

S. M. m'ayant ordonné de tenir mes comptes prêts pour le mois de juin, époque à laquelle je les présenterai à son conseil d'administration, je me suis conformé à cette volonté de S. M. et j'ai préparé tous mes comptes, qui remontent à l'an 1809 et dans lesquels il sera facile de trier, lors de la décharge qui m'en sera donnée, toutes les pièces qui pourront être nécessaires à l'appui de vos comptes généraux.

Je désire beaucoup, M le trésorier général, que mes comptes soient vérifiés, scrutés en ma présence, et qu'il me soit permis d'espérer qu'on aura lieu d'être satisfait de leur régularité⁴⁹. J'espère donc que vous ne vous opposerez pas à ce que je conserve par devers moi les pièces justificatives de ces divers comptes jusqu'à l'époque où je les aurai rendus et où j'en aurai reçu la décharge. Vous me retireriez en cas contraire une bien grande satisfaction comme comptable, et vous savez mieux que personne apprécier cette réclamation à sa juste valeur.

Indépendamment des pièces que vous réclamez de moi, j'en ai d'autres que je tiens beaucoup à rendre. Tous mes comptes sont prêts et appuyés de leurs pièces justificatives à l'époque arrêtée pour les examiner en conseil, je serai à même de les présenter et de donner tous les renseignements qu'on pourra désirer.

J'ai l'honneur de vous envoyer mes observations sur le bordereau des sommes que vous m'avez adressé.

Renseignemens fournis à M. le trésorier général sur le bordereau des sommes à ma disposition pour le courant de l'année 1810.

⁴⁷ *Correspondance*, p. 97–98.

[*en marge* :] Cassel.

⁴⁸ Pièce conservée à Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, f° 381, première pièce d'un dossier réunissant jusqu'au f° 407 (voir **259• Marinville au Trésorier général, Cassel, 10 juillet 1811**) et intitulé « 1811 / Remise des pièces réclamées par M.^r le trésorier général de la couronne, et dont je dois compte à S.M. / fr 2 728 249,48 / n° 1 à 8 / Récépissés de M.^r le trésorier général » (f° 380r), les pièces n° 1 correspondant aux ff° 388–389 ; n° 2 au f° 392 ; n° 3 au f° 394, n° 4 au f° 396, n° 5 au f° 397, 6 aux ff 399–403, 7 au f° 405 et 8 au f° 407.

⁴⁹ Partie marquée en marge d'un trait au crayon de papier.

La décision de S. M. et les mandats acquités [sic] par les fournisseurs sont, je crois, suffisants, quant à présent, pour l'appui des comptes de M. le trésorier général ; je dois à mon tour rendre compte de l'emploi de cette somme et lorsqu'il m'en aura été donné décharge, les pièces à l'appui seront remises au trésor pour être jointes à la décision.

Je n'ai disposé sur ledit crédit, que de 731 492,86^[fi]. J'ai par devers moi les pièces. Cette somme m'a été remise par M. Jordis, à Paris, à compte sur 110 000 fr que S. M. m'avait autorisé à lui demander lors de son départ, pour solder les diverses dépenses de sa maison et dont je n'ai pas eu besoin. J'ai fait article de cette somme <au ?> livre de [la ?] cassette particulière pour f^o 60

Cette somme est portée en recette à la cassette particulière et a été employé comme suis

26 avril à S. E. le cardinal Fesch	<u>100 000</u>
27 ditto à S. M., une cassette con[tenant ?]	<u>100 000</u>
	<u>200 000</u>

(M. Duchambon est porteur des billets du cardinal Fesch)

S. M. m'avait autorisé à demander cette somme à M. Jordis sans en rendre compte ; elle a servi à acquitter le S. r Le Gendre, tailleur.

J'ai les pièces par devers moi

Cette somme a été payée par M. Jordis au S. r Armelier, brodeur, à compte sur celle de 60 000 fr que S. M. lui avait accordé par décision du 7 septembre 1810. J'ai par devers moi la décision de S. M. et la quittance du Sr Armelier, je suis prêt à remettre cette <dernière ?> pièce

J'ai disposé de la totalité de ce crédit et les pièces justificatives sont à l'appui du compte que j'en dois rendre.

M. le Baron de Keudenstein⁵⁶ devra compter sur le dit crédit de l'emploi de 400 000 fr que

1° Décision du 5 juillet 1810 731 542,86[fi]⁵⁰

2° Payé par M. Jordis... 10 000⁵¹

3° Par M. Jordis... 200 000⁵²

4° Par idem..... 18 000⁵³

5° Par idem..... 3 000⁵⁴

6. crédit de 120,000 par mois 1 440 000⁵⁵

50 Voir 250• **Bordereau de l'emploi d'un crédit de 731 542,86 Fr de 1810 dressé par Marinville, Cassel, 21–24 juin 1811.**

51 Voir 251• **Bordereau général, rédigé par Marinville, de l'emploi d'un crédit de 120 000 Fr par mois, tiré d'un crédit de 1,44 millions de Fr de 1810, Cassel, 21–24 juin 1811.**

52 Voir 264• **Marinville au trésorier général, [Cassel ?], 17 juillet 1811** et note 86 du présent chapitre.

53 Peut-être en lien avec les sommes présentées dans le (251•) **Bordereau général, rédigé par Marinville, de l'emploi d'un crédit de 120 000 Fr par mois, tiré d'un crédit de 1,44 millions de Fr de 1810, Cassel, 21–24 juin 1811.**

54 Id.

55 Id.

56 Keudelstein.

je lui ai remis sur sa simple quittance d'après la décision de S. M. que j'ai par devers moi.

Sur le crédit de 1 606 328,32 que S. M. m'a accordé pour 1811, j'ai effectivement disposé 293 150 comme ci après :

à Nitot pour solde	210 000
à l'établissement de Carare [sic] <i>idem</i>	<u>83 150</u>
	<u>293 150</u>

7. crédit de 1 606 328,32 pour 1811
293 150⁵⁷

Les pièces justificatives sont à l'appui de mon compte⁵⁸

Cette somme a été payée à Nitot, comme ci après :

	30 janvier	8,000
	28 février	8,000

Caisse K. E. ⁶⁰

	30 mars	10 000
	30 avril	<u>6 556,62</u>
		<u>32 556,62</u>

La pièce est déposée au cabinet. J'en ferai la demande pour la remettre à M. Duchambon

8. Caisse K. E. 32 556,62⁵⁹

2 728 249,62⁶¹

238• Marinville à August von Reiman, préfet du département de la Fulde, [Cassel], 8 mai 1811⁶²

8 mai 1811,
M le préfet du département de la Fulde,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire⁶³ et le bordereau qui y était joint faisant monter à la somme de 4 907,45 [fr] l'indemnité à accorder aux divers possesseurs du terrain qui a servi à établir le chemin qui mène de la route des Peupliers à Schönfeld.

J'ai fait sur le champ un rapport à S. M. en faveur de cette réclamation et je m'empresse de vous annoncer qu'Elle m'a ordonné de renvoyer le dit bordereau à M. Moullard⁶⁴, liquidateur de la dette du trésor de la couronne, pour être payé en un bon sur le trésor de la Couronne.

⁵⁷ Id.

⁵⁸ Voir 252• **État de comptes à solder par Marinville, Cassel, 21–24 juin 1811.**

⁵⁹ Voir 248• **Marinville à Nitot & fils, [Cassel], 21 juin 1811.**

⁶⁰ Nous n'avons pas réussi à déchiffrer l'abréviation : s'agit-il de la cassette particulière du roi ? Elle est en tout cas liée au cabinet du roi selon un bordereau de dépense de mai 1810 environ, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, f^o 383.

⁶¹ Voir 249• **Marinville à Duchambon, [Cassel ?], 21 juin 1811.**

⁶² *Correspondance*, p. 99.

[*en marge* :] Cassel.

⁶³ Pièce non localisée.

⁶⁴ Moullard.

M. Moulard m'écrit aujourd'hui qu'il est prêt à délivrer un mandat de 4 907,45 [fr] payable sur le trésor en septembre prochain à celui des intéressés qui se présentera muni d'un pouvoir en due forme, de tous les dénommés dudit bordereau.

J'ai l'honneur de vous prier en conséquence, M. le préfet, de vouloir bien prendre à cet égard, tel moyen qui vous paraîtra convenable et de faire aussi préparer un acte d'échange signé de tous les intéressés et par eux acquités, afin que je sois en règle sur cette transaction.

239• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 10 mai 1811⁶⁵

10 *ditto*, Cassel,

M le préfet du département de la Fulde,

Le S. Leloup, économe de Schönfeld, ayant besoin de votre autorité relativement à un délit rural sur lequel M. le maire de Wehlieden⁶⁶ n'a pas cru devoir étendre la sienne, j'ai l'honneur de rendre le S. Leloup porteur de cette lettre, et je vous prie de vouloir bien l'accueillir en sa qualité.

240• Marinville à Pfeiffer, Secrétaire des commandements de la reine, [Cassel ?], 18 mai 1811⁶⁷

18 *ditto*,

M. Pfeiffer,

S. M. m'ordonne de vous demander dans la journée
1°, la quittance de 40 000 fr restante à me faire passer pour solde de l'acquisition qu'Elle fit à S. M. la Reine de sa maison sise sur la route de Napoléonshöhe,
2°, celle de 11,315 que S. M. a payé à S. M. la Reine pour les divers objets d'argenterie, verrerie et le linge détaillés dans la note que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier.

Je vous prie, M, de vouloir bien prendre les ordres de S. M. la Reine à cet égard et de me mettre à même d'annoncer à S. M. que ses intentions sont exécutées.

⁶⁵ *Correspondance*, p. 99.
[en marge :] Cassel.

⁶⁶ Weilheiden.

⁶⁷ *Correspondance*, p. 99.
[en marge :] Cassel.

241• Marinville à son père, [Cassel ?], 19 mai 1811⁶⁸19 *ditto*

M. l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour deuxième à compte [sic] sur les mérinos, 47 frédéric d'or, qui, à 5 th. $\frac{1}{2}$ chaque, me font une dépense de fr
1 004,35

Mon premier envoi du 6 <courant ?> était de

296 frédéric qui également [sic] à 5 th. $\frac{1}{2}$

me <feraient ?> une dépense de

6 324,78

Ainsi ces 343 frédéric, me représentent

fr 7 329,13

Je vous prie, M., de vouloir bien prendre acte de cette valeur et, en m'envoyant le compte définitif de ce paiement, de joindre aux pièces de dépenses et aux quittances de M Bourgeois, la note de change de la Monnaie présentant la différence du change et le taux des frédéric de Cassel à Paris, afin que je puisse à mon tour rendre un compte exact de l'emploi desdits fonds.

Je vous enverrai successivement les autres à comptes afin de vous mettre à même d'opérer les paiements partiels à M. Bourgeois, conformément aux conditions prises entre nous ou à peu près.

242• Marinville à Ruhl, [Cassel ?], 21 mai 1811⁶⁹

Cassel, 21 mai 1811.

Ruhl

Je vous préviens, M., que S. M., par décision du 17 courant, vous a accordé une gratification de fr 1 000 à titre d'encouragement pour les travaux en marbre dont vous avez été chargé dans le courant de 1810.

S. M. a considéré que le traitement annuel qu'Elle vous donne devait vous faire un devoir d'exécuter toutes sortes de travaux en vous fournissant les matériaux. La statue en marbre que vous avez exécutée ainsi que le buste de S. M. se trouveraient dès lors compris dans cette disposition, puisque le marbre vous a été fourni par le Magasin Royal.

S. M. a bien voulu, toutefois, considérer ces travaux sous le rapport du tems et du soin qu'ils vous ont demandé, et c'est à ce double titre qu'Elle vous a accordé une gratification [sic] de 1 000 fr dont je vous remets ci-joint le mandat sur le Trésor.

⁶⁸ *Correspondance*, p. 99–100.

[*en marge* :] Paris.

⁶⁹ *Correspondance*, p. 100.

[*en marge* :] Cassel.

243• Marinville à de Coninx, directeur général des domaines royaux et intendant général de la Couronne⁷⁰, [Cassel ?], 23 mai 1811⁷¹

23 *idem*

De Coninx⁷², intendant général

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur lequel S. M. a daigné mettre sa décision, de laquelle il résulte qu'Elle m'autorise à vous faire la demande du bois nécessaire à la construction d'une bergerie à la ferme de Schönfeld.

J'ai l'honneur de vous prier, M., de vouloir bien faire donner au S.^f Le Loup [sic], économe de cette ferme (auquel je remets cette lettre), un bon qui le mette à même de tirer du magasin royal le bois qui lui sera nécessaire.

Copie du rapport.

La grange de la ferme de Schönfeld devant être préparée pour servir de bergerie aux moutons mérinos qui arriveront incessamment [sic], j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de S. M. le devis des dépenses qui seront nécessaires pour cette construction.

En supposant que le charpentier soit chargé de la totalité de ce travail, le devis en évalue le montant à 259 th. 12 gros.

Si, au contraire, le bois était tiré du magasin royal, il n'en coûterait, pour la façon et le transport, que 89 th. 12.

D'après cet exposé, je supplie S. M. de m'autoriser à faire à M l'intendant général la demande du <bois ?> nécessaire à cette construction.⁷³

244• Marinville à son père, [Cassel ?], 24 mai 1811⁷⁴

24 *dito*

M^r l'intendant général

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier en me renvoyant le rapport approuvé par S. M. par lequel Elle m'autorise à vous demander le bois nécessaire à la construction d'une bergerie à

⁷⁰ Il est possible qu'il fut directeur général des domaines royaux, titre qu'il porte encore dans l'ouvrage de Schorch de 1811 (Heinrich Schorch, *Staats- und Address-Handbuch der Staaten des Rheinischen Bundes für 1811*, Weimar, 1811, p. 421), mais qu'il récupéra des attributions anciennement dévolues à l'intendant général depuis la démission de Keudelstein à ce poste en février.

⁷¹ *Correspondance*, p. 100–101.
[en marge :] Cassel.

⁷² Coninx.

⁷³ Voir **281• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 17 septembre 1811**.

⁷⁴ *Correspondance*, p. 101.
[en marge :] Cassel.

Schönfeld. Je vois par votre réponse que vous n'êtes pas dans la possibilité de me donner ce bois, mais seulement que vous avez celle de m'autoriser à le prendre au magasin royal, contre son payement.

N'ayant aucun fond pour une construction dans le crédit que S. M. m'a accordé pour Schönfeld, et la bergerie étant indispensable à faire établir sur-le-champ, puisque les moutons doivent arriver dans le courant de juin, j'ai l'honneur de vous prier, M., de vouloir bien donner au S^r Leloup, économe de Schönfeld, un bon pour prendre au magasin royal le bois nécessaire à cette construction, sauf le payement à en faire ; d'après un nouveau rapport que j'adresserai à S. M. à cet égard.

Recevez, etc

245• Marinville à son père, [Cassel ?], 26 mai 1811⁷⁵

26 mai 1811

M. l'intendant général,

En réponse à votre lettre d'hier, par laquelle vous me refusez de m'avancer le bois nécessaire à la construction d'une bergerie à Schönfeld⁷⁶, j'ai l'honneur de vous prévenir, que n'ayant pas d'autres propositions possible à faire que celle de payer le bois pris au magasin royal lors du retour de S. M. à Cassel et ne voulant pas toutefois, d'après votre réponse, encourir le blâme de S. M. pour n'avoir pas fait établir cette bergerie et avoir par là compromis le troupeau entier qui doit arriver incessamment, je vais adresser à S. M. à Paris, 1^o, le rapport qu'Elle a daigné appostiller [sic], 2^o, les 2 lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

De cette manière, je serai à l'abri de tout reproche et S. M. pourra prendre à cet égard telle détermination qui lui paraîtra convenable.

246• Marinville au Grand chambellan, [Cassel], 31 mai 1811⁷⁷

31 *ditto*

M le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtu de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de mai, montant, suivant le bordereau général et pièces à l'appui à fr 5 440,93.

J'ai l'honneur de faire observer à V. A., que la feuille d'appointement

⁷⁵ *Correspondance*, p. 102.

[*en marge* :] Cassel.

⁷⁶ Schönfeld.

⁷⁷ *Correspondance*, p. 102.

[*en marge* :] Cassel.

des employés au service de l'intérieur, chapitre 3, montant à 1 600 fr, a été envoyé directement au trésor de la Couronne le 20 mai, quoique n'étant pas revêtu de son visa. Le départ de S. M. a occasionné ce défaut de forme qui sera facile à réparer dès que V. A. le jugera convenable.

Bordereau général dudit envoi

Chapitre	1	Toilette du roi	3 983,93
	2	Traitement des artistes	700
	3	Appointement des employés au service de l'intérieur	1 600
	4	Cadres, dorures, toiles etc	32
	5	Fabrique de soierie	<u>néant</u> .
			fr 5 315,93

247• Marinville à son père, [Cassel ?], 12 juin 1811⁷⁸

12 juin

M l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce plis une traite de fr 3 950,43 sur M Delessert, à Paris, payable le 13 juillet, destinée à payer M Bourgeois en nouvel à compte sur les moutons partis de Rambouillet pour S. M.

Je vous prie, M, de vouloir bien m'adresser un récépissé de cette somme, comme aussi celui des 47 frédéricis que M Garnier a bien voulu se charger de vous remettre pour le même objet.

248• Marinville à Nitot & fils, [Cassel], 21 juin 1811⁷⁹

21 juin 1811

Maison Nitot & fils

MM.,

Le 31 décembre 1809, je vous ai soldés [sic], à Paris, un mémoire de diverses fournitures par vous faites à S. M. de la somme de fr 32 556,62. Ce paiement vous a été fait en mandats sur la caisse K. E.⁸⁰ payables au trésor de la Couronne à Cassel, comme ci-après :

fr	8 000	au 30 janvier	/	
	8 000	au 28 février	/	1810
	10 000	au 30 mars	/	
	<u>6 556,62</u>	au 30 avril	/	
fr	32 556,62			

⁷⁸ *Correspondance*, p. 102–103.

[*en marge* :] Paris.

⁷⁹ *Correspondance*, p. 103.

[*en marge* :] Paris.

⁸⁰ Voir la note 59 du présent chapitre.

Le trésorier de la Couronne me demandant aujourd’hui cette pièce pour être mise à l’appui de ses écritures et ne l’ayant plus à ma disposition par le changement qui s’est opéré, au cabinet, j’ai l’honneur de vous prier de vouloir bien m’envoyer par duplicata, en la motivant comme vous le jugerez convenable, une facture de cette somme par vous acquittée, conformément au paiement ci-dessus.

Il est nécessaire que cette pièce rentre au trésor dans le plus court délai possible et je compte à cet égard sur votre complaisance.

249• Marinville à Duchambon, [Cassel ?], 21 juin 1811⁸¹

Dudit

M. le trésorier général de la Couronne,

Conformément à l’ordre verbal que j’ai reçu de S. M. à Catherinenthal et à la demande que vous me faites par votre lettre de ce jour⁸², j’ai l’honneur de vous envoyer les pièces justificatives de l’emploi du fonds mis à ma disposition en 1810 d’après le relevé que vous m’avez adressé par votre première lettre du 8 mai montant à 2 728 249,62^{fr83}.

Je vous prie, Monsieur le trésorier général, de m’en faire donner des récépissés séparés pour chacun des comptes auxquels ces pièces se rattachent après en avoir fait faire la vérification.

⁸¹ *Correspondance*, p. 103.

[*en marge* :] Cassel.

⁸² Pièce conservée à Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, f^o 382.

⁸³ Voir **237• Marinville à Duchambon, trésorier général de la couronne, Cassel, 8 mai 1811.**

250• Bordereau de l'emploi d'un crédit de 731 542,86 Fr de 1810 dressé par Marinville, Cassel, 21-24 juin 1811⁸⁴

An 1810.
Crédit
de
1 440 000 Fr⁸⁵

Décision
de S. M. 5 juillet

Bordereau général des pièces
justificatives de l'emploi du crédit de
731 542,86 déposées chez Monsieur le
trésorier général de la Couronne, par ordre
de Sa Majesté, jusqu'à la reddition de
mes comptes.

Nos d'ordre	Nombre de pièces	Noms des parties prenantes	Totaux par		Observations
			article	numéro	
1	2	Nitot		100 000	
2	1	<i>id.</i>		32 000	
3	1	Gibert		76 200	La pièce est de 88 000 fr mais 11 800 fr ont été payés sur le crédit de 120 000 Fr par mois (n° 53 ⁸⁶).
4	1	<i>id.</i>		15 000	
5	1	Durozel		9 679	
6	1	Biennais		15 000	
7	1	<i>id.</i>		7 200	
8	1	<i>id.</i>		1 900	
9	1	<i>id.</i>		36 900	
10	1	Cornillier		10 900	
11	1	Galle		8 500	
12	1	LeRoy		14 000	La pièce est de 19 500 Fr mais 5 500 fr ont été payés sur le crédit de 120 000 Fr par mois (n° 54) ⁸⁷ .
13	1	Freize		18 200	
14	1	Oliveras		1 800	
15	1	Thomire <Duterme ?>		2 900	C'est une erreur, les mandats sont bien sur M. ^t
16	1	<i>id.</i>		10 500	le trésorier général de la Couronne et non sur M. ^t Jordis

⁸⁴ Copie, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, ff° 389r-v.

Il s'agit de la première pièce présente dans un sous dossier comportant comme titre (au f° 388r) : « N°. 1^{er} / Pièces justificatives de l'emploi du crédit de 731,542 Fr 86 c. »

Ajoutons que d'autres justificatifs traitent de l'emploi de 200 000 Fr en lettre de crédit empruntés à Jordis, qu'ils sont signés de Cassel, le 21 juin 1811, et font état de dépenses de voyages, mais dans une autre pièce, Marinville précise qu'il a « reçu de Monsieur Jordis, à Paris, la somme de dix mille francs en espèce pour terminer le payement de la Maison de S. M. » (24 juin 1811, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, ff° 392r – pièce n° 2), et sur une autre, que les « fr 200 000 touchés chez < [M]M^{rs} ?> Del[e]ssert et C.^{ie} à Paris, sur lettres de crédits de M. Jordis » (24 juin, f° 394r – pièce n° 5) servent notamment à payer une dépense datant du 31 mars et contractée auprès de « <Madame ?> Ligneau, [pour] achat de Schalles » d'un montant de 16,000 Fr et, le 5 avril, 1 107 Fr à « Darte frère, pour porcelaine diverses ».

⁸⁵ Voir 237• **Marinville à Duchambon, trésorier général de la couronne, Cassel, 8 mai 1811** et la pièce suivante.

⁸⁶ Voir la pièce suivante.

⁸⁷ Id.

17	2	Darrac ⁸⁸	5 600	
18	1	Girard frères	2 100	
19	3	<Lolive ? ⁸⁹ >	5 253,56	Ces 3 pièces forment ensemble 10 500 [Fr] mais 5 246,44 ont été payés sur le crédit de 120 000 Fr par mois (n° 55) ⁹⁰ .
20	1	Vautrin	42 000	
21	1	Darte frères	13 800	
22	1	Odiot	5 600	
23	3	Ravrio	33 500	
24	1	<Naderman ?>	1 250	
25	1	Plyel ⁹¹	13 200	
26	1	Erard frères	3 896	
27	5	De Bal et Compagnie	23 710,85	
28	1	Établissement de Carare [sic]	60 000	
29	1	La Guarigue	6 500	
30	6	Le comte de Lepel	10 198,20	
31	3	à divers	20 021,56	
32	1	Le Gendre	44 800	
33	1	<i>id.</i>	8 700	
34	1	<i>id.</i>	2 860	
35	1	Dagoty	3 900	
36	1	<i>id.</i>	3 050	
37	1	Darte frères	1 050	
			/19 320	/
38	5	Kint	/6 300	/
			/1 890	/ 28 875
			/1 365	/
			/7 000	/
39	3	<Vatel ?>	/1 200	/ 9 800
			/1 600	/
40	1	Laurent	4 100	
41	4	Lainé	3 916	
42	1	< Le Gen[dre] ?>	1 420	
43	1	Durozelle	8 000	
44	1	<Bruny ?>	2 400	
45	1	Le Gendre	1 312,69	
		Total	731 492,86	Il reste à disposer 50 Fr pour balancer le crédit de 731 542 Fr 86

Certifié véritable, Cassel, le 21 juin 1811.

Baron de Marinville

Certifié le présent état conforme à l'original déposé avec les pièces [c] y relatives⁹², par Monsieur le baron de Marinville dans les bureaux de la trésorerie générale de la Couronne.

Cassel, 24 juin 1811.

Le trésorier général de la Couronne.

[signé :] Duchambon, Baron de Rettenrode

⁸⁸ Darrac ?

⁸⁹ Ou Lalive ?

⁹⁰ Voir la pièce suivante.

⁹¹ Pleyel.

⁹² Pièces non localisées.

251• Bordereau général, rédigé par Marinville, de l'emploi d'un crédit de 120 000 Fr par mois, tiré d'un crédit de 1,44 millions de Fr de 1810, Cassel, 21-24 juin 1811⁹³

An 1810,
Crédit
de
1 440 000 Fr

Décision
de S. M. du
18 janvier 1810

Bordereau général des pièces
justificatives de l'emploi du crédit de
1 440 000 Fr, déposées chez Monsieur le
trésorier général de la Couronne, par ordre
de Sa Majesté, jusqu'à la reddition de
mes comptes.

Numero d'ordre	Nombre de pièces	Noms des parties prenantes	Total par article	Total par numéro	Observations
1	2	/ Jordis Brentano	55 729,07	/	
		/ <i>id.</i>	55 999,60	/111 728,67	
2	1	Biennais		35 000	La pièce est de 45 000 Fr mais 10 000 Fr ont été payés sur la caisse K. E. ⁹⁴
3	1	Rasp		10 839	La pièce est de 16 839 francs mais 6 000 Fr ont été payés en espèces.
4	2	/ Devaux	9 035	/	
		/ <i>id.</i>	16 165	/ 25 200	
5	1	Destouches		8 700	
6	1	Pfeifer, maison de S. M. la Reine.		20 000	
		Maison de plaisance de S. M. la Reine.			
	/ 12	Grandjean	483,05		
	/ 1	Bourgadier	49,04		
	/ 1	Martin	688,94		
	/ 1	<i>id.</i>	124,32		
7	/ 1	Hochapfel	73,81		
	/ 1	<i>id.</i>	58,27		
	/ 1	Leckert	268,06		
	/ 1	Wagner	801,61		
	/ 1	<Foux ?>	18,13		
	/ 1	Mogle	388,50		
	/ 1	<Mansback ?>	885,78		
	/ 1	/ <Webe ?>	64,10		
	/ 3	/ le même	93,24		
	/ 1	/ le même	401,24		
	/ 1	/ Kochendörfer	560		

⁹³ Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, ff^o 399r–403v.
[*titre, au f^o 399 :*] [pièce] N^o 6. / Pièces justificatives de l'emploi du crédit de 120 000 Fr par mois.

⁹⁴ Voir la note 59 du présent chapitre.

	/ 1	/ <i>id.</i>	94	
	/ 1	/ <Fusberg ?>	69,27	
	/ 1	/ <i>id.</i>	77,70	
	/ 1	Ruhl	31,08	
	/ 1	/ Mensingen ⁹⁵	12,29	
	/ 1	/ <i>id.</i>	90,64	
	/ 1	/ Orbelin	124,32	
	/ 1	/ <i>id.</i>	411,81	
	/ 1	Pfeifer	120,26	
	/ 1	Schaefer	194,25	
	/ 1	Hersent	1630	
	/ 1	Hockel	1 010,10	
	/ 1	Arnold l'ainé	103,55	
	/ 1	Hirsch	930	
	/ 1	/ Jungk	58,91	
	/ 1	/ <i>id.</i>	1 713,28	
	/ 1	/ <i>id.</i>	282,95	
	/ 1	/ Engel	325,04	
	/ 1	/ <i>id.</i>	3 943,27	
	/ 1	de la Feuille	2 159	
	/ 1	Breul	2 456,29	/
	/ 1	/ Nivière	163,17	/
	/ 1	/ <i>id.</i>	4 958,08	/
	/ 1	Ludwig	5 855,17	/
	/ 1	Blanchon Cortez ⁹⁶	14 713,90	/ 80 665,76
	/	/ Godard	2 580,01	/
	/ 3	/ <i>id.</i>	9 233	/
	/	/ <i>id.</i>	1 332,59	/
	/ 1	Grandjean	5 929,74	/
	/ 1	Jacob Desmalter	1 5104	/
8	4	Kompf	31,300	
9	2	Lahn	400	Le mandat est compris dans ces 2 pièces ⁹⁷
10	2	Le comte de Bochholz	7 217,60	
11	6	Le préfet de la Fulde	887,93	
12	1	Jordis Brentano	3 500	
13	1	Colin	2 040	
14	1	Wickmann ⁹⁸	560	
		<u>Schönfeld</u>		
[15]	/ 5	/ Chareton, Janvier	794,90	/
	/ 10	/ <i>id.</i> , février	1 242,15	/
	/ 10	<Klenze ? ⁹⁹ >, mars	1 662	/
	/ 16	/ Chareton, <i>id.</i>	4 223,42	/ 23 958,81
	/ 5	/ <i>id.</i> , avril	1 770,34	/
	/ 30	Klenze, dépenses diverses	7 748	/
	/ 13	Chareton, mai et juin	2 018,43	/
	/ 25	Schönfeld novembre, suivant bordereau	4 499,57	/

95 Mensing ?

96 Le commissionnaire en soierie et broderie lyonnais Blanchon Cortet & Bruny.

97 Pièces non localisées.

98 Wichmann.

99 Ou Klagge ?

16	1	Nolde		225		
17	1	Kinson		600		
18	1	Legendre ¹⁰⁰		2 300		
19	1	id.		2 820		
20	1	Boucher		854,64		
21	10	Le comte de la Ville ¹⁰¹		2 619,93		
22	1	Ravrio		13 257		
23	3	/ Jussow	13 158,49	/		
		/ id.	6 000	/		
24	1	Klenze		4 000		
25	1	Blanchon Cortey		6 080		
26	1	Lolive		13 230		La pièce est de 17 230 fr moins 4 000 fr qui ont été payés en espèces (voyez la liquidation de 1809) ¹⁰²
27	3	Moreau		8 000		
28	1	Blangini		1 664		
29	1	Darrac		29 900		
30	1	Desmalter		10 100		
31	6	Vautrin		56 674		La pièce est de 66 674 ^{fr} , moins 10 000 ^{fr} ont été payés en espèces (voyez la liquidation de 1809) ¹⁰³ .
32	3	/ Bapst	18 050	/ 23 550		
		/ id.	5 500	/		
33	2	/ Biennais	21 646	/ 35 579		
		/ id.	13 933	/		
34	1	Thomire Duterme		5 391		
35	1	Bruguières		2 360		
36		/ Orbelin	28 22,10	/		
		/ id.	134	/		
4		/ id.	543,90	/ 3 886,90		
		/ id.	386,90	/		
37	1	<Feynot ?>		2 750		
38	1	Ruhl		2 000		
39	1	Augustin		7 620		La pièce est de 9 120 ^{fr} mais 1 500 ^{fr} ont été payés en espèces par Mr <Rolier ?> (voyez la liquidation de 1809) ¹⁰⁴ .
40.	1	Buisson		2 000		
		<u>Meÿlert¹⁰⁵, pour divers</u>				
		/ Orbelin	206	/		
		/ Korkhauss	760	/		
		/ Le Gendre	5 500	/		
		/ id.	2 140,26	/		La pièce est de 4 400 ^{fr}

100 Sans doute Le Gendre.

101 La Ville-Sur-Ilion, gouverneur du palais de résidence à Cassel ?

102 Pièces non localisées.

103 Pièces non localisées.

104 Pièces non localisées.

105 Meilert, banquier à Cassel.

					mais les 2 259,74 ¹⁰⁶ restants sont imputables au crédit de 2 0196 de Mr. Jordis pour le dit objet n° 64.
		/ <i>id.</i>	5600	/	
		/ <i>id.</i>	1150	/	
41	17	/ <i>id.</i>	3100	/	
		/ <i>id.</i>	300	/	
					23 668,26
		/ <i>id.</i>	650	/	
		/ Lancelot	3 200	/	
		/ Mensing	19	/	
		/ <i>id.</i>	225	/	
		/ <Braumuller ?>	240	/	
		/ À Meilert pour commission et intérêts	578	/	
42	1	Nitot			35 000
43	1	Ravrio			43 538,30
44	9	Dhil & Guerard			22 000
45	2	Pirmet			5 898,59
46	1	Biennais			1 000
47	2	Jordis			56 970
48	1	Devoix			50 000
49	6	Rolier			1 471,25
50	5	/ Perregaux	1 263,55	/	
		/ <i>id.</i>	88,66	/	1 352,21
51	1	Jordis			12 693
52	1	Vatel			6 700
53	1	Gibert			11 800
					Cette somme a été payée à compte sur un mémoire de 88 000 fr soldé sur le crédit de 731 542,86 (voyez la pièce) ¹⁰⁶ <i>id.</i> sur un mémoire de 19 500 – soldé ¹⁰⁷ <i>id.</i> sur un mémoire de 10 500 – soldé ¹⁰⁸
54	1	Le Roy			5 500
55	1	<Lolive ?>			5 246,44
56	2	<Corbid ?>			15 400
57	71	Soupée			19 400
58	1	Le Baron de Keudelstein			400 000
59	2.	/ Desouches	38 000	/	
		/ <i>id.</i>	700	/	38 700
60	1	Picot			5 500
61	2	/ Rasp	12 500	/	
		/ <i>id.</i>	17 500	/	30 000
62	16	Kinson et Weigand ¹⁰⁹			2 298

À divers

¹⁰⁶ Voir 250• Bordereau de l'emploi d'un crédit de 731 542,86 Fr de 1810 dressé par Marinville, Cassel, 21–24 juin 1811.

¹⁰⁷ *Id.*

¹⁰⁸ *Id.*

¹⁰⁹ Weygandt.

63	3	/ Le Bourgeois	1 292,70	/	
		/ Dufougerai	324	/	7 050,22
					<i>Id.</i> 403,48 ^[fr] de payé en espèces non compris dans la somme de 7 450,22.
[64]		/ Odiot	5 837	/	
		À Mr Jordis, pour divers			
		<Mefs ?>	72		
		Heisterhagen	60		
		Tricot	12		
		Nivière	225		
		Bouvier	180		
		Kinson	11 500		
		<Chopinnet ?>	180		
		Orbelin	80		
		Krep	145		
		Braumuller	36		
		<i>id.</i>	54		
		Nivière	27		
		<i>id.</i>	40		
		<i>id.</i>	265		
		Armelier	150	/	
		<i>id.</i>	23,70	/	
		Falkenberg	75	/	
		Zahn	32	/	20 196
64	32	/ Descoudres	466	/	
		/ Mensing	300	/	
		/ <i>id.</i>	155	/	
		/ <i>id.</i>	50		
		<i>id.</i>	550		
		Korkhauss	800		
		<i>id.</i>	120		
		Lancelot	165		
		<i>id.</i>	900		
		<i>id.</i>	50		
		<i>id.</i>	400		
		Madame Laffèche	317,56		
		<Koch ?>	150		
		Bruno	60		
		Le Gendre	2 259,74		
					Cette somme de 2 259,74 ^[fr] fait partie du mémoire du Sr. Legendre ^[sic] de 4 400 sur lequel il a été payé par Mr. Meylert 2 140,26. voyez N ^o . 41.
		Intérêts et commissions	396		
456		Total égal au crédit			1,440,000

Certifié véritable, Cassel, le 21 juin 1811

Signé : B^{on} de Marinville.

Certifié l'état d'autre part, conforme à l'original déposé avec les pièces [c]y relatives, par monsieur le Baron de Marinville, dans les bureaux de la trésorerie générale de la Couronne.

Cassel, 24 juin 1811

Le trésorier général de la Couronne,
[signé :]Duchambon, Baron de Rettenrode

**252• État de comptes à solder par Marinville,
Cassel, 21-24 juin 1811¹¹⁰**

S. M. m'a accordé par décision du 5 juillet an 1810, sur mon rapport appuyé du relevé des dettes de 1811,

un crédit sur le trésor pour 1811 de fr	<u>1 606 328,32</u>
J'en ai disposé sur un crédit que de fr	<u>293,150</u>

savoir,

N° 1 M. ^r Nitot, solde d'un compte de fr 310 000	210,000
N° 2 À l'établissement Carrara, solde de 143,150 ^[fr]	<u>83,150</u>
Total égal	293,150

M.^r le trésorier général de la Couronne a été chargé par S. M. de la suite des paiements à faire, touchant le crédit.

Cassel, le 21 juin an 1811
[signé :] Baron de Marinville

Certifié le présent bordereau conforme à l'original déposé par monsieur le Baron de Marinville avec les pièces [c]y relatées¹¹¹, dans les bureaux de la trésorerie générale de la Couronne.

Cassel, 24 juin 1811

Le trésorier général de la Couronne

[signé :] Duchambon, Baron de Rettenrode

253• Marinville à Wichmann, [Cassel ?], 1^{er} juillet 1811¹¹²

1^{er} juillet 1811

Wichmann

Je vous préviens, M., que d'après le rapport que m'a fait M. Klenze, sur l'état des travaux qui vous avaient été confiés pour la Salle du Trône de S. M. à Cassel, je ne puis vous accorder plus de 15 jours pour leur entière confection. Si, comme je n'en doute pas, vous trouverez que ce délai vous soit suffisant, vous voudrez bien m'envoyer d'ici à demain, un engagement de tout terminer pour le 15 juillet : cette pièce est nécessaire à ma surveillance.

¹¹⁰ Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, f° 405r.

[en marge :] N°. 7/ Fr 293,150.

¹¹¹ Pièces non localisées.

¹¹² *Correspondance*, p. 103–104.

[en marge :] Cassel.

Je vous renvoie vos 2 mémoires, 1^o, parce qu'ils ne sont pas visés par Mad^e <Lose?>, 2^o, parce que le prix en est beaucoup trop élevé, 3^o, parce que vous joindrez ces diverses sommes au compte que vous me présenterez lors de la confection du trophée d'armes¹¹³.

254• Marinville à de Coninx, [Cassel ?], 2 juillet 1811¹¹⁴

2 juillet 1811

M. l'intendant général (de Conninx),

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire la remise du contrat de vente de la ferme d'Hoffmann qui a dû être rectifié suivant ce que vous avez eu la bonté de me dire il y a un mois, cet acte devant être joint et réuni à toutes les pièces relatives à cette acquisition.

255• Marinville au Grand maréchal, [Cassel ?], 2 juillet 1811¹¹⁵

dudit, Cassel

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa,
1^o, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de juin dernier s'élevant, d'après les bordereaux généraux et les 3 comptes à l'appui, à
4 085,06^[fr].

2^o, le compte général par moi rendu de l'emploi des fonds de mon budget pendant le 2^{ème} trimestre 1811, duquel il résulte en bonification en faveur du budget de
6 334,99^[fr].

J'ai l'honneur d'être de votre altesse

Garde-robe du roi

Compte rendu de l'emploi des fonds accordés
au maître de la garde-robe de S. M.
pour le 2^{ème} trimestre 1811.

Le budget de la garde-robe approuvé par S. M. s'élève par an à f[°] 73 600
Il se divise en 5 chapitres principaux de dépense,

¹¹³ Voir **300• Marinville à Wichmann, [Cassel ?], 22 novembre 1811.**

¹¹⁴ *Correspondance*, p. 104.

[*en marge* :] Cassel / Schönfeld.

¹¹⁵ *Correspondance*, p. 104–105.

[*en marge* :] Cassel.

savoir,

		<u>Par an</u>	<u>Par mois</u>
Chapitre 1	Toilette du roi	36 000	3 000
2	Traitement de MM les artistes	8 400	700
3	Appointement des employés au service de l'intérieur	19 200	1 600
4	Cadres et dorures	6 000	300
5	Encouragement pour fabrique de soieries	<u>4 000</u>	<u>333.33^{1/3}</u>
		73 600	

dont le 12^{ème} à tirer chaque mois est de
et pour 3 mois de

fr 6 133.33^{1/3}
18 400

La différence au profit du budget était au 30 mars,
époque de la reddition de comptes du 1.^{er} trimestre de
À tirer pour le 2nd trimestre 1811

2 497,51
20 897,51

Il a été tiré suivant les pièces et états à l'appui,
savoir,

	/ Chapitre 1	2 861,53	/	
	/ 2	700	/	
avril	/ 3	1 600	/	5 161,53
	/ 4	"	/	
	/ 5	"	/	

	/ Chapitre 1	2 893,93 /		
	/ 2	700 /		
may [sic]	/ 3	1 600 /		5 315,93
	/ 4	32 /		
	/ 5	/		

	/ Chapitre 1	1 785,06 /		
	/ 2	700 /		
juin	/ 3	1 600 /		4 085,06
	/ 4	/		
	/ 5	/		

fr 14 562,52

Résumé

Le total à tirer pour le 2.nd trimestre était de fr 20 897,51
Celui des sommes tirées s'élève à 14 562,52
Partant, la différence au profit du budget est de 6 334,99

Répartition par chapitre du <boni ?> de fr 6 334,99

Chapitre 1.	Toilette du roi	1 386,99
4.	Cadres et dorures	2 948
5.	Fabrique de soieries	<u>2 000</u>

fr 6 334,99

Arrêté le présent compte pour les dépenses de la garde-robe du roi pendant le 2.^{ème} trimestre 1811 à la somme de 14 562,52, d'où il résulte une bonification en faveur du budget de fr 6 334,99, imputables sur les mois suivants.

256• Marinville à son père, [Cassel ?], 3 juillet 1811¹¹⁶

3 juillet 1811

M. l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous adresser une traite de fr 3 327,61 sur MM Delessert, à Paris, payable le 23 courant, valeur représentative de 3 578,07 argent de Westphalie, pour être par vous employé [sic] aux paiements successifs du troupeau mérinos de S. M.

Dans le nombre des bêtes achetées à l'établissement de Rambouillet, il y a 6 belliers [sic] qui doivent être distrait [sic] du compte de S. M. et payés séparément. Je vous prie, en conséquence, M, de demander à M Bourgeois 2 comptes, l'un de 50 brebis et 6 béliers, plus les frais de voyage de la totalité pour compte de S. M., l'autre de 6 béliers seulement pour compte particulier, dont je vous ferai des fonds à part. Je vous aurai obligation de m'envoyer ces deux comptes par la plus prochaine occasion, afin d'être à même de vous solder entièrement le petit compte des 6 béliers et de mettre en ordre celui de S. M.

257• Marinville au Trésorier général, [Cassel ?], 3 juillet 1811¹¹⁷

dudit

M. le trésorier général,

J'ai l'honneur de vous adresser (n° 1 à 7) les pièces justificatives du crédit de fr 1 530 que S. M. a daigné m'accorder par décision du 17 mai sur le budget de S. E. le Grand Chambellan (service d'honneur) pour frais de journaliers à sa maison de Schönfeld.

J'ai l'honneur de vous prier, M. le trésorier général, de vouloir bien m'en accuser réception, en certifiant l'un des deux bordereaux desdites pièces qui je joins ici.

¹¹⁶ *Correspondance*, p. 106.

[*en marge* :] Paris.

¹¹⁷ *Correspondance*, p. 106.

[*en marge* :] Cassel.

258• Marinville au colonel Lepel, [Cassel ?], 10 juillet 1811¹¹⁸

10 dudit

M le colonel Lepel,

S.M. ayant décidé, sur le rapport que j'ai eu l'honneur de lui présenter hier¹¹⁹, que vous seriez représenté sur le tableau où elle-même est peinte sauvant un de ses gardes du corps à Grima¹²⁰. J'ai l'honneur de vous inviter à vouloir bien donner à M Dupré, peintre de S. M. chargé de l'exécution, les séances qu'il vous demandera, ainsi que les divers objets qui lui seront nécessaires.¹²¹

259• Marinville au Trésorier général, Cassel, 10 juillet 1811¹²²

Royaume
de

Westphalie¹²³

Maison du roi

Trésorerie générale de la Couronne

Cassel, le 10 juillet 1811

Je certifie que Monsieur le baron de Marinville m'a fait aujourd'hui le dépôt d'une facture signée Nitot & Fils par duplicata et acquittée le 2 juillet 1811 pour une somme de 3 2556,62^[fr], ladite pièce servant à justifier l'emploi de pareille somme par M^r le baron, en mandats sur le trésor de la Couronne, est classée au nombre de celles déjà déposées le 21 juin dernier par M. de Marinville.

Le trésorier général de la Couronne

[*signé* :] Duchambon, Baron de Rettenrode

260• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 11 juillet 1811¹²⁴

11 juillet 1811

M le préfet de la Fulde,

¹¹⁸ *Correspondance*, p. 106.

[*en marge* :] Cassel.

¹¹⁹ Rapport non localisé.

¹²⁰ Grimma.

¹²¹ Voir l'introduction à ce chapitre.

¹²² Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 40, f° 407r.

¹²³ [*en marge* :] N° 8.

¹²⁴ *Correspondance*, p. 107.

[*en marge* :] Cassel.

S. M. s'étant décidée hier à acquérir les terres qui touchent à sa propriété de Schönfeld et quelques autres situées auprès de la ferme de Welheiden¹²⁵, j'ai l'honneur de répondre aux 2 lettres des 17 et 20 mars que vous avez bien voulu m'adresser d'après les offres de cession qui vous ont été faites par le Consistoire westphalien et par le S.^r <Mauritius ?>.

S. M. consent à acquérir sur le champ et avec la jouissance de la récolte de cette année, ainsi que cela était convenu,
1°, les 33 ou 34 arpens [sic] de terre du S.^r Mauritius,
2°, les 25 à 30 *ditto* du Consistoire westphalien.

Les actes seront rédigés en mon nom, comme fondé de pouvoir de S. M. et les paiements faits en 3 termes dans l'espace de 3 ou 4 mois.

Les terres proposées par le Consistoire ont paru excessivement chères et S. M. pense qu'elles pourraient être taxées plus bas ou que le Consistoire pourrait en abandonner quelques arpens [sic] de plus après la conclusion du marché. S. M. s'en rapporte, au reste, à ce que vous ferez à cet égard.

Quant à l'échange d'une partie de ces terres contre celles attenantes à Schönfeld, pour lequel vous avez bien voulu m'adresser un tableau d'indemnités, je crois que la saison est trop avancée pour s'en occuper, et qu'il est plus convenable d'attendre que les récoltes soient faites, ce qui rendra ce travail plus facile.

Il sera bon seulement de prévenir les divers propriétaires de ces terres que ledit échange aura lieu par experts après la récolte de cette année et qu'ils ne doivent pas labourer ni ne semencer de nouveau, attendu qu'il ne sera donné aucune indemnité pour ledit objet.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le préfet, de vouloir bien terminer le plutôt possible les deux transactions dont il est question, afin que l'économe de S. M. puisse entrer en jouissance des terres acquises et s'en servir pour la nourriture des troupeaux.

Je conserve par devers moi le tableau des indemnités¹²⁶ que vous me proposiez de donner et qui nous servira dans 2 mois.

261• Marinville à Bourgeois, [Cassel ?], 12 juillet 1811¹²⁷

12 juillet 1811

M Bourgeois,

¹²⁵ Weilheiden.

¹²⁶ Pièce non localisée.

¹²⁷ *Correspondance*, p. 108.

[*en marge* :] Rambouillet.

S. M. le roi de Westphalie ayant été très satisfait de l'envoi des mérinos provenant de l'établissement de Rambouillet que vous m'avez envoyés à Cassel m'ordonne de vous écrire qu'Elle désire que vous fassiez partir, au reçu de cette lettre, cent brebis de la plus belle qualité pour être ajoutées à son troupeau. Ces bêtes devront être confiées à un pâtre qui sera engagé pour Cassel aux conditions de fr 1 000 de gages par an, et leur arrivée à Cassel est présumé devoir être pour la fin d'août prochain.

Ces brebis vous seront payées, ainsi que les autres moutons, par M. l'intendant particulier de S. M. à Paris, qui a reçu des ordres à cet effet, et le paiement s'en effectuera de manière à ce que la totalité du troupeau soit soldé d'ici au 30 décembre prochain au plus tard.

La <rutte¹²⁸ ?> étant fort avancée en ce moment, je pense que ces 100 brebis arriveront pleines à Cassel ; je m'en rapporte au reste entièrement à ce que vous ferez à cet égard.

Je n'imagine pas que cette nouvelle acquisition éprouve plus de difficultés que la première, mais dans le cas où cela arriverait, je vous invite à vous entendre sans perdre de tems avec M l'intendant particulier à Paris, qui fera les démarches nécessaires pour les lever.

Je vous renouvelle, M., mes remerciemens des soins que vous avez pris dans le premier envoi des moutons et je ne doute pas que vous n'apportiez au second le même zèle et la même activité.

Je suis fort satisfait de M Lelou¹²⁹ ; je crois que le pâtre et son fils sont une bonne acquisition et j'attends le second pâtre que vous allez m'envoyer avec la même tranquillité.

262• Marinville à son père, [Cassel ?], 12 juillet 1811¹³⁰

12 juillet 1811

M. l'intendant particulier,

S. M., satisfaite de l'envoi des mérinos qui lui ont été envoyés de l'établissement de Rambouillet, m'ordonne de faire à M Bourgeois la demande de 100 nouvelles brebis qui seront mises sous la conduite d'un pâtre, que l'on engagera pour Cassel, aux gages de fr 1 000 par an. S. M. désire que ces brebis soient rendues à Cassel vers la fin d'août ou les premiers jours de septembre.

Je vous enverrai les fonds nécessaires au paiement de ces nouveaux moutons, de manière à ce que tout soit acquité [sic] d'ici à la fin de l'année.

Dans le cas où cette seconde acquisition souffrirait quelques diffi-

¹²⁸ Comprendre rut.

¹²⁹ Leloup, économiste de Schönfeld.

¹³⁰ *Correspondance*, p. 109.

[en marge :] Paris.

cultés, S. M. vous autorise à parler en son nom pour les lever, et à vous entendre avec qui de droit à cet égard.

Je vous adresserai de nouveaux fonds à la fin du mois pour acquitter d'autant le premier troupeau.

Je vous prie, M. l'intendant particulier, de faire remettre sans délai la lettre ci-jointe à M. Le Bourgeois en l'invitant à nous écrire sur le champ, ce sur quoi l'on peut compter pour cette nouvelle demande. J'attends votre réponse à cette lettre avec impatience.

P.S. – Il sera bon de me faire connaître par votre réponse le prix que l'on fixera pour les 100 brebis.

263• Marinville à son père, [Cassel ?], 15 juillet 1811¹³¹

15 *ditto*

M. l'intendant particulier,

J'ai reçu votre lettre du 7 de ce mois. Depuis le moment où vous me l'avez écrite [sic], vous avez dû recevoir un quatrième à compte [sic] de fr 3 327,61 sur le paiement des mérinos de S. M., ainsi nous sommes plus qu'en mesure à cet égard.

Maintenant, je joins à cette lettre 2 comptes séparés pour l'acquisition générale ; l'un des 6 béliers et des 50 brebis achetés pour le compte de S. M., auquel j'ai ajouté les 1 000 fr avancés par M Bourgeois au berger qui a conduit ce troupeau à Cassel ; l'autre des 6 béliers, pour lesquels je vous adresserai des fonds particuliers.

Par le 1^{er} compte courant, vous verrez qu'il ne reste plus dû par S. M., pour solder l'achat de ses moutons, que 5 931,98^[fr].

Par le 2^{ème}, je suis redevable de 1 980 fr. Je pense que ces 2 sommes seront acquittées d'ici à la fin d'août au plus tard.

Je vous prie, M, d'adresser à M Bourgeois copie de chacun de ces comptes en le priant de vous en renvoyer d'autres quittances lorsque les derniers paiements lui en auront été faits.

D'après l'envoi que vous avez fait par le roulage des deux tableaux de LL. MM. peints par Gérard, je vois qu'ils n'arriveront à Cassel que vers la fin d'août. S. M. m'ayant demandé ce matin l'époque de leur arrivée, je vous prie de me mettre à même de lui répondre d'une manière positive.

S. M. m'a aussi chargé de vous dire qu'Elle désire que vous surveilliez exactement les progrès du tableau de son entrée à Breslau qu'Elle

¹³¹ *Correspondance*, p. 109–111.

[en marge :] Paris.

a commandé à M Vernet¹³² et dont M Gérard doit retoucher les têtes principales. Cet artiste sera en mesure quant à la tête de S. M., vous le mettez à même d'avoir celle du général Lefebvre¹³³. Celles des généraux Hédouville et Vandamme doivent se trouver dans leurs familles ou dans l'atelier [sic] de l'un ou l'autre des artistes de Paris. Vous ferez dans les démarches nécessaires pour les obtenir et aurez la complaisance de m'instruire de tems en tems de l'avancement de ce tableau.

Les 3 portraits de S. M. qui ont été commandés à M Aubry par S. E. le Comte Furstenstein n'ont rien de commun avec mes attributions et ils seront payés à cet artiste sur les fonds des relations extérieures. Il continuera de s'adresser à moi pour tous ses travaux commandés ou à venir, comme aussi pour ce qui pourra lui être dû.

S. M. ne m'a rien fait connaître d'assez positif relativement aux travaux de MM Bosio et Cachard pour que je puisse en parler aujourd'hui. La lettre que vous m'avez écrite [sic] à leurs sujets est sous les yeux de S. M.. Je vous ferai connaître la détermination qu'Elle aura prise aussitôt qu'elle me sera parvenue.

264• Marinville au trésorier général, [Cassel ?], 17 juillet 1811¹³⁴

17 juillet 1811

M. le trésorier général de la Couronne,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre que je viens de recevoir de M le receveur du domaine extraordinaire de S. M. l'Empereur, tendante à obtenir le paiement d'une lettre de change de fr 100 000, acceptée par moi pour compte de S. M. et échue le 31 mai dernier.

J'ai répondu à M. le receveur du domaine extraordinaire que S. M. vous avait confié le soin et la direction de ce paiement et que je ne pouvais que vous renvoyer la présente réclamation.

Je crois, M. le trésorier général, qu'il sera nécessaire de répondre le plutôt possible à cette lettre qui paraît pressante.

Vous savez au reste mieux que moi ce qui convient de faire à cet égard.

¹³² [note en marge, au crayon de papier :] Horace Vernet.

¹³³ au lieu de Hédouville et, biffé.

Lefebvre [Desnouette] [note en marge, au crayon de papier :] Lefebvre Desnouette.

¹³⁴ Correspondance, p. 111.

[en marge :] Cassel.

**265• Marinville au receveur du domaine extraordinaire, [Cassel ?],
17 juillet 1811¹³⁵**

dudit

M. le receveur du domaine extraordinaire,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 13 de ce mois, tendant à obtenir le paiement d'une traite de fr 100 000, payable fin mai dernier et par moi souscrite par ordre et pour S. M. le Roi de Westphalie, au profit du domaine extraordinaire de S. M. L'Empereur et Roi.

S. M. ayant chargé M. le trésorier général de la couronne à Cassel de la suite de cette affaire et des moyens à prendre pour le paiement dont il s'agit, je me suis empressé de lui renvoyer votre lettre en l'invitant à vous répondre le plutôt possible.

266• Marinville au trésorier général, [Cassel ?], 17 juillet 1811¹³⁶

dudit

M le trésorier général de la Couronne,

M. le Secrétaire du cabinet m'ayant prévenu¹³⁷ hier par ordre de S. M. que vous aviez rendu les 6 billets ensemble de fr 115 000 souscrits par S. E. le Cardinal Fesch à l'ordre de S. M., et m'ayant envoyé un titre suffisant pour me servir de pièce à l'appui de la dite dépense, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le titre que vous m'aviez remis lors de l'envoi que je vous avais fait desdits billets.

¹³⁵ *Correspondance*, p. 111.

[*en marge* :] Magdebourg.

¹³⁶ *Correspondance*, p. 111–112.

[*en marge* :] Cassel.

¹³⁷ au lieu de *présenté*, avec les lettres *enté* biffées.

267• Marinville à [Moulard], intendant des bâtiments et domaines, [Cassel ?], 17 juillet 1811¹³⁸

17 juillet 1811

M l'intendant des bâtimens et domaines,

J'ai l'honneur de vous adresser les clefs de la maison que S. M. avait daigné me louer l'année dernière¹³⁹ et qu'Elle vient de donner à bail à M le Comte d'Oberg¹⁴⁰.

Je joins à cet envoi,

1°, l'inventaire de la maison tel que les choses existent, avec les améliorations payées par S. M. ;

2°, l'état des objets que j'ai fait faire et qui sont restés en place, et dont je réclame le remboursement montant à fr 1 112 ;

3°, celui de meubles ou effets qui m'avaient été prêtés du garde-meuble et qui appartiennent à S. M., et que je laisse dans la dite maison ;

4°, la note de divers meubles et effets à moi appartenant, que j'avais acheté en partie pour l'embellissement de cette maison, et que S. M. pourrait se décider à acquérir.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de vouloir bien prendre les ordres de S. M. sur ces divers objets et d'avoir la complaisance de me les faire connaître.

268• Marinville au Grand chambellan, [Cassel ?], 5 août 1811¹⁴¹

5 août

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de juillet, montant, suivant le bordereau général et pièces à l'appui, à fr 6 322,96.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse

Bordereau général

Chapitre	1	Toilette du roi	2 822,96
	2	Traitement des artistes	700
	3	Appointements des employés au service de l'intérieur	1 600
	4	Cadres et dorures	1 200
	5	Encouragement fabrique de soeries	
			fr 6 322,96

¹³⁸ *Correspondance*, p. 112.

[*en marge* :] Cassel.

¹³⁹ Il s'agirait d'une habitation près de la Wilhelmshöher Thor, à Cassel.

¹⁴⁰ Hilmar Ludwig Wilhelm Graf von Oberg (1776–1861), chambellan de Jérôme.

¹⁴¹ *Correspondance*, p. 112.

[*en marge* :] Cassel.

**269• Marinville au maître des requêtes [du Conseil d'État ?¹⁴²],
[Cassel ?], 8 août 1811¹⁴³**

8 août 1811

M. le maître des requêtes,

J'ai l'honneur de vous adresser 7 requêtes présentées à S.M. pendant son voyage et dont elle m'a chargé à Clausthal, pour vous être remises à Cassel.

270• Marinville à son père, [Cassel ?], 19 août 1811¹⁴⁴

10 *ditto*

M. l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous adresser, comme cinquième à compte [sic] sur le paiement des mérinos à faire à M Bourgeois, économiste de Rambouillet, une lettre de change sur Paris, en fr 1 954,26 à 40 jours de datte [sic], valeur représentative de fr 2 079, argent de Hesse.

Je vous prie de m'envoyer un reçu motivé de ce paiement.

Il restait à payer à M Bourgeois, suivant le compte courant que je vous ai émis à Paris,

pour solde	5 931,98
Je vous envoie aujourd'hui	<u>1 954,26</u>
Reste à payer fr	<u>3 977,72</u>

271• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 13 août 1811¹⁴⁵

13 *ditto*

M le préfet,

Le S.^r Leloup, économiste de Schönfeld, m'adresse journellement des plaintes sur les délits que commettent sous ses yeux les habitants de

¹⁴² En ce cas, il s'agirait plus précisément du maître-général des requêtes, Paul Burchard, comte de Merveldt (1770–1848).

¹⁴³ *Correspondance*, p. 113.
[en marge :] Cassel.

¹⁴⁴ *Correspondance*, p. 113.
[en marge :] Paris.

¹⁴⁵ *Correspondance*, p.113.
[en marge :] Cassel.

Wilheiden¹⁴⁶. Il m'ajoute que, loin de réprimer ces abus, M le maire de cette commune semble, au contraire, vouloir en tolérer la continuation par une conduite forte équivoque à son égard.

J'ai longtemps balancé, M. le préfet, à vous entretenir de cet objet, pensant qu'il pouvait y avoir quelque mal entendu sur le genre de plainte, mais aujourd'hui que je me suis convaincu par moi-même que le S.^r Leloup est fondé en droit, je ne puis rester plus longtemps sans me plaindre moi-même et très gravement, du peu de respect porté dans cette commune aux propriétés de S. M., et à la violation manifeste de tous réglemens ruraux.

J'ai l'honneur de vous prier, M le préfet, de vouloir bien recevoir la déclaration du S.^r Leloup et se rappeler à M le maire de Welheiden¹⁴⁷ les devoirs et les loix qu'il parait éluder quelquefois.

272• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel], 19 août 1811¹⁴⁸

19 août 1811

M. le préfet du département de la Fulde,

S. M. m'a demandé si j'avais terminé l'achat des terres qu'Elle a ordonné pour Schönfeld. J'ai dû lui répondre négativement, au moyen de ce que le notaire n'est pas encore venu chez moi.

J'ai l'honneur de vous faire remettre cette lettre par M Leloup, économe de Schönfeld, auquel j'ai donné mes instructions pour l'échange à faire de suite des terres du S. Maurelius contre d'autres attenantes à Schönfeld, suivant le projet d'échange que vous avez bien voulu préparer. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien lui adjoindre sur le champ un expert que vous chargerez de cette opération concurrement [sic] avec lui. De cette manière, les 2 contrats seront faits en même tems et je pense qu'il me sera possible de les signer tous les deux dans le courant de cette semaine.

Les plans d'acquisition de ces terres devront être joints à l'acte qui devra porter que toutes sont exemptes de tout hypothèque [sic].

¹⁴⁶ Weilheiden.

¹⁴⁷ Id.

¹⁴⁸ *Correspondance*, p. 114.

[en marge :] Cassel.

273• Marinville à son père, [Cassel ?], 23 août 1811¹⁴⁹

23 ditto

M l'intendant particulier,

S. M. m'ordonne de vous écrire qu'Elle désire que vous lui envoyez sur le champ, et par la plus prochaine occasion, 2 garnitures de lampes ou éclairage quelconque pour 2 billards, conforme en tout à celle qui existe chez S. A. I. Madame Mère, à Paris.

Dans le cas où l'une de ces garnitures serait prête avant l'autre, vous pourriez la faire partir d'abord.

S. M. m'a fait connaître qu'Elle avait fait mettre des fonds à votre disposition pour acquitter le mandat du S.^r Picot de 90 000 fr.

Les moutons mérinos dernièrement achetés seront également payés par vous sur des fonds qui vous seront faits. Je vous adresserai des instructions à cet égard ; jusque là veuillez ne rien faire connaître à M. Bourgeois.

274• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 27 août 1811¹⁵⁰

27 août

M. le préfet,

S. M. m'ordonne de m'entendre avec vous pour qu'indépendamment des terres que vous venez d'échanger ces jours deniers, vous vous occupiez encore d'acquérir toutes les terres adjacentes, depuis celles qui sont à S. M. jusqu'au clos de chasse, en bordant la route des Peupliers, et aussi toutes celles qui avoisinent la propriété de Schönfeld et que les propriétaires seraient disposés à céder à prix d'argent, tels que les 2 prairies qui sont situées sur la partie basse du parc, du côté de la route de Francfort, etc.

Je sens, M. le préfet, que cette acquisition sera longue et difficile à traiter, mais S. M. m'a pressé si positivement d'accélérer ses volontés à cet égard que je ne puis que vous engager à m'aider de tout votre pouvoir en cette circonstance. Nous pouvons, je crois, acquérir d'abord sur le champ, et à modique prix, toutes les terres en friches qui sont situées entre le parc et Schönfeld et le clos de chasse. Nous pouvons également acquérir les 3 prairies situées du côté de la route de Francfort et chercher pour le reste à acquérir ou se désaisir à prix d'argent en faveur de S. M.

¹⁴⁹ *Correspondance*, p. 114.

[*en marge* :] Paris.

¹⁵⁰ *Correspondance*, p. 115.

[*en marge* :] Cassel.

Je désire, M. le préfet, que vous me mettiez à même de donner à S. M. une première réponse satisfaisante, et vous prie de me faire savoir s'il ne conviendrait pas que nous nous rendissions ensemble sur les lieux pour prendre tous les renseignemens convenables sur une affaire de cette importance.

275• Marinville à Ruhl, [Cassel ?], 28 août 1811¹⁵¹

28 *ditto*

Ruhl, sculpteur

Monsieur,

J'ai mis de nouveau sous les yeux de S. M. la restauration que vous avez faite d'une somme de fr 6 000 que vous prétendiez vous être dû pour les travaux qu'Elle vous a ordonnés pendant l'an 1810, et sur laquelle il ne vous a été accordé que fr 1 000 comme gratification.

S. M. m'ordonne de vous notifier très expressément qu'Elle a toujours entendu vous accorder un traitement annuel et non pas une pension, comme vous avez paru le croire qu'à cet effet, Elle vous a chargé pendant le cours de l'année des différens travaux qui lui ont paru convenable et qu'Elle n'est obligée à aucun paiement autre que ce traitement pour le fait desdits travaux que si Elle vous a accordé fr 1 000 en outre de votre traitement de l'année dernière, ç'a été pour vous donner un témoignage de sa satisfaction et comme gratification, mais que d'après votre engagement annuel, vous n'aviez aucun droit à réclamer le prix de vos travaux.

S. M. m'a ajouté, M., que si vous pensiez qu'il vous fut plus avantageux de renoncer à votre traitement annuel et de travailler désormais par entreprise, Elle n'y voyait aucunes difficultés, et que je pouvais faire avec vous ce nouvel arrangement à compter du premier septembre. Vous voudrez donc bien, M., me faire connaître sur le champ votre détermination à cet égard.

Sur ce que j'ai représenté à S. M. que votre art entraînait à des dépenses premières et à des frais d'atelier [sic], Elle m'a autorisé à prendre au garde-meuble l'emplacement nécessaire pour vous y installer, en supposant toutefois que vous continuiez à rester attaché à son service avec votre traitement annuel, car dans le cas contraire tous frais quelconque seront à votre charge.

¹⁵¹ *Correspondance*, p. 115–116.

[*en marge* :] Cassel.

**276• Marinville au Grand chambellan,
[Cassel ?] 1^{er} septembre 1811¹⁵²**

du 1^{er} septembre 1811

M le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois d'août, montant, suivant le bordereau général et pièces à l'appui à fr. 4 350,98

		Bordereau général	
Chapitre	1.	Toilette du roi	1 732,98
	2.	Traitement des artistes	700
	3.	Appointements des employés au service de l'intérieur	1 600
	4.	cadres et dorures	318
	5.	Encouragemens fabrique de soieries	.”
			4 350,98

277• Marinville à son père, [Cassel ?], 9 septembre 1811¹⁵³

9 septembre 1811

M. l'intendant particulier,

J'ai reçu votre lettre du premier courant. Quelques jours avant sa réception, S. M. m'avait prévenu que la lettre que je vous avais écrite devenait nulle, au moyen de celle précédente que vous aviez reçu de M le Baron de Conninx.

Veillez donc, M., décommander la deuxième garniture du lustre et regarder ma lettre à cet égard comme non avenue.

**278• Marinville au ministre de l'Intérieur,
[Cassel ?], 11 septembre 1811¹⁵⁴**

11 *ditto*

Le ministre de l'Intérieur

¹⁵² *Correspondance*, p. 116–117.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁵³ *Correspondance*, p. 117.

[*en marge* :] Paris.

¹⁵⁴ *Correspondance*, p. 117. Original, Berlin, Gsta PK, V. HA Königreich Westphalen Nr. 1848.

[*en marge* :] Cassel.

J'ai reçu la lettre que V. E. a bien voulu m'écrire en date du 9 courant tendant à obtenir les divers bustes de marbre et la statue de S. M. l'Empereur que S. M. vous a accordée, à la charge d'en acquitter le montant sur les fonds de votre ministère.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E., 1^o, la note du coût de ces objets [qui] s'élèvent à fr 30 000, 2^o, le bon de sortie du garde-meuble de ces marbres.

J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien me faire connaître quand et comment le remboursement de cette somme pourra m'être fait.

ditto

Note

des objets en marbre mis à la disposition de S. E. le ministre de l'Intérieur, par ordre de S. M.

1^o, une statue en pied de S. M. l'Empereur Napoléon provenant de l'établissement de Carrare, y compris le transport à Cassel et autres frais à
12 000

2^o, 12 bustes de S. M. le Roi provenant dudit établissement
à 1 500 f. chaque,
y compris les mêmes frais que dessus
fr 18 000
fr 30 000

Par ordre du roi
Signé Baron de Marinville

**279• Marinville au Grand maréchal,
[Cassel ?], 11 septembre 1811¹⁵⁵**

11 septembre 1811.
S. E. le Grand Maréchal

J'ai l'honneur d'adresser à V. E., conformément à la demande qu'elle m'en a faite, la note des différents vins nécessaires à la cave de Schönfeld.

J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien donner des ordres pour que ces vins soient envoyés à Schönfeld le plutôt possible, et me faire remettre l'état des prix de ces vins. Je ferai dès lors un rapport à S. M. pour en obtenir le remboursement pour compte du service de V. E.

Note des vins dont le Baron de Marinville fait la demande à
S. E. le Grand maréchal pour la maison de Schönfeld.

¹⁵⁵ *Correspondance*, p. 118.
[en marge :] Cassel.

Envoyé	20 bouteilles	20 bouteilles ou 40 demies bouteilles de vin du clos
Rougeot [sic] ¹⁵⁶	pour l'usage particulier	du roi
<i>ditto</i>	20 <i>ditto</i> de balsac [sic]	20 <i>ditto</i> de vin de Soterne [sic] ¹⁵⁷ blanc pour l'usage
	particulier de la reine	
<i>ditto</i>	18 bouteilles	/ 6 <i>ditto</i> ou 12 demies bouteilles de vieux vin de Madère
	pour l'usage particulier de LL. MM.	
		/12 <i>ditto</i> ou 24 <i>id</i> de vin de Madère pour les officiers de
	la maison	
<i>ditto</i>	20 bouteilles, mousseux	/40 <i>ditto</i> de vin de Champagne de M. Moitte ¹⁵⁸
<i>ditto</i>	20 <i>ditto</i> , non mousseux	/
<i>ditto</i>	100 bouteilles	100 <i>ditto</i> de vin du Rhin
<i>ditto</i>	100 <i>ditto</i>	100 <i>ditto</i> de vin de S. ^t Georges
<i>ditto</i>	12 <i>ditto</i>	12 <i>ditto</i> de vin de Malaga ou 24 demies bouteilles pour
	l'usage du roi	
<i>ditto</i>	50 bouteilles	50 <i>ditto</i> de vin de Bordeaux, 1 ^{ère} qualité
<i>ditto</i>	6 <i>ditto</i>	6 <i>ditto</i> de liqueur des Isles pour LL. MM
<i>ditto</i>	6 <i>ditto</i>	6 <i>ditto</i> de rhum de la Jamaïque
<i>ditto</i>	12 <i>ditto</i>	12 <i>ditto</i> de liqueurs de diverses espèces
<i>ditto</i>	20 <i>ditto</i>	20 <i>ditto</i> d'eau de Seltz
<i>ditto</i>	20 <i>ditto</i>	20 cruches de bière

**280• Marinville au préfet de la Fulde,
[Cassel ?], 14 septembre 1811¹⁵⁹**

14 *ditto*

M. le préfet,

J'ai reçu vos 2 lettres des 7 et 13 courants relatives à l'agrandissement de la terre de Schönfeld et l'exposé détaillé de vos opérations à ce jour. Les disposition ultérieures que vous m'annoncez devoir êtres faites d'ici à peu de jours, m'ont empêché de proposer¹⁶⁰ une détermination à S. M., et je désire que tout ce qu'il sera possible d'acquérir à cet égard soit compris sur le même travail, afin que S. M. n'ai qu'une seule signature à donner pour cet objet.

J'attendrai donc M. le préfet, votre travail général, tant sur ce qui est déjà acquis, que sur les prairies et terres en friche qu'il est question d'acquérir afin de présenter mon rapport à S. M.

J'aurai l'honneur de vous faire connaître dès lors les intentions définitives de S. M.

¹⁵⁶ Clos Vougeot, en Bourgogne.

¹⁵⁷ Sauterne

¹⁵⁸ Moëtte.

¹⁵⁹ *Correspondance*, p. 118–119.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁶⁰ Suit à S. M., biffé.

**281• Marinville au préfet de la Fulde,
[Cassel ?], 17 septembre 1811¹⁶¹**

17 septembre 1811.

M. le préfet,

Les différens échanges de terre, augmentations, transactions verbales ou privées et actes d'accommodements [sic] qui ont été faits depuis l'acquisition faite au nom de S. M. de la maison de Schönfeld n'étant consacrés jusqu'à présent par aucuns contrats authentiques notariés, et la multiplicité de ces mutations devenant extrêmement compliquée et inextricable à l'avenir si l'on ne s'empressait d'y remédier, j'ai résolu de ne contracter aucun nouvel engagement avant que les premières opérations n'aient été provisoirement consacrées par des actes en bonnes formes signés par les parties contractantes, et pour parvenir à ce but important pour les intérêts de tous et la sûreté de leurs propriétés, je crois qu'il est nécessaire de convoquer les divers propriétaires de terrains cédés, ou leurs ayant droit, à se réunir à un jour convenu pour, de concert avec <vous ?>, procéder en présence des notaires à la mise en règle de tous les titres relatifs à la propriété de Schönfeld.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, M. le préfet, de vouloir bien inviter,

1° MM. les maires des 3 communes intéressées à cette opération à se trouver chez vous demain à midi, avec tous les titres qu'ils peuvent avoir relatifs aux échanges ou prises de possession faites au nom de S. M. jusqu'à ce jour,

2° MM. les notaires Diede et Wachs qui ont tous deux rédigés une partie des actes que j'ai en mains,

3° le S.^r Klenze, inspecteur des ponts et chaussées, qui a été chargé dans le tems en sa qualité d'architecte de S. M. de procéder aux divers échanges ou cession en nature et en argent qui se sont faits.

Je me rendrais de mon côté chez vous, M. le préfet, avec l'économe de la ferme de Schönfeld, et j'ai tout lieu d'espérer que nous ne nous séparerons pas sans être convenus de tous les points qui sont en litiges, et qui me mettent si peu en règle vis-à-vis de S. M.

vous adjoindrez, M., à cette réunion, les autres personnes que vous y jugerez nécessaires et que j'aurais pû omettre de vous désigner.

Je vous demande pardon, M., de toutes les peines que vous allez prendre en cette circonstance, mais elles sont nécessaires à la sûreté [sic] des intérêts de S. M. que nous devons soigner l'un et l'autre, et à celle aussi de vos commettans dont vous vous occupez avec tant de zèle.

¹⁶¹ *Correspondance*, p. 119–120.
[en marge :] Cassel.

282• Marinville à Ruhl, [Cassel ?], 29 septembre 1811¹⁶²

29 septembre 1811
M R hul

Monsieur,

J'ai présenté à S. M., avec votre lettre détaillée du 14 courant, un rapport tendant à prier S. M. de me faire connaître ses dernières volontés à cet égard.

S. M. m'ordonne de vous faire savoir, qu'ayant remarqué par les diverses observations que vous avez faites, que votre art entraînait à trop de frais divers pour que vous puissiez, sans nuire à vos propres intérêts, l'exercer avec un traitement fixe annuel, Elle a décidé qu'à compter du premier janvier prochain, vous ne seriez plus porté sur l'état des artistes jouissant d'un traitement, et que, dès lors, tout ce qu'Elle vous fera exécuter, comme tout ce qui pourra vous être commandé par les divers services de sa Maison, sera payé d'après les mémoires que vous présenterez.

S. M. a persisté dans sa résolution négative quant à la somme que vous avez réclamée <en outre ?> de la gratification [sic] qu'Elle vous a fait payer dernièrement.

Je suis fâché en mon particulier, M., de n'avoir plus à vous compter parmi les artistes attachés à mes attributions, mais je vous en félicite cependant, puisque ce changement doit être utile à vos intérêts à venir, comme à votre bien-être.

283• Marinville au Grand chambellan, [Cassel ?], 1^{er} octobre 1811¹⁶³

1 octobre 1811

M le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa,
1° les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de septembre, s'élevant, d'après le bordereau général et les comptes à l'appui

fr 7 161,12

2° le compte général par moi rendu de l'emploi des fonds de mon budget, pendant le troisième trimestre 1811, duquel il résulte une bonification en faveur du budget de

fr 6 899,93

¹⁶² *Correspondance*, p. 120.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁶³ *Correspondance*, p. 121–122.

[*en marge* :] Cassel.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse

Compte rendu de l'emploi des fonds accordés au maître
de la garde-robe de S. M. pour le 3.^e trimestre de 1811

Le budget de la garde-robe approuvé par S. M., s'élève, par an, à
fr 73 600

Il se divise en 5 chapitres principaux de dépense,

		<u>savoir,</u>		
			<u>par an</u>	<u>par mois</u>
Chapitre 1 ^{er}	Toilette du roi		36 000	3 000
2	Traitement de M. ^{rs} les artistes.		8 400	700
3	Appointements des employés au service de l'intérieur		19 200	1 600
4	Cadres et dorures		6 000	500
5	Encouragement pour fabrique de soieries		<u>4 000</u>	<u>333,33</u> ^{1/3}
			73 600	
	dont le douzième à tirer par mois est de			6 133,33 ^{1/3}
	et pour 3 mois de		18 400	
La différence au profit du budget était, au 1 ^{er} juillet, époque de la reddition de compte du 2 ^{ème} trimestre, de				<u>6 334,99</u>
à tirer pour le 3 ^{ème} trimestre			<u>24 734,99</u>	
Il a été dépensé suivant pièces et états à l'appui ¹⁶⁴				
	/chapitre 1	2 822,96 /		
	/ 2	700 /		
juillet	/ 3	1 600 /	6 322,96	
	/ 4	1 200 /		
	5	<u> /</u>		
	/chapitre 1	1 732,98 /		
	/ 2	700 /		
août	/ 3	1 600 _/	4 350,98	
	/ 4	318 _/		
	/ 5	<u> /</u>		
	/ chapitre 1	1 995,61 /		
	/ 2	866,66*/		
septembre	/ 3	1 600. _/	7 161,12	
	/ 4	198,85 /		
	/ 5	<u>2 500</u>		
			<u>17 835,06</u>	

[*] la somme de 166.66 dont ce chapitre est augmenté sera trouvée sur le <boni ?> général du budget, conformément à la décision de S. M. de septembre 1811.

¹⁶⁴ Pièces non localisées.

Résumé

Le total à tirer pour le 3. ^e trimestre est de	24 734,99
celui des sommes tirées s'élève à	<u>17 835,06</u>
partant, la différence au profit du budget est de	<u>6 899,93</u>

Répartition par chapitre
du boni de fr 6 899,93

Chap. 1 ^{er} Toilette du roi	3 935,44
4 Cadre et dorures	2 731,15
5 Fabrique de soieries	<u>500</u>
	7 066,59
À déduire l'augmentation portée au chapitre 2	<u>166,66</u>
Somme égale à la différence au profit du budget	<u>6 899,93</u>

Arrêté le présent compte pour les dépenses de la garde-robe pendant le 3.^{ème} trimestre 1811 et la somme de 17 835,06, d'où il résulte une bonification de 6 899,93 imputable sur les mois suivants.

284• Marinville à Jordis Brentano, [Cassel ?], 4 octobre 1811¹⁶⁵

4 octobre 1811.

M. Jordis,

J'ai reçu votre lettre¹⁶⁶ du 25 septembre et la note qui y était jointe. Je vous renvoie cette dernière comme portant sur un objet totalement étranger au service dont S. M. m'a chargé.

J'ai pris les derniers ordres de S. M. sur le règlement de la rente de Schönfeld. Elle m'a chargé de faire relever sur le champ cette redevance, soit pour les fonds que vous ne remettrez à cet effet, soit par l'arrangement que vous ferez par vous-même avec le propriétaire de cette dotation.

Je vous prie, M., de me mettre à même de faire connaître à S. M. que ses volontés seront promptement [sic] exécutées, et de m'apprendre quand et par quel moyen cette libération s'effectuera.

¹⁶⁵ *Correspondance*, p. 123.

[en marge :] Cassel.

¹⁶⁶ Pièce non localisée.

285• Marinville à Biennais, [Cassel ?], 4 octobre 1811¹⁶⁷

dudit
M. Biennais

M.,

J'ai mis sous les yeux de S. M. votre lettre du 19 du mois dernier et j'y répons article par article, pour vous mettre à même de faire à qui de droit les réclamations des sommes qui vous sont dues par les divers services de la Maison.

1°, je vous renvoie le relevé des sommes dues pour le service de S. M la Reine, cet objet ne pouvant me regarder ainsi que vous le savez très bien.

2°, sur le relevé général de vos fournitures, montant à fr 97 752, il faut faire le tri suivant :

1°	82 614,20	regardant la Grande chancellerie,
2	1 261,79	pour barettes / sont du service du Grand maréchal,
3	400	pour un porc-épic /
4	199	pour <masques ?>, regardent le Baron de Boucheporn,
5	5 300	pour cuirasse, seront payés par la caisse particulière de S. M. avec le mémoire de Boutrais ; vous serez instruit incessamment [sic] de l'ordonnance de ce mémoire,
6_	1 500	pour écran /
7_	5 977	dépenses diverses /
8 _	<u>500</u>	pour fers à papillote / Tous ces objets fournis à Paris, et dont j'ignore la commande, seront payés probablement par l'intendant général auquel il faudra remettre un seul mémoire montant alors à 7,977.

97 752

Je parlerai aux divers chefs de service en votre faveur, mais c'est tout ce que je puis faire, car il ne m'appartient pas de m'occuper du service de ces MM, et je m'exposerais même au blâme de S. M. Écrivez leurs de votre côté et pressez la rentrée de vos fonds sur leurs budgets respectifs. La seule somme de 7 977 [fr] paraîtrait due par la garde-robe, mais comme elle provient d'objets achetés à Paris en mon absence et desquels je n'ai aucune connaissance, il sera mieux que vous en remettiez la facture à M. l'intendant particulier, qui prendra les ordres de S. M. à cet égard, ou plutôt qui me l'adressera comme relative à mon service et je ferai un rapport en votre faveur à S. M.

J'ai recherché sur mes écritures la facture de 1 995 fr dont vous ne vous rappeliez [sic] pas le sort : il résulte de ces recherches que cette

¹⁶⁷ *Correspondance*, p. 122–123.
[en marge :] Paris.

somme réduite à 1 900 fr vous a été soldée par moi à Paris le 11 juillet 1810, en un mandant sur le trésor de la couronne payable le 31 octobre suivant. J'ai donc déchiré votre facture comme objet entièrement terminé.

Je crois avoir répondu à vos demandes ; je serai satisfait de vous avoir retiré d'embarras à cet égard.

286• Marinville à son père, [Cassel ?], 4 octobre 1811¹⁶⁸

4 octobre 1811

M l'intendant particulier,

J'ai l'honneur de vous adresser, 1^o une procuration de S. E. le comte de Furstenstein au nom de M. Guérin, agent d'affaires, 2^o une reconnaissance de M Guérin de 150 actions de banque dont le comte est propriétaire, et dont l'inscription est restée entre les mains de M Guérin.

Vous voudrez bien remettre à M. Guérin la procuration afin de le mettre à même de vendre les susdites actions au profit du comte et réclamer sur ce prix de vente une somme de de 200,000 f. qui, par arrangement, doit vous êtres versée pour le compte de S. M.

Vous garderez jusqu'à ce versement la reconnaissance de M. Guérin pour la lui remettre lorsqu'il vous le fera.

Cette somme de 200 000 fr vous servira à acquitter un mandat de pareille somme que j'ai souscrit aux S^{rs} Bapst-Ménière & C^{ie}, joailliers, quay des Orfèvres à Paris, et dont l'échéance est le 30 octobre, vous me renverez [sic] ce mandat aussitôt qu'il sera acquitté.

287• Marinville au Trésorier général, [Cassel ?], 4 octobre 1811¹⁶⁹

dudit

M. le trésorier général,

La lettre que j'ai eû l'honneur de vous remettre dernièrement, par laquelle le S. Bourgeois, économe de Rambouillet, m'annonce le départ pour Cassel du troupeau de mérinos dont vous avez opéré le paiement, me devenant utile pour le matériel de ma comptabilité, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'en faire le renvoi.

¹⁶⁸ *Correspondance*, p. 124.

[*en marge* :] Paris.

¹⁶⁹ *Correspondance*, p. 124.

[*en marge* :] Cassel.

**288• Marinville à Boquet, valet de chambre, joaillier, [Cassel ?],
6 octobre 1811¹⁷⁰**

6 *ditto*

M. Boquet, valet de chambre-joaillier

M.,

Je vous prévien que, sur le rapport que j'ai l'honneur de faire à S. M. en votre faveur et sur les bons renseignements que je lui ai donné de vous, S. M. a daigné m'autoriser à vous nommer, à compter du premier de ce mois, l'un de ses valets de chambre ordinaire, sous le titre de valet de chambre-joaillier.

Vous jouerez à compter du jour de votre nomination, des appointemens de 3 000 fr par an, et vous serez logé et nourri au château ainsi que le sont les autres valets de chambre de S. M.

J'espère, Monsieur, que vous répondrez à cette bienveillante protection de S. M. par votre zèle constant pour son service et votre entier dévouement à sa personne et que je n'aurai qu'à me louer de ce que j'ai fait particulièrement pour vous en cette occasion.

289• Marinville au Grand maréchal, [Cassel ?], 6 octobre 1811¹⁷¹

6 octobre 1811

S. E. le Comte de Wellingerode, Grand Maréchal du Palais

J'ai l'honneur de faire connaître à V. E. que je viens de recevoir une décision de S. M. qui m'autorise à augmenter, à compter du premier de ce mois, son service intérieur d'un valet de chambre joaillier.

S. M. ayant ordonné que le traitement de ce nouvel employé fut combiné avec le logement et la nourriture qu'il recevra au château, comme les autres valets de chambre, j'ai cru devoir, pour l'ordre et l'exactitude du service, prévenir V. E. de cette disposition de S. M. afin qu'elle soit à même de prendre les ordres directs de S. M. à ce sujet.

¹⁷⁰ *Correspondance*, p. 124–125.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁷¹ *Correspondance*, p. 125.

[*en marge* :] Cassel.

290• Marinville à son père, [Cassel ?], 6 octobre 1811¹⁷²

ditto

M l'intendant particulier,

Les divers rapports qui m'ont été faits sur la médiocre qualité du dernier troupeau de 103 bêtes envoyé à Cassel par M. Bourgeois sous la conduite du Berger Denis Birot et la mort de 2 brebis sur l'espace de 3 jours ayant éveillé mes soupçons et attiré toute mon attention, j'ai ordonné au S^r Leloup, économe de l'établissement de Schönfeld, dont j'ai la direction, de dresser un procès-verbal de ce troupeau, en l'estimant à sa juste valeur et de se faire assister dans cette opération délicate par les deux bergers venus de l'établissement de Rambouillet.

Le procès-verbal que je joins ici vous convaincra que le S. Bourgeois s'est laissé trompé de la manière la plus grossière sur le choix des bêtes composant ce troupeau ou que lui-même a surpris ma confiance indignement, puisque l'estimation du premier troupeau ne s'élève qu'à 16 000 fr au lieu de 20 230 fr et celle du second qu'à fr 8 000 au lieu de 21 000 fr au moins qu'ils ont été vendus.

Dans cette circonstance, et vu la lezion [sic] positive sur cette opération, malgré l'envoi des 6 lettres de change que vous a déjà fait passer M. le trésorier général pour l'acquittement de ce troupeau, je n'ai pas hésité à donner l'ordre à l'économe de Schönfeld de renvoyer sans délai ce troupeau en son entier à M. Bourgeois par le même berger qui l'a conduit à Cassel, et que lui-même a signé le procès-verbal pour ne pas trahir sa conscience. Je pense donc que ce troupeau arrivera à Rambouillet vers le 21 de novembre.

En conséquence, je m'empresse de vous inviter, Monsieur, 1^o, à arrêter sans délai la remise que vous auriez encore à faire à M Bourgeois d'une partie des traites qui vous ont été envoyées ; 2^o, dans le cas ou vous auriez déjà fait la remise de ces traites, d'y mettre de suite opposition, entre les mains du banquier chargé de les acquitter à leurs échéances et dont vous devez avoir la note chez vous ; 3^o, de donner avis à M Bourgeois du départ de son troupeau de Cassel, des poursuites qui pourraient être dirigées contre lui, s'il ne consentait pas à le reprendre, de l'opposition que vous avez mise au paiement des lettres de change, etc etc ; 4^o, de lui envoyer copie de toutes les pièces convaincantes de cette affaire du procès-verbal avec lequel on est en droit de le poursuivre en tout lieu.

J'aime à croire, M., que M Bourgeois n'est pas aussi coupable qu'il

¹⁷² *Correspondance*, p. 125–127.

[en marge :] Paris.

paraît l'être. Il est fort jeune ; il s'est laissé séduire trop facilement par l'appât d'un gain facile et qu'il a cru assuré. En le détrompant à cet égard avec votre sagesse et votre prudence ordinaire, et surtout en lui faisant sentir toute l'inconséquence de sa conduite, je ne doute pas qu'il ne consente à tout ce que vous lui tracerez à faire. Mais s'il persisterait dans l'exécution de ce marché frauduleux et qu'il fit difficulté de souscrire à ce qu'il soit annulé (comme il le sera de droit) alors vous ne balancerez pas à le menacer sérieusement de donner à cette affaire toutes les suites qu'elle peut avoir et desquelles il lui sera impossible de sortir avec avantage pour son honneur et sa probité. Vous n'aurez pas besoin, je pense, d'ajouter à ces raisonnements ceux que la plus légère réflexion lui feront faire, qu'il serait perdu pour toujours, si je parlais de cette affaire à S. M., et votre caractère auprès d'elle sera déjà plus puissant qu'il n'en sera besoin pour le déterminer à un prompt [sic] et sérieux retour sur son étourderie.

En cas qu'il se détermine à en passer par un nouvel arrangement, soit par l'envoi d'un autre troupeau, soit pour la remise des fonds qu'il aurait reçus induement, vous lui ferez mettre ses propositions par écrit, et me les enverrez sans perdre de tems. Mais dans ce premier cas, il ne faudrait pas perdre un moment pour l'envoi à Cassel d'un nouveau troupeau, et il serait urgent qu'il en <confiat ?> le soin à un berger intelligent qui le ménagerait beaucoup dans la route.

Je m'en rapporte entièrement sur vous, M., du soin de mener à fin cette affaire si importante pour les intérêts de S. M., si majeure sous le rapport de la propagation d'une espèce pure de moutons dans le royaume, et si intimement liée à la confiance que S.M. m'a accordée, et que je fais tous mes efforts pour mériter.

L'impatience avec laquelle j'attendrai votre première lettre sur cet objet me fait espérer que vous n'en retarderez pas l'envoi.

Au moment où je vous écris le berger fait ses préparatifs de départ et demain le troupeau sera en route pour Rambouillet.

291• Marinville à Klenze, [Cassel ?], 7 octobre 1811¹⁷³

7 octobre 1811

M. Klenze,

M.,

J'ai mis sous les yeux de S. M. la lettre que vous m'avez adressée sur l'objet de la réclamation des voituriers qui ont conduit des pierres à Schönfeld.

¹⁷³ *Correspondance*, p. 127–128.

[en marge :] Cassel.

S. M. m'ordonne de vous écrire qu'Elle n'admet pas la cause que vous alléguez en faveur de votre conduite vis-à-vis de ces journaliers, et qu'Elle entend qu'ils soient soldés par vous à l'instant même, sauf à se faire rendre compte ensuite de l'erreur dont vous parlez aujourd'hui pour la première fois.

De deux choses l'une, Monsieur : ou vous avez été payé pour votre propre compte, ou vous l'avez été comme directeur des travaux. Dans le 1^{er} cas, vous avez été soldé suivant votre état et dans le second, vous avez dû prendre fait et cause pour vos subdélégués. Ainsi, de toute manière, c'est à vous et à vous seul qu'ils ont dû et dû s'adresser.

S. M. m'ordonne de vous témoigner son mécontentement sur ce retard, qui, s'il avait une cause, en devait retomber que sur vous et nullement sur de pauvres gens qui devaient être bien plutôt payés les premiers. S. M. m'avait ordonné une mesure très rigoureuse à prendre pour que ce remboursement fût fait sans délai à ces voituriers, mais sur ma prière et d'après l'assurance que je lui ai donné de votre empressement à obéir à ses volontés, Elle m'a laissé le maître de cette affaire.

Je vous invite, M., à terminer prudemment [sic] cette liquidation et à me remettre toutes les pièces justificatives qui vous restent et qui depuis longtemps doivent être déposées.

S. M. ayant pris cette réclamation à cœur, il ne serai [sic] pas prudent de la traîner en longueur, et j'espère que vous ne me donnerez pas lieu d'avoir des regrets sur la promesse que j'ai faite à S. M. en votre nom.

P.S. – Cette affaire a été éclairée à l'entier avantage de M^r. Klenze. L'erreur provenait d'une addition fautive qui réduisait 1 000^{fr} sur son compte général et l'a empêché de solder tous les fournisseurs.

M.^r Moulard a été chargé de terminer cette différence.

292• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 26 octobre 1811¹⁷⁴

26 octobre 1811

M le préfet de la Fulde,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 courant concernant les acquisitions des terrains pour l'agrandissement de Schönfeld, desquelles il résulte que cette propriété est augmentée,

1° du terrain de la commune de <Zerhorn ?>	39arpents 91<vestres ?>
2° du terrain en friche	<u>46. 89 ½</u>
	86. 30. ½

¹⁷⁴ *Correspondance*, p. 129–130.

[en marge :] Cassel.

pour la somme de		fr 34 565,68
Par votre lettre du 7 septembre, vous m'aviez déjà annoncé l'acquisition,		
1° de la terre de Mauretius	30 ^{arpents} 22 ^{<vestres ?>}	
2° terrains situés entre la route de Francfort		
et l'allée des peupliers	<u>40. 87.</u> ^{5/8}	
	70. 109 ^{5/8}	
Sur quoi il faut déduire l'équivalent en nature		
accordé aux habitans de Weilheim		
sur cette dernière acquisition	<u>16. 52.</u> ^{9/16}	
	54. 57. ^{1/16}	
pour la somme de		52 518,89
Ainsi le total des terres acquises est de	<u>140. 87</u>	
et la somme à payer en comprenant le complément de Weilheim pour la détaxation faite des		
40 arpens montant à	1 478, 89 ^[fr]	
s'élève à		<u>fr 87 984,57</u>

J'ai eu l'honneur de mettre ce travail sur les yeux de S. M. avec un rapport à l'appui. S. M. approuve ce dessein dans tout son contenu et a ordonné que les fonds nécessaires à ce paiement fussent mis à ma disposition au fur et à mesure de l'échéance des termes que j'aurai pris.

J'ai l'honneur¹⁷⁵ de vous envoyer en conséquence la notte [sic] des échéances que j'ai jugé à propos de prendre pour la facilité et la sûreté des payemens. Je vous prie de me faire connaître votre opinion à cet égard.

En résumant le travail de nos transactions jusqu'à présent, je vois qu'il reste encore à échanger ; 1°, 22 arpens provenant des terres acquises du S.^r Mauritius ; 2°, 8 arpens répandus ça et là qui sortent du cadre de la propriété, et je pense que vous n'avez pas encore eû le tems ou la facilité de vous occuper de ce dernier échange. Je vous renouvelle à cet effet le désir que S. M. a exprimé de voir réunis ensemble toutes les terres éparses qui peuvent dépendre de Schönfeld, et je vous soumets l'idée d'échanger sur le champ les terres que je viens de vous désigner contre la seconde partie du terrain existant le long de la route des Peupliers, depuis la petite route de traverse jusqu'à la route droite qui mène de l'allée des Peupliers à Schönfeld. Je suis convaincu que cette détaxation sera à peu près compensée et que s'il y a un solde en faveur des propriétaires de ce terrain, il sera peu considérable.

En tout cas et pour ne pas arrêter la conclusion des opérations déjà convenus [sic], j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire dresser le plutot [sic] possible, afin que je les signent, tous les contrats <cy ?> relatifs, en ayant soin d'y faire détailler les numéros du cadastre et les certificats des hypothèques [sic] pour sûreté des intérêts de S. M.

Je vous prie également de vouloir bien me faire connaître quel sera le mode de payment que j'aurai à faire. Je pense que ces différentes sommes devront être versées entre vos mains.

¹⁷⁵ Suit en conséquence, biffé.

Vous m'obligeriez beaucoup de faire dresser en français les états de déclaration d'échange et les relevés du cadastre qui doivent être à l'appui des contrats ou des titres relatifs à ces diverses opérations.

Échéances des paiements

1 ^{er} contrat	/1811	/1 ^{er} novembre	7 000	
Mauretius, 30 arpens	/	/1 ^{er} décembre	7 000	
	/1812	1 ^{er} janvier	<u>8 500</u>	22 533
2 ^e contrat – 3 ^{ème} contrat 1809 et 1810 Communes de Zevhren et Weilheim				
Zevhren	8 ^{arpents} , 20 3/4			
<Weilheiden ?>	<u>10. 11. 3/8</u>			
	<u>18. 32 6/8</u>	1812	1 ^{er} février	3 538,10
4 ^e contrat				
Divers propriétaires de terrain	1 janvier	7 000		
de la commune de Zevhren	1 février	7 000		
21 ^{arpents} 58 ^{7/8}	<u>1 avril</u>	<u>7 976,28</u>		21 976,28
5 ^e contrat				
Terres en friche du clos de chasse	45 ^{arpents} 89 ^{1/2} à 50 th.	1 ^{er} avril		9 051,40
6 ^o contrat				
Terrain cédé par divers de Zerhern et Cassel	/ 1 février	10 000.		
Compensation faite de 40 ^{arpents} 87 ^f ^{5/8} /1 mars		<u>18 507.</u>		28 507
7 ^e contrat ou autre pièce				
Compensation de l'indemnité des habitans				<u>1 478,39</u>
de Wilheinden ¹⁷⁶ [sic] 1 ^{er} décembre 1811				87 084,57

293• Marinville au préfet de la Fulde, [Cassel ?], 2 novembre 1811¹⁷⁷

2 9.^{bre} 1811

M. le préfet de la Fulde

Je m'empresse de vous prévenir que S. M., par sa décision de ce jour, autorise M. le trésorier général à délivrer entre vos mains les acceptations, pour la somme de f^s 87084. 67^c due à divers pour les 140 arpens acquis en son nom privé pour être ajoutés à Schönfeld.

Ces acceptations seront faites aux échéances ci-après :

¹⁷⁶ Weilheiden.

¹⁷⁷ *Correspondance*, p. 131.

[en marge :] Cassel.

1 ^{er} décembre	13 478. 89.	/
1 ^{er} janvier 1812	17 533. ”	/
1 ^{er} février	20538. 10.	/ 87 084. 67.
1 ^{er} mars	18 507.	/
1 ^{er} avril pour solde	<u>17 027. 68</u>	/

Le contrat que j'ai signé avec Mauretius ayant été arrêté le premier de tous et portant que le paiement sera fait dans l'espace de 3 mois, je désire qu'il soit payé d'abord. Quant aux autres payemens, vous voudrez bien les diviser, comme vous le jugerez convenable, pour que chaque [sic] des parties prenantes soit satisfaits.

J'ai l'honneur de vous renouveler [sic] le désire que j'ai de recevoir tous les contrats bien en règle de ces diverses acquisitions, et je vous prie d'avoir la complaisance de les examiner attentivement avant que de me le faire passer.

Recevez, M., la nouvelle assurance de ma haute considération.

**294• Marinville au Grand chambellan,
[Cassel ?], 4 novembre 1811¹⁷⁸**

4 novembre 1811

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois d'octobre, montant, suivant le bordereau général et pièces à l'appui à fr 11 937,21^{1/3}

Il en resterait à disposer sur le budget général au 1. ^{er} octobre	6 899,92
Le douzième d'octobre est de	<u>6 133,33^{1/3}</u>
J'avais donc à disposer pour octobre	13 033,26 ^{1/3}
Les comptes dudit mois d'octobre s'élèvent à	<u>11 937,21^{1/3}</u>
Reste un boni, réversible sur novembre et décembre de	<u>fr 1 096,05</u>

Sur les 16 937,21^{1/3} ci-dessous 5 150,50^[6] étant payés par décision de S. M. et le bon de 6 899,93^[6] étant réparti sur tous les chapitres de mon budget, j'ai voulu opérer de manière à

¹⁷⁸ *Correspondance*, p. 131–132.

[*en marge* :] Cassel.

Au lieu du texte précédant, biffé :

4 ditto, Cassel

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois d'octobre, montant suivant le bordereau général et pièces à l'appui 11 937,21^{1/3}.

J'aurai l'honneur d'observer à V. A., que pour le compte du troisième trimestre, rendu le 1^{er} octobre, il résultait un boni de

	<u>fr 6 899,93</u>
que le chapitre 1 ^{er} produit à lui seul	3 835,44
que je suis autorisé à dépenser par mois pour ce même chapitre	<u>3 000</u>
Ensemble	6 835,44

Que la dépense du présent mois n'est que de

6 714,05

Partant, il résulterait encore un différence en faveur de ce chapitre de 121,39

La décision de S. M. du 30 octobre m'autorisent à porter en [partie laissée en blanc].

ce qu'aucun de ces chapitres ne fut dépassé. C'est pourquoi j'ai porté aux chapitre 1^{er} 2 683^{fr} seulement et les 2 167,50^{fr} restant ont été compris dans le chapitre 4 qui m'offrait un boni de 2 731,15^{fr}.

L'important, au reste, est que le douzième en général ne <soit ?> pas dépassé et c'est ce que je prouve par le résultat ci-dessus.

Le compte du dernier trimestre expliquera d'une manière plus détaillée l'ensemble de nos comptes et la répartition faite sur chacun des chapitres de mon budget.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse, le très <humble] ?>

Bordereau général des dépenses d'octobre	
Chapitre	1. Toilette du roi 6 714,05
	2. Traitement des artistes 866,66
	3. Appointements des employés au service de l'intérieur 1 850 ^{1/3}
	4. Cadres et dorures 2 506,50
	5. Encouragements fabrique de soieries <u> ' '</u>
	11 937,21 ^{1/3}

295• Weygandt à Marinville, concernant un projet de réorganisation de l'Académie des Beaux-Arts de Cassel, Cassel, 4 novembre 1811¹⁷⁹

Monsieur le Baron,

J'ai l'honneur de vous adresser une copie d'un plan de réorganisation pour l'école de dessin de Cassel, que S. E. M^{gr} le comte de Wolfratte¹⁸⁰ m'a ordonné de lui soumettre. Rien de ce qui concerne les arts ne devant être fait sans votre approbation, je serais aussi flatté de l'obtenir que d'avoir rempli le but que Son Excellence se propose

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Baron,

votre très humble serviteur

[signé -d'une autre encre :] Weygandt

Cassel, le 4 novembre 1811 ./.

296• Copie d'un projet du peintre Weygandt, de réorganisation de l'Académie royale des Beaux-Arts de Cassel, Cassel, vers le 4 novembre 1811¹⁸¹

Copie d'un plan de réorganisation de l'école de dessin de Cassel, demandé par M^{gr} le Comte de Wolfratt, ministre de l'Intérieur¹⁸².

¹⁷⁹ Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 41, f^o 258r.

[Cachet à la cire et adresse au f^o 273r :] Monsieur / Monsieur le Baron de Marinville.

¹⁸⁰ Wolfratt.

¹⁸¹ Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 41, f^o 259r–261v.

¹⁸² [en marge :] à placer dans pièces relatives aux Beaux-Arts [et paraphe de Marinville(?) :] < M ?>.

Pour Monsieur le Baron de Marinville,
Directeur des Arts.

Monseigneur,

Pour répondre aux ordres de V. E. qui m'on été transmis par M^r Kinson, j'ai l'honneur de mettre sous ses <yeux ?> un plan de réorganisation de l'école de dessin de Cassel qui puisse présenter tous les différens degrés d'utilité que le gouvernement doit attendre de cette institution. J'ose espérer que V. E. voudra bien l'accueillir avec bonté, et y voir les vues du bien public et d'économie qui l'on dictés.

L'école de dessin devant avoir pour but de former non seulement des peintres, des dessinateurs, des graveurs, des sculpteurs, des architectes, mais encore des artisans de tous genres, qui portent dans les manufactures, dans les ateliers [sic] du royaume, et dans tous les ouvrages particuliers, tant de nécessité absolu, que de luxe, ce degré de perfection qui ne saurait exister sans une connaissance parfaite de l'art du dessin, qui seule assure aux nations cette prééminence qui fait fleurir l'industrie et le commerce, je proposerai donc à V. E. de former cette école de manière à ce quelle présente les différens avantages suivans.

Organisation de l'école

Les leçons se donneront chaque jour et non comme jusqu'à présent deux fois par semaines. L'école est ordinairement composée de la manière suivante :

- 1^o, un directeur
- 2^o, un secrétaire
- 3^o, un professeur des principes du dessin en général
- 4^o, un professeur de dessin d'après la bosse
- 5^o, un professeur d'anatomie
- 6^o, un professeur de dessin du paysage
- 7^o, un professeur de perspective et de géometrie
- 8^o, un professeur d'architecture
- 9^o, un professeur de peinture
- 10^o, un professeur de sculpture et d'ornemens
- 11^o, un professeur pour la gravure

Le directeur devra voir la surveillance générale de l'école. Pour diminuer le nombre des professeurs, j'ose proposer qu'il devrait être chargé de l'instruction des élèves dans l'art de la peinture.

Le secrétaire de l'école de dessin pourrait être chargé des détails de

l'administration et de la correspondance. Il devra de plus être chargé de la comptabilité de la maison, de la garde de la bibliothèque. Il serait nécessaire que ce soit un artiste : le S^r Robert, professeur de perspective et de géométrie, qui remplit à l'école de dessin actuelle les fonctions de secrétaire, pourroit être continué dans ces trois emplois.

Le professeur des principes du dessin enseignera à dessiner aux jeunes gens dans tous les genres de principes : le S^r Zusch s'acquitte depuis deux ans très exactement de cette charge.

De la classe précédente, les élèves entreront dans la classe de dessin d'après la ronde nosse. Le S^r Range, professeur de l'école actuelle, remplirait parfaitement cet objet. On pourrait ajouter à cette instruction celle de l'anatomie d'après les figures anatomiques de plâtre et celles du paysage dans une plus grande étendue.

Dans l'art de la sculpture, deux professeurs seraient nécessaires, si la proposition suivante était acceptée, l'un pour la sculpture en général et l'autre pour les modèles qui sont destinés à être fondus, vu que ce dernier ouvrage demande des connaissances dans l'art de fondre. Cette dernière place serait remplie parfaitement par le S^r Henschel que Sa Majesté a fait venir de Paris.

Cette dernière proposition me conduit naturellement à l'idée de jeter [sic] des figures en fer fondu. J'en ai vu de jettées [sic] en creux qui ne laissent rien à désirer de la netteté de leur jet. Une fabrique de fer¹⁸³ pourrait être disposée pour se passer du bronze, qui est si cher. Les belles statues de marbre, sans nuire à la pierre, pourront être formées et multipliées, et pourraient ainsi servir d'ornement aux places capitales. On pourrait prévenir toutes les fonderies de fer de s'adresser à l'Académie dans le cas où elles auraient besoin de modèles pour des ouvrages particuliers.

Pour la place de professeur de sculpture en général, ci-dessus mentionné, le S^r Ruhl, déjà employé dans l'école, convient plus que personne. Le professeur d'architecture est nécessaire pour développer [sic] aux élèves les principes de l'art. Il est nécessaire qu'il s'occupe [sic] en même tems de la partie des arts qui se dessinent avec le compas. Le S^r Eulner peut être continué dans cette charge, qu'il remplit avec succès.

Il n'existe pas à l'école actuelle de professeur de gravure. Il serait cependant nécessaire qu'on s'occupât de cette branche de l'art, tant pour former des artistes en ce genre, que par l'utilité qui en résulte pour les différens métiers. Je proposerai donc à V. E. de nommer comme professeur de gravure un homme qui ait les talens [sic] nécessaires.

Après avoir mis sous les yeux de V. E. le besoin de composer l'école des professeurs que je viens de lui désigner, je fixerai son attention sur la nécessité qu'il y a de leur donner des appointemens suffisans pour qu'ils

183 Suit *fondu qui ne laisse, biffé.*

puissent vivre sans consacrer une partie de leurs tems à d'autres soins qu'à ceux de l'école.

Je dois encore observer à V. E. la nécessité d'avoir une bibliothèque composée des livres les plus nécessaires, soit pour la théorie, soit pour la pratique, et une collection de tableaux, d'estampes, de bons plâtres et de bons modèles dans tous les genres.

Au premier aperçu [sic], il paraîtrait que ces objets doivent occasionner une grande dépense, mais je crois pouvoir répondre à cette objection en représentant à V. E. qu'il y a déjà eu une école à Cassel, et que plusieurs de ces objets existent encore ; ceux que l'on serait obligé d'acheter couteraient peu de chose, et pourraient ne l'être qu'au fur et à mesure.

Que V. E. me permette de lui observer qu'il faudrait un local plus étendu et plus clair que celui où se trouve l'école actuelle. Je crois que le bâtiment dit de la Halle, à côté de l'imprimerie royale, conviendrait pour cet établissement. On pourrait d'ailleurs à peu de frais le rendre propre pour cet objet.

D'après ce mode d'organisation, les dépenses seront plus considérables quelles ne le sont maintenant, mais si V. E. le permet, je lui observerai qu'en réunissant aux revenus dont jouit l'ancienne école, le prix de l'abonnement des almanachs du royaume, le surcroit de dépense serait rempli.

Je ne fixerai pas l'attention de V. E. sur les moyens d'exciter l'émulation des élèves, tels que les prix et les expositions annuelles ; je pourrai m'étendre sur ces détails qui ne tiennent qu'à l'organisation intérieure si V. E. l'ordonne.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,
de Votre Excellence,
le très dévoué serviteur.

[signé avec une autre encre :] Weygandt, Peintre de Sa Majesté

297• Projet de réorganisation de l'Académie royale des Beaux-Arts de Cassel, par ses professeurs, [Cassel ?], 9 novembre 1811¹⁸⁴

Plan
 et idées pour l'organisation de l'Académie
 royale de peinture, de sculpture et architecture,
 demandé et présenté à Son Excellence
 Monseigneur le Ministre de l'Intérieur
 par les professeurs de l'Académie
 le 9 de novembre 1811

Monseigneur,

Votre Excellence nous a ordonné de présenter etc etc....

Si l'utilité qu'ont les beaux-arts étoit bornée seulement à la représentation de beaux objets et n'avoit pour but que de donner du plaisir, on pourroit aisément s'en passer. Mais son utilité est plus étendue [sic] et plus générale, car comme il est absolument nécessaire aux savans [sic] d'apprendre les langues anciennes, de même les connoissances [sic] de l'art du dessin est indispensable pour les artistes, pour les compagnons d'arts et pour le plus grand nombre des ouvriers de métiers [sic].

Aussi, c'est une vérité irrévocable que les hommes sont de beaucoup redevable [sic] à l'art du dessin, car c'est lui qui a contribué en grande partie de former les mœurs des hommes, de les tirer de l'état d'ignorance et de rudesse, et de leur avoir procuré tant de commodités. Sans l'Art du dessin nous n'aurions point de maisons, point de meubles, point de vases et vaisseaux et d'autres choses devenu nécessaires, sans vouloir parler des autres pour ornemens, amusement et passe tems.

Pour donc procurer aux grands, aux riches et à ceux qui sont à leur aise toutes ces choses mentionnée [sic], il est nécessaire et indispensable au peintre, sculpteur, architecte, graveur, fabricant de tapisserie, tapizier [sic], menuisier, serrurier, ceinturier, ciseleur, tourneur en ivoire [sic], jardinier, etc, etc, et à tant d'autres ce qui mènera trop loin à les tous citer.

De là sort¹⁸⁵, la nécessité d'une école de dessin, qui, non seulement seroit pour la résidence royale et qui certainement contribueroit à son nouveau lustre, comme aussi pour tout le royaume, de la plus grande utilité. Presque dans tous les pays, on a depuis plus de cent ans et plus reconnu cette nécessité, et a fondé des instituts pour cet usage. Un dernier exemple [que] les ci-devants et actuelles États prussiens nous ont présenté,

¹⁸⁴ Original, Paris, Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers, Ms Masson 41, ff° 265r–270r.

[*en marge* :] Copie.

¹⁸⁵ Sorte.

où, dans chaque capitale de province, on a établi des écoles de dessins pour améliorer [sic] le goût des fabriques et manufactures. Un autre exemple nous cite l'*École d'agriculture*, Paris, 1759, page 142, ce qu'une députation de commerce en Bretagne, dans un rapport, représentoit au gouvernement :

« Presque tous les arts qu'il est si important de perfectionner, ne peuvent faire de grands progrès sans le dessin, c'est principalement par le goût supérieur dans cet art que les manufactures du royaume se sont acquis la préférence sur celle des étrangers. Les villes de Rouen et Rheims [sic] ont fondé des Écoles publiques de Dessin. Nos Artistes et nos Ouvrier retireroient beaucoup d'avantage d'un pareil Établissement. »
Comme dans cette résidence une pareille école a déjà existé, mais qui, dans les derniers tems, a perdu beaucoup, surtout par la perte de la Galerie de peinture et par sa dislocation, ce qui a fait qu'elle est tombé en décadence.

Pour la relever par une nouvelle organisation nous paroît, selon notre vue médiocre, plus facile, que de créer une tout à fait nouvelle et cela par les Raisons suivantes : L'École actuelle possédant encore plusieurs effets et nécessités nécessaires, qu'on pourroit peu à peu augmenter, <éllire ?> les effets qui sont hors d'état de servir et les remplacer par des nouvelles.

Les amélioration sont, sans toute fois oser vouloir prescrire les suivantes :

1.

Il est certain qu'après une nouvelle organisation, le nombre des élèves s'augmentera et attirera aussi des élèves étrangers ; il seroit nécessaire de multiplier les leçons, de manière qu'on donnerai tous les jours, ou plusieurs jours, d'avantage que jusqu'ici.

2.

Pour rendre l'instruction plus commune et pour bien atteindre le but, il seroit nécessaire d'accorder pour cela un autre local qui soit plus ample et clair,

a) pour mieux placer le petit reste des tableaux de l'Académie et de procurer par là l'occasion aux élèves de pouvoir s'en servir en les copiant ou en les comparant avec leurs études,

b) pour ranger les figures et bustes de ronde bosse d'une manière plus avantageuse, pour que les élèves les puissent aussi dessiner hors des leçons,

c) pour pouvoir séparer l'instruction du dessin d'après le modèle [sic] vivant des autres appartements [sic] destiné [sic] à l'instruction, à cause de lampe nécessaire, mais qui gête par sa fumée les tableaux,

d) enfin, pour mieux pouvoir garder que dans le local actuel, tous les autres effets et nécessités.

Pour remedier à cela nous osons remettre à Votre Excellence si

l'autre¹⁸⁶ halle à côté de l'Imprimerie Royale, ne pourroit être destiné [sic] a cet usage.

3.

Pour garder les effets, objets, et nécessités de l'Académie, nous croyons qu'il seroit nécessaire de nommer l'un ou l'autre des professeurs, qui en même tems aye la surveillance sur les élèves, qui hors des leçons académiques s'occupent à copier des tableaux ou dessiner d'après la bosse. Pour cet effet, il faudroit qu'il loge dans le nouvel [sic] local.

4.

Comme pour étudier l'art du dessin, et principalement la figure humaine, qui est la plus essentielle et par où les élèves pourront en dessinant et modelant deligemment [sic] apprendre pour d'autres branches de l'art les plus belle [sic] proportions, étant déjà réglé, qu'on trouve des leçons pour dessiner d'après le modèle [sic] vivant, d'après la ronde bosse, et les principes du dessin, que les professeurs actuellement en place donnent, et, qu'outre ces leçons, la disposition étant faite qu'un desinateur auquel il importe de dessiner les objets juste [sic] et correctement trouvera pour cet effet l'occasion d'étudier l'art indispensable et nécessaire de la perspective, de même l'artiste et l'artisan pourra se procurer des connoissances nécessaires à dessiner des ornemens dans les leçons qui se donnent dans cette vue. Il seroit donc selon nous rien à changer, excepté à l'instruction des principes de l'architecture où nous croyons devoir proposer, qu'il seroit nécessaire de placer encore un autre architecte pour étendre un peu plus cet instruction et ne pas la restreindre comme jusqu'à présent aux seuls ordres des colonnes d'architecture.

5.

Pour rendre ce nouvel institut plus généralement utile, il serait, selon notre jugement, bon d'instituer du moins l'instruction de la géometrie pratique. Cette connoissance étant le premier pas au dessin et qui a été jusqu'à présent négligé ou cru tout à fait inutile, tandis qu'elle soit indispensable et même chose capitale de tant d'arts et métiers et que seul par elle plusieurs manœuvres sont rendu [sic] plus facile. De placer un professeur pour cet instruction seroit nécessaire, ou le professeur d'architecture ou de perspective pourra contre une indemnisation, s'en charger.

6.

Avec le tems, un tel institut pourroit bien être étendu par une instruction d'anatomie pour conduire par là les élèves à une meilleure connoissance du corps humain, à laquelle on pourroit encore ajouter des prélections [sic] sur l'art, sur l'histoire de l'art, sur l'histoire universelle, et d'autres sciences théoriques appartenant aux arts.

¹⁸⁶ [*en marge* :] Depuis la présentation de ce plan, cette halle a été accordé [sic] à l'école secondaire ou bourgeoise. Si l'organisation de l'Académie est accordé [sic], les professeurs tâcheront de s'arranger [sic] dans le local actuel.

7.

Un professeur de l'art de la gravure seroit très nécessaire, tant pour former des artistes que des ouvriers, qui, dans leurs travaux, ont besoin d'une telle instruction.

8.

De augmenter [sic] peu à peu la petite bibliothèque de l'Académie par des œuvres nouveaux [sic] et utile, comme aussi de former une collection d'estampes, afin que l'un et l'autre puisse servir aux élèves dans leurs études.

9.

Les plus pressantes nécessités du nouvel institut sont de le pourvoir de plusieurs modèle [sic] de plâtre, qui, sans vouloir prescrire, pourroit selon nous être procuré de la manière suivante : Mr Denon nous a assuré, en emmenant [sic] les tableaux de la Galerie de peinture, que si l'Académie presentoit avec profonde soumission une pétition à Sa Majesté l'Empereur et Roi, nous pourrions peut-être recevoir un certain nombre des meilleurs plâtres d'après l'antique du Musée de Paris. Nous hazardons [sic] de remarquer ceci très humblement que peut-être si Sa Majesté notre très gracieux Roi daignoit s'intéresser du nouveau institut auprès de son élevé auguste frère, ce seroit bien le moyen par où l'institut pourroit acquérir ces plâtres d'une manière plus facile.

10.

Afin que les professeurs travaillent et s'acquittent avec plaisir, ardeur et fidèlement [sic] de leur charge, et ne négligent aux fraix [sic] de l'institut l'instruction, par des soucis <croissants ?> de subsistance, qui déjà ont duré si longtems, il faut avec soumission supplier [sic] de déterminer des traitements pour pouvoir remédier à leur subsistance.

11.

Pour l'utilité générale et spéciale de l'institut, nous nous croyons obligé de faire la très humble proposition d'ordonner, semblable à l'ancienne, une Société d'artistes composé [sic] d'une direction, d'artistes et de membres honoraires, qui, dans certaines séances, jugent et censurent les ouvrages des élèves, qui leur donnent des éloges ou qui les blâment, qui délibère et prenne un soin particulier du bien être de l'institut, de même que dans des cas qui peuvent survenir, doivent juger des objets proposé [sic] d'art et d'industrie, <où> que jugé [sic], il faudroit que les membres artistes ayent une voix décisive et les membres honoraires [sic] une voix consultative.

12.

L'histoire nous apprend que déjà du tems des Grecs les expositions publiques étoit usitées. Dans plusieurs endroits capitaux, où des académie d'art existent, ces expositions se font annuellement, et certainement ils [sic] sont par deux raisons d'une grande utilité : *primo*, pour les artistes et compagnon d'art, *secondo* pour le publique [sic].

Primo 1. que par ce moyen les artistes, etc, etc, entendent et se servent du jugement des connoisseurs et non connoisseurs,
 2. d'entretenir et soutenir l'émulation,
 3. que le mérite des auteurs soit rendu public et que par des justes éloges ou un blâme équitable, leur diligence s'anime,
 4. que plusieurs seront conduis [sic] à des nouvelles idées.

Secundo 1. que le goût du publique [sic] se forme, en voyant et comparant,
 2. de conduire l'attention [sic] sur des artistes et artisans rempli de talent,
 3. que la vue de ces productions excitera [sic]¹⁸⁷ plusieurs de s'occuper de l'art,
 4. de régler les jugemens porté [sic] sur l'état des arts et métiers et de leurs exercices.

Par ces raisons, il seroit à souhaiter qu'une telle fut disposée.

13.

Le moyen de réveiller et récompenser les élèves, et ce que nous pourrons prouver par notre expérience seroit, selon nous, de leurs déterminer des prix pour les animer à la diligence et l'émulation.

14.

Pour ceux d'entre les élèves qui se destinent uniquement à l'art et qui se distinguent dans sa carrière, seroit certainement une incitation de plus, si l'institut voulut constituer un fond pour pouvoir se perfectioner [sic] en France et en Italie, comme aussi anciennement [sic] c'étoit l'usage.

15.

La nomination, d'un secrétaire perpétuel qui soit chargé de tenir la plume aux occasions qui se présentent. Un artiste seroit le plus préférable, à cause des connoissance [sic] des choses qui regardent l'art. Si aucun artiste ne pourroit prendre cette charge, il faudroit la donner à un autre individu, mais il faudroit que l'un ou l'autre se puisse flatter [sic] d'être rémunéré.

16.

De la charge d'un caissier et payeur, l'un ou l'autre des professeurs se pourroit charger en lui accordant un petit profit ou récompense de ses travaux.

Ce sont ici, V. E., nos médiocres idées pour lesquelles nous croyons que cet [sic] école de l'art puisse être amélioré [sic] et rétabli [sic], etc, etc, etc.

¹⁸⁷ Excitera.

État

sommaire de [M]Mrs les professeurs de l'Académie royale de peinture, de sculpture et architecture

Titre et Noms	Âge	Époque de services	Traitemens	Observations
Vaca[n]t. Président Vacant. Directeur Vaca[n]t. Secrétaire Vaca[n]t. Trésorier				
Professeur Jean Chrétien Ruhl Sculpteur de la Cour et professeur de l'Académie	48 ans Sert 22 ans	Janvier 1791	971,25[fr]	
Ernest Frederic Robert Peintre et Inspecteur des effets de <l'Académie ?> et de la ci-devant Galerie de Peinture et Professeur de l'Académie	49 ans	Mars 1793 A servi 9 ans sans traitement. En tout 19 ans 10 mois.	388 f 50 ct	Le Sr Robert étoit nommé par le ci-devant gouvernement comme inspecteur des effets de l'Académie et de la ci-devant Galerie de peinture, pour l'indemniser dans la suite de ses longues [sic] services rendu à l'État en partie <i>gratis</i> et après pour un traitement le plus médiocre. Par l'entière dissolution de la Galerie, sa place assurée est rentré [sic], et il perd par là en traitement et autres émolumens par an entre 2 487 fr jusqu'à 2864 fr.
Andre Range Peintre et professeur de l'Académie	50 ans	Septembre 1795. A servi 6 ans sans traitement. En tout 17 ans 4 mois	777 fr	
Juste Henri Zusch, Peintre et maître de dessin de l'Académie	30 ans	Octobre 1809 Sert 3 ans 3 mois	388,50[fr]	
Guillaume Bernard Eulner, architecte et professeur de l'Académie	32 ans	Juillet <1790 ?> Sert 22 ans 6 mois	194,25[fr]	
Membres Académiciens				À l'époque que la direction s'est dissout d'elle même, les séances tant privées ou publiques n'ont plus eu lieu, les membres académiciens et honoraires se sont retiré [sic].
Membres honoraires				
			2 719,50[fr] ¹⁸⁸	

188 Somme ajoutée au crayon de papier

298• **Marinville à Bourgeois, [Cassel ?], 14 novembre 1811**¹⁸⁹

14 *ditto*
M Bourgeois

Monsieur,

J'ai reçu vos 2 lettres concernant le troupeau de 120 bêtes que je vous ai fait renvoyé et la communication de celle que vous avez adressée à M Leloup sur le même objet. Ce n'est qu'après des examens réitérés et de mûres [sic] réflexions [sic] que j'ai pris le parti dont vous paraissez si fortement contrarié. Aussi, M, n'ai-je pas pensé faire en cela une chose qui vous fut agréable, mais bien à répondre en tout à la confiance qui m'est accordée par S.M. et au principe fondamental de notre établissement, qui, comme vous auriez dû ne pas l'oublier, tient à la pureté de la race des moutons et à la propagation de cette espèce dans le royaume.

Je m'attendais, Monsieur, à une partie des observations contenues dans vos lettres, mais je pensais bien aussi que vous ne toucheriez pas l'article de l'âge des bêtes, du vice existant dans le sang de quelques-unes d'elles, des maladies rédhibitoires, telle que la <pousse ?>, dont quelques-uns sont attaquées, de l'immense quantité de grosse laine qui se faisait apercevoir sur la surface des toisons malgré le soi extrême qu'avait pris en route le berger Birot de l'arracher. Je n'entrerai pas dans plus de détail quant à la défectuosité des bêtes. Je laisse ce soin à M. Leloup, sur les 30 ans d'expérience duquel je puis compter et qui dans tout ceci n'a pû et dû suivre que les sentimens de son honneur et de sa conscience, sans songer à des sentimens de considérations personnelles, qui y auraient nui. Je me borne ici à vous répéter que vous avez oublié, 1°, la haute partie avec laquelle vous contractiez ; 2°, qu'il s'agissait d'un marché de confiance et non débattu ; 3°, que votre lettre m'annonçait l'envoi de ce troupeau, portant en tête Établissement royal de Rambouillet et que cette pièce est déjà plus que suffisante contre vous ; 4°, que cette même lettre annonce que le second troupeau sera au moins égal en beauté au premier, ce qui est entièrement contreprouvé par le fait ; 5°, que vous vous êtes donc exposé à tout ce qui pouvait en résulter pour vous de désagrement et de manque à gagner.

Je vous invite donc, M., à faire un retour sur votre conduite en cette occasion, et à me faire revenir de tout idée défavorable qui pourrait me rester sur votre compte. J'aime à croire que vous sentirez que votre propre intérêt exige ce que vous appelez [sic] un sacrifice et que je ne

¹⁸⁹ *Correspondance*, p. 132–134.

[*en marge* :] Rambouillet.

puis, moi, considérer ainsi. En résumant donc cette affaire, voici ce que j'ai l'honneur de vous proposer :

1^{ère} proposition

Annuler le second marché et rendre le prix des 120 bêtes renvoyées ainsi qu'il a été payés.

2^{ème} proposition

Rendre la moitié du prix des 120 bêtes et me renvoyer en mars prochain 60 brebis d'élites et leurs agneaux, suivant les qualité détaillées dans la 3^{ème} proposition.

3^{ème} Proposition

Considérer le marché comme bien conclu, moyennant l'obligation de signer entre les mains de l'intendant particulier de S. M. d'envoyer à Cassel, en mars prochain, un troupeau de 120 brebis et leurs agneaux, de pure race, de l'âge de 3 ans au moins et de 7 ans au plus, et au choix d'une personne qui sera désignée à cet effet.

Les frais de voyage de ce troupeau seront payés par moi et il sera accordé, en outre, 2 000 fr d'indemnité pour la nourriture dudit troupeau à Rambouillet pendant l'hiver. Au moyen de l'un de ces arrangements, je solderai en décembre ce qui est dû à M Bourgeois sur le premier troupeau.

Je crois, M., avoir répondu par ces propositions tant à la confiance de S. M., qu'aux règles de la justice la plus stricte. J'attendrai votre réponse avant de mettre cette affaire sous les yeux de S. M. et je désire qu'elle soit telle que je puisse vous éviter de nouveaux désagréments qui cette fois seraient officiels.

J'ai l'honneur de vous saluer avec ma parfaite considération.

**299• Marinville au Grand chambellan,
[Cassel ?], 20 novembre 1811¹⁹⁰**

20 novembre 1811

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. le projet du budget de la garde-robe de S. M. pour l'année 1812 dont Elle m'a fait la demande par la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 courant.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur.

¹⁹⁰ *Correspondance*, p. 134.

[en marge :] Cassel.

300• Marinville à Wichmann, [Cassel ?], 22 novembre 1811¹⁹¹

22 *ditto*

Wichmann, sculpteur.

Je vous préviens, M., que le compte de fr 2 152,29 que vous m'avez remis pour prix du trophée d'armes¹⁹² que vous avez exécuté, à été ordonnancé et que vous pourrez en toucher le montant au trésor de la Couronne lorsque vous le jugerez convenable.

D'après les ordres que j'ai reçus de S. M., je vous autorise, par la présente, à vous livrer sans délai à l'exécution d'un second trophée d'armes en tout conforme au premier, qui servira de parallèle [sic] et sera placé également dans la Salle du Trône. Je pense que ce travail pourra être terminé dans l'espace de 2 mois au plus.

301• Marinville au Grand chambellan, [Cassel ?], 1^{er} décembre 1811¹⁹³

1^{er} décembre 1811.

M. le Grand chambellan,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A., pour être revêtus de son visa, les comptes de la garde-robe de S. M. pour le mois de novembre, montant suivant le bordereau général et pièces à l'appui à fr 7630,71

Chapitre 1.	Toilette du roi	3 199,05	/
2.	Traitement des artistes	866,66	/
3.	Appointements des employés au service de l'intérieur	1 850	/ 7630,71 ^[6]
4.	Cadres et dorures	455	/
5.	Décision de S. M. du 23 novembre	1 260	/

302• Marinville au Grand écuyer, [Cassel ?], 4 décembre 1811¹⁹⁴

4 *ditto*

M le Grand écuyer,

J'ai l'honneur de prévenir V. E. que les tiroirs du fourgon de la garde-robe de S. M., ainsi que les sacs à pied fourré pour ses voitures ont été consumés au château.

¹⁹¹ *Correspondance*, p. 134.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁹² Voir **253• Marinville à Wichmann, [Cassel ?], 1^{er} juillet 1811.**

¹⁹³ *Correspondance*, p. 135.

[*en marge* :] Cassel.

¹⁹⁴ *Correspondance*, p. 135

[*en marge* :] Cassel.

303• Marinville à son père, 15 décembre 1811¹⁹⁵

15 *ditto*

M. l'intendant particulier,

J'ai reçu votre lettre du 7 m'annonçant l'envoi d'une caisse à l'adresse de S. M. la Reine. La nature de cet objet et la remise qui vous en a été faite par un ministre plénipotentiaire vous autorisait bien à l'adresser directement à S. M. la Reine. Je viens d'envoyer votre lettre à Madame Malet de la Rochette, lectrice de S. M., qui est chargée de tout ce qui tient à son service personnel et à laquelle vous devrez vous adresser chaque fois.

J'ai fait essayer les 2 pantalons de M. Lainé. Ils n'ont pas assez de fonds, ce qui les empêche de monter aussi haut qu'on le désire et sont trop étroits des cuisses. L'un (le plus fin) sera pour mettre avec des culottes ; l'autre (le gros) sera pour les bottes. Chaque espèce de ces pantalons devra porter une marque distinctive que M. Lainé aura soin d'y faire mettre, avant de vous les livrer.

Il faut envoyer à M. Bruguière le mémoire du brodeur Picot. S. M. me le fera sûrement renvoyer pour lui faire la demande de paiement, et je vous ferai connaître sa décision. Écrivez-lui succinctement que vous adressez un mémoire de broderies faites pendant le séjour de S. M. à Paris et qui n'a pas encore été acquitté.

C'est par erreur que M. Le Roi¹⁹⁶ n'a pas encore été payé de ce qui lui reste dû. Il devra faire un mémoire général 1^o de 18,000^f, 2^o des 2 montres de col et des deux chaînes que je lui ai demandées et que j'attends de lui. Je prendrai les ordres de S. M. sur le paiement.

Les bustes divers qui sont arrivés ici de Carrare sont fort peu soignés et remplis de tâches et de défauts. Il est bon de prévenir à l'avance M. Cachard qu'il y aura une forte réduction à faire sur son compte lors de son règlement dont je ne connais pas l'époque. Il est étonnant qu'il ne soit pas encore arrivé un seul buste de S. M. la Reine : les 2 maître-autels ne sont pas non plus arrivés.

LL. M. M. sont en parfaite santé et leur palais actuel¹⁹⁷ est presque fini. Elle sont fort petitement, mais assez bien pour une pareille circonstance.

Il vient d'y avoir un changement important à la cour. Le Grand maréchal a été nommé l'un des capitaines généraux de la garde et cette première place est vacante. Je vous ferai connaître celui qui l'obtiendra.¹⁹⁸

¹⁹⁵ *Correspondance*, p. 135–136

[*en marge* :] Paris.

¹⁹⁶ Leroy, horloger.

¹⁹⁷ Bellevue.

¹⁹⁸ Meyronnet, Pierre Simon, comte de Wellingerode est remplacé au début de l'année 1812 par Wilhelm Rabbe von Pappenheim (1764–1815).

Je désire recevoir l'arrangement définitif que vous aurez fait avec M. Bourgeois pour connaître le solde à lui payer et conserver par devers moi les fonds nécessaires à l'offre de ce paiement. Je compte écrire lors de l'envoi du troupeau à M. Tessier¹⁹⁹, membre de l'Institut, pour le prier, au nom de S. M., de faire à Rambouillet le choix des bêtes et de les faire partir le jour même. Ce moyen sera le meilleur, surtout en faisant marquer les bêtes suivant le chiffre dont nous conviendrons et que je vous enverrai. Je pense qu'il faut éviter de faire connaître ce plan à M Bourgeois, duquel j'ai tout sujet de me méfier.

Je remettrai en son temps la lettre que vous m'avez adressée.

**304• Marinville au préfet de la Fulda,
[Cassel ?], 21 décembre 1811²⁰⁰**

21 décembre 1811
Le préfet de la Fulde

Je viens d'apprendre que sur les 140 âcres de terres [sic] nouvellement acquis [sic] pour l'agrandissement de Schönfeld et pour le paiement desquels il vous a été délivré des mandats, vous avez donné un acompte au Sieur Maurelius de la terre duquel il n'a pas encore été pris possession.

J'ai l'honneur de vous prier, M. le préfet, de vouloir bien ne pas terminer ce paiement sans qu'un procès-verbal de prise de possession n'ait été rédigé et les terres reconnues par l'économe de Schönfeld.

Il serait également prudent de me solder aucune de parties intéressées dans l'acquisition des 140 âcres de terre qu'après qu'une pareille opération aurait été faite et pour chaque lot, et que le contrat aurait été signé par les deux parties contractantes.

Agrérez, M. le préfet, l'assurance de ma consideration distinguée.

¹⁹⁹ Henri Alexandre Tessier (1741–1837), médecin, agronome, introducteur du mérinos à Rambouillet sous Louis XVI.

²⁰⁰ *Correspondance*, p. 136.
[en marge :] Cassel.

**305• Marinville au personnel de la garde-robe du roi,
[Cassel], 27 décembre 1811²⁰¹**

Garde-robe du roi

Le maître de la garde-robe est instruit, 1^o, que quelques employés du service intérieur de S. M. se sont écartés du règlement établi en séjournant dans des lieux publics tels que caffés, etc ; 2^o, que d'autres ne se sont pas exactement trouvés aux levers ou aux couchers de S. M., quoique le règlement le leurs recommande expressément.

Le maître de la garde-robe autorise M. le premier valet de chambre de S. M. à témoigner son mécontentement à ceux des employés qui se sont unis dans l'un des deux cas de plainte ci-dessus, et à rappeler à tous qu'ils doivent être présents chaque jour, le matin à 8 heures ½ et le soir à 9 heures ½ .

Le 1^{er} valet de chambre de S. M. devient dès aujourd'hui responsable de l'exécution de cet ordre et maintiendra son exécution.

Cassel, 27 décembre an 1811

Signé Baron de Marinville

²⁰¹ *Correspondance*, p. 137.

III. 2. Effets de poste et de douane pour l'année 1811

Parmi les nombreux objets pour la cour arrivés par la poste ou passés en douane au début de l'année 1811, l'ensemble le plus intéressant est réceptionné le 2 janvier : il consiste en « 2 caisse[s] contenant de meubles avec des ornements argenté[s] », qui, après déballage, renferment « les bois de 6 chaises, 4 fauteuils et un écran et un canapé pour S. M. la Reine et envoyés de suite au palais Royal, aux appartements de S. M. la Reine ».

Tandis que la reine remeuble ses appartements, le roi modifie la salle du trône de Napoléonshöhe²⁰². Est-ce pour le siège de cette dernière qu'est reçu le 10 septembre « le velours cramoisi d'un trône gallonné en or <fin ?> et de <filets ?> de soye jaune » ? Déposé au garde-meuble, ce velours aurait pu servir à la garniture d'un trône réalisé localement. On conserve d'ailleurs le dessin d'un tel siège par Ruhl²⁰³.

En matière d'œuvres d'art, la plupart des celles réceptionnées durant l'année 1811 sont des portraits de la famille impériale et en premier lieu du couple royal westphalien. Dès le 30 avril, arrivent de Carrare (via Augsbourg) 18 bustes en marbre blanc de la famille impériale. Autre exemple : le 30 mai, on relève « 16 caisses [...] contenant de [sic] bustes en marbre » alors que le 23 mai, « 8 pendules surmonté[e]s des bustes en bronze dont une [sic] doré » de la famille impériale étaient déballés au garde-meuble. Quant aux portraits peints, ils sont également nombreux à arriver : « portraits du roi et [de] la reine de Westphalie dans leurs bordures » (reçus le 4 juin), « *Le Roi et La Reine* peint [sic] sur un tableau au cadre doré » et « le tableau du *Roi [en] grand costume* et *La Reine en habit rose*, plus *Le portrait du Roi d'Espagne en buste*²⁰⁴ » (reçus le 2 octobre). Le portrait double pourrait être celui attribué à Marguerite Gérard (conservé aujourd'hui au Museo Napoleonico de Cuba) ; le second ensemble est constitué de toiles commandées à François Gérard.

Le nombre le plus important de tableaux ne provient pas toutefois de Paris, mais de Corvey et de Brunswick²⁰⁵. Provenant sans doute de l'abbaye et du château de Salzdahlum, ils sont destinés à orner les résidences royales où de telles œuvres manquent depuis les spoliations napoléoniennes de 1806.

Enfin, une production locale fait son apparition : dès janvier, des tapis de la firme d'Heinrich Christian Leisler (Leisler & Cie), fabriquant à Hanau, arrivent à la cour.

[G.N.]

²⁰² Voir la partie consacrée à la **Correspondance de Grandjean de Montigny** dans ce chapitre, p. 545 et suivantes.

²⁰³ Cassel, MHK, Graphische Sammlung, GS 18408.

²⁰⁴ Nous mettons en italique les titres d'œuvres.

²⁰⁵ Voir le 13 août pour Corvey et le 10 septembre pour Brunswick, d'où arrivent aussi de nombreuses glaces, comme le 20 juillet.

- 2 janvier²⁰⁶ : « 4 caisses en toile cirée n° 1, 2, 3, 4 » et « 1 *idem* sans numéro, contenant des objets de modes pour le service de S. M. la Reine, à l'adresse de Monsieur l'intendant général » et envoyées le 4 suivant « du garde-meuble à la garde-robe de S. M. la Reine²⁰⁷ sur le reçu de M.^r <Pottier ?>. »
- *ibidem*²⁰⁸ : « 1 caisse en toile cirée contenant de bijouterie, valeur 6000 fr, pour le servie de S. M. le Roi, à l'adresse de M.^r l'Intendant général » et envoyé le 4 suivant au cabinet du roi, sur le reçu de monsieur « <Tessin ?>, huissier ».
- 2 janvier²⁰⁹ : « 3 caisses marqué B^{DM} n° 1, 2, 3, contenant eau de Cologne, à l'adresse de M. le baron de Marinville » et « 2 corbeilles marqués [sic] C. L. n° 1-2 / à l'adresse de Monsieur l'intendant général / contenant <saucies ?> et confitures » et « 1 caisse marqué [sic] M n° 2, 1 ballot de tapis pour les appartements de S. M. le Roy, Palais royal » ; les corbeilles déballées le jour même et « contenant <saucies ?> [sic]²¹⁰ et confitures » ; le tout envoyées au palais royal le jour même.
- *Ibidem*²¹¹ : « 3 ballot [sic] tapis marqué [sic] R. W. n° 148, 149, 150 de M^r Leisler de Hanau » envoyés au palais royal le jour même.
- *Ibidem*²¹² : « 1 caisse marquée M n° 1 pour M.^r le baron de Marinville, contenant cristeaux, à l'adresse de Monsieur l'intendant général » et envoyé le 5 à la garde-robe du roi, « sur le reçu de M.^r <Collin ?> ».
- *Ibidem*²¹³ : « 2 caisse [sic] contenant de [sic] meubles avec des ornements argenté [sic], les caisses sont marquées n° 1-2, à S. M. le Roi de Westphalie » et, le 5 suivant, « la caisse marquée cy-contre contenoient les bois de 6 chaises, 4 fauteuils, un écran, et un canapé pour S. M. la Reine et envoyés de suite au Palais royal, aux appartements de S. M. la Reine ».
- 3 janvier²¹⁴ : « 2 caisses marquées S. M n° 3-4, contenant de [sic] figures en plâtre, valeur 500 fr, à l'adresse de M.^r le baron de Marinville », figures représentant « les bustes de Leurs Majestés en plâtre ».
- *Ibidem*²¹⁵ : « une caisse avec adresse contenant une boîte en acajou pour le service de S. M. la Reine de Westphalie », envoyée « chez Madame <Malet ?>, sur son reçu » le jour même.
- 10 janvier²¹⁶ : « 1 caisse en toile cirée à l'adresse de Monsieur le baron de

206 *Cahier de la Poste*, p. 9-30.

207 Au lieu de à l'intendance pour Catherinenthal, biffé.

208 *Cahier de la Poste*, p. 29-30.

209 *Cahier de la Douane*, p. 19-20.

210 Saucisses.

211 *Cahier de la Douane*, p. 19-20.

212 *Cahier de la Douane*, p. 21-22.

213 *Cahier de la Douane*, p. 19-20.

214 *Cahier de la Poste*, p. 29-30.

215 *Cahier de la Poste*, p. 29-30.

216 *Cahier de la Poste*, p. 30-31.

Brugere²¹⁷ contenant des objets d'uniforme militaires pour S. M. le Roi » et envoyé au cabinet du roi le jour même, « sur le reçu de M.^r Boisson, huissier ».

- *Ibidem*²¹⁸ : « 1 caisse marquée L N n° 1, librairie ; 1 *idem*, en toile cirée, contenant modes pour S. M. la Reine, à l'adresse de Monsieur l'intendant général » et envoyées à la garde-robe de la reine « sur le reçu de M.^{lle} <Fourseignier ?> ».

- 10 janvier²¹⁹ : « 7 caisses marqué [sic] R. W., n° 1 à 7, contenant selleries et effets » et « 6 caisses contenant 4 roues, limon, palonier pour S. M. le Roi, à l'adresse de M.^r l'intendant général », le tout envoyé le jour même « aux écuries de Bellevue, sur le reçu de <illisible> ».

- *Ibidem*²²⁰ : « 1 caisse marquée M n° 3, à l'adresse de M.^r le baron de Marinville, contenant porcelaine » et envoyé le 14 « à la gade-robe de S. M. le Roi sur le reçu de M.^r <Deplanche ?> ».

- 15 janvier²²¹ : « 1 ballot marqué R. W. n° 151, à l'adresse de monsieur l'intendant général, contenant de [sic] tapis de <pied ?>, de Hanau », « tapis, de Leisler de Hanau » déballés le jour même au garde-meuble.

- 18 janvier²²² : « 1 caisse marquée M B D M / n° 1531 / n° 109, contenant des robes brodé [sic] à l'adresse de M.^r le baron de Marinville », envoyée directement à Marinville.

- 18 janvier²²³ : « 1 caisse en toile cirée, contenant une robe en laine brodé [sic], service de S. M. la Reine, à l'adresse de M.^r l'intendant général » et directement envoyée à la garde-robe de la reine, « sur le reçu de M.^r Pottier ».

- 21 janvier²²⁴ : « 1 caisse en toile cirée, contenant velours de soie pour le service de la reine, à l'adresse de M.^r l'intendant général » et directement « envoyée à la garde-robe de la reine sur le reçu de Monsieur Cordier ».

- 29 janvier²²⁵ : « 1 caisse contenant un jeu de guerre, adressée [sic] à monsieur l'intendant général, <sans ?> lettre de poste » et envoyée « à la garde-robe du roi, au château, d'ordre de M.^r l'administrateur général de Boucheborn²²⁶ ».

- [4 février ?]²²⁷ : « 1 caisse à l'adresse de monsieur l'intendant général, contenant deux mouvements de pendules » et remise à une date indéterminée « à monsieur Lepine sur son recu ».

217 Bruguière.

218 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

219 *Cahier de la Douane*, p. 21-22.

220 *Cahier de la Douane*, p. 21-22.

221 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

222 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

223 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

224 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

225 *Cahier de la Poste*, p. 31-32.

226 Boucheporn.

227 *Cahier de la Poste*, p. 33-34.

- 4 février : « 1 caisse, à l'adresse de M. le baron de Marinville contenant des peruques [sic] » et
« 1 *idem idem* contenant des <masquets ?> » envoyées à une date indéterminée à la garde-robe du roi « au château, sur le reçu de M.^r <Follin ?> ».
- *Ibidem*²²⁸ : « 1 paquet marqué L. d. K., à l'adresse de M.^r l'intendant général, contenant papier de comptabilité [sic] », envoyé à une date indéterminée « chez M.^r Dandrillon, sur le <reçu ?> de M.^r <Esculon ?> ».
- 6 février²²⁹ : « 2 [caisses ?] n° 1-2, marquées B, à l'adresse de Monsieur de Boucheborn²³⁰, préfet du palais et administrateur général du garde-meuble, contenant cheminées en tôle », déballées le jour même au garde-meuble et « déposés [sic] dans le Sallon rez-de-chaussé ».
- 7 février²³¹ : « 1 caisse marquée L. d. R., à l'adresse de Monsieur l'intendant général, contenant un violoncelle de Brunswig », la caisse déballée au garde-meuble le jour même et « remis le violoncelle à M.^r le Gay, maître <d'orquestre ?> ».
- 8 février²³² : « 2 caisses n° 13 et 14, à l'adresse de Monsieur l'intendant général, contenant robes en étoffes et tulle de Lyon », envoyées le 12 février, « d'ordre de M.^r l'intendant général <sur ?> l'adresse de M.^r Brugiere²³³ <général ?> de division de cavalerie et sur la marque de M. B. n° 1-2 à Hanovre ».
- 8 février²³⁴ : « 1 caisse à l'adresse de M.^r de Marinville, contenant mercerie, <couronne ?> comme <un faisceau ?>, <tabatière ?>, petit balais, souliers, <bonnetterie [sic] ?>, etc. » envoyé le 12 à la garde-robe du roi.
- 11 février²³⁵ : « une caisse marquée I. R. n° 1, à l'adresse de Monsieur l'intendant général pour la reine, librairie », envoyée le jour même à sa garde-robe « sur le reçu de M.^r Pottier ».
- 11 février²³⁶ : « une caisse marquée F n° 1, à l'adresse de Monsieur l'intendant, pour S. M. le Roi, parfumerie » et envoyé le jour même à la garde-robe du roi, « sur le reçu de M.^r Guérin ».
- 16 février : « 1 boete [sic]²³⁷ à l'adresse de Monsieur le baron de Marinville, contenant pantalons en soye », envoyée à la garde robe du roi le jour même.
- 16 février²³⁸ : « 1 caisse a l'adresse de Monsieur le baron de Marinville,

228 *Cahier de la Poste*, p. 33–34.

229 *Cahier de la Douane*, p. 21–22.

230 Boucheporn.

231 *Cahier de la Douane*, p. 21–22.

232 *Cahier de la Poste*, p. 33–34.

233 Bruguière.

234 *Cahier de la Poste*, p. 33–34.

235 *Cahier de la Poste*, p. 33–34.

236 *Cahier de la Poste*, p. 33–34.

237 Boîte.

238 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

contenant 15 petit boetes [sic] à jeux en acajou » et directement envoyé à la garde robe du roi, « sur le reçu de M.^r Guérin ».

- 22 février²³⁹ : « une caisse en toile cirée contenant modes, service de S. M. la Reine, à l'adresse de M.^r l'intendant général » et directement envoyé à la garde-robe de la reine « sur le reçu de M.^r Pottier ».

- 25 février²⁴⁰ : « 1 balot, à l'adresse de Monsieur l'intendant général, contenant de [sic] tapis, marqué RW n° 19, venant de Hanau», déposé directement au garde-meuble.

- 28 février²⁴¹ : « une caisse marquée L F n°1, à l'adresse de Monsieur le baron de Bruguière, contenant librairie », envoyée le jour même au cabinet du roi.

- 28 février : « Une <Bonnier ?> à l'adresse de S. M. le Roi de Westphalie, contenant liqueurs » remise (le jour même ?) à l'administrateur du garde-meuble de Boucheporn.

- 4 mars²⁴² : « une caisse à l'adresse de Monsieur l'intendant général, service de S. M. la Reine, contenant tulle et satin », envoyé directement à la garde-robe de la reine, « sur le reçu de Monsieur Pottier ».

- 4 mars²⁴³ : « 1 caisse à l'adresse de M.^r le chevalier de Brugiere²⁴⁴, contenant bas de soye de Lyon » et envoyée directement au chevalier de Bruguière.

- 12 mars²⁴⁵ : « 5 caisses, contenant [sic] de bougies », et « envoyés au Palais royal » le jour même.

- 14 [?] mars²⁴⁶ : « 1 casette en toile cirée, contenant objet de modes, service de S. M. la Reine de Westphalie, à l'adresse de M.^r de Boucheporn, administrateur du mobilier de la Couronne » et envoyé le 16 suivant à la garde-robe de la reine, « sur le reçu de M.^r Pottier ».

- 16 mars²⁴⁷ : « 1 *idem* contenant des robes sur la même adresse et service de la reine » et envoyé le jour même à la garde-robe de la reine, « sur le reçu de M.^r Pottier ».

- 8 avril²⁴⁸ : « 12 chaises en paille et en bois de cerisier venant de Franckfort par le voiturier Nicolaus <Kruhl ?> de <Dutterode ?> », déposées le jour même au garde-meuble.

- 26 avril²⁴⁹ : « 2 caisses marquées R. de W. n° 1 et 2, à l'adresse de Monsieur l'administrateur, pour le service de S. M. la reine, contenant de [sic] modes, robes et chapeaux avec fleurs,

239 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

240 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

241 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

242 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

243 *Cahier de la Poste*, p. 35–36.

244 Bruguière.

245 *Cahier de la Douane*, p. 23–24.

246 *Cahier de la Poste*, p. 37–38.

247 *Cahier de la Poste*, p. 37–38.

248 *Cahier de la Douane*, p. 23–24.

249 *Cahier de la Poste*, p. 37–38.

1 boete [sic] i en toile ciré, sur la même adresse, pour S. M. la Reine, contenant caleçons en coton [sic] et en soye » ; « les 2 caisses et boete [sic] envoyées à Catherinenthal pour la garde-robe de S. M. la Reine sur le reçu de M^{lle} <Faudrigner ?> » le jour même.

- 30 avril²⁵⁰ : « 18 caisses marquées S. M depuis n° 1 jusqu'au n° 18, contenant des marbres venant d'Augsbourg, par le voiturier <Bruell ?> de <Dutterode ?> pesant 25 $\frac{3}{4}$ quinteaux », « les 18 caisses déballés [sic] au garde-meuble, contenant 18 buste en marbre blanc, savoir 5 de S. M. le Roi, marqués Jérôme, 2 de l'Impératrice, 2 de Joseph, 2 Louis, 1 Félix, 2 Caroline, 1 Pauline, 2 Elisa, 1 de l'Imperatrice mère.

- 17 mai²⁵¹ : « 1 caisse à S. M le Roi de Westphalie, contenant papier ordinaire, valeur 70 fr », et « envoyée aux [sic] cabinet de S. M. le Roi sur le reçu de M.^r Desalle ».

- 20 mai²⁵² : « 1 caisse, à l'adresse de Monsieur de Boucheporn, administrateur du mobilier, contenant librairie pour le service de S. M. la Reine » et envoyée à sa garde-robe à Napoléonshöhe le 4 juillet, « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- 21 mai²⁵³ : « une caisse en toile cirée verd [sic] à l'adresse de Monsieur Moulard, <M[inis]^{trc} des comptes pour le service de S. M. la Reine, contenant bijouterie » et envoyée le jour même chez Moulard.

- 23 mai²⁵⁴ : « 3 caisses à l'adresse de Monsieur le baron de Marinville, contenant pendules et bustes marquées n° 1-2, 3 <K. B. R. [entrelacés] ?> L. R. », et, le 30 mai, « 16 caisses marqués [sic] S. M n° 19-34, contenant de bustes en marbre », déballées les jours de leurs réceptions au garde-meuble, puis déposées dans les salons du garde-meuble, où il est alors précisés qu'il contiennent « 8 pendules surmontés [sic] des bustes en bronze dont une doré²⁵⁵ ».

- 4 juin²⁵⁶ : « 1 caisse contenant les portraits du roi et la [sic] reine de Westphalie dans leurs bordures à l'adresse de M.^r le baron de Marinville » et envoyée « chez Monsieur le baron de Marinville dans sa maison » le jour même.

- 3 juillet²⁵⁷ : « 1 caisse emballée à l'adresse de M.^r le baron de Boucheporn, contenant un tambour de Basque », remis le 27 juillet « à M.^r <Moretti ?> ».

- 3 juillet²⁵⁸ : « 2 caisses en toile cirée à l'adresse de Monsieur l'adminstrateur

250 *Cahier de la Douane*, p. 23–24.

251 *Cahier de la Poste*, p. 37–38.

252 *Cahier de la Poste*, p. 37–38.

253 *Cahier de la Poste*, p. 39–40.

254 *Cahier de la Douane*, p. 23–24.

255 Une pendule ou, plutôt, un buste de bronze.

256 *Cahier de la Poste*, p. 39–40.

257 *Cahier de la Poste*, p. 39–40.

258 *Cahier de la Poste*, p. 39–40.

du Mobilier de Boucheporn, contenant souliers et étoffes de soie pour le service de S. M. la Reine » et envoyées à la garde-robe de la reine, à Napoléonshöhe, le jour suivant.

- 4 juin²⁵⁹ : « 2 caisse [sic] en toile cirée, contenant des objets de mode pour le service de S. M., à l'adresse de M.^r l'administrateur de Boucheporn²⁶⁰ », envoyées le jour même à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- 8 juillet²⁶¹ : « 1 caisse contenant librairie, à Monsieur Brugere²⁶² », envoyée le jour même au cabinet du roi à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Leloup, huissier ».

- 8 juillet²⁶³ : « un paquet en toile cirée contenant gants de peaux pour le service de S. M. la Reine à l'adresse de Monsieur de Boucheporn, administrateur du mobilier », envoyé le jour même à la garde-robe de la reine, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- 9 juillet²⁶⁴ : « une caisse en toile cirée à l'adresse [de] Monsieur l'administrateur de Boucheporn pour le service de S. M. la Reine contant modes » et envoyée à la reine, à Napoléonshöhe, sue le reçu de <M^{lle} ?> Fourdrignier. »

- 15 juillet²⁶⁵ : « Une caisse marquée L N. n° 1, librairie à l'adresse de M.^r de Boucheporn, administrateur du garde-meuble, pour le service de S. M. la Reine » et envoyée le jour même à sa garde-robe, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M^{delle} [sic] Caroline <Thiene ?> ».

- 16 juillet²⁶⁶ : « Une caisse marquée L R n° 1 contenant pocal [sic] en verre, un port [sic] montre et une boîte couverte en maroquin, à l'adresse de M.^r le baron de Marinville, pour le service personnel du roi » et envoyée directement au cabinet du roi, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Colin ».

- 19 juillet²⁶⁷ : « 2 caisse [sic] en toile cirée, contenant objets de modes, pour le service de S. M. la Reine », envoyées directement à la garde-robe de la reine, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r <Lemot ?> ».

- 23 juillet²⁶⁸ : « 6 caisses, n° 1-6, des <gances ?> et linges », « 3 ballot, n° 7-9, des tapisseries et 2 tentures, 28 batons et crochets pour 2 tentes, venant d'Hannovre, à l'adresse de M.^r de Boucheporn, administrateur du mobilier de la Couronne », le tout déballé le jour suivant au garde-meuble.

259 *Cahier de la Poste*, p. 39-40.

260 Boucheporn.

261 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

262 Bruguière.

263 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

264 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

265 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

266 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

267 *Cahier de la Poste*, p. 41-42.

268 *Cahier de la Douane*, p. 23-24.

- 26 juillet²⁶⁹ : « 1 caisse marquée M. D n° 1, à l'adresse de Monsieur l'administrateur de Boucheporn contenant <hardes ?> et librairies », le tout envoyé le jour suivant « au Cabinet du roi à Napoléonshöhe, sur le reçu de M.^r Olivier, huissier du Cabinet.
- 30 juillet²⁷⁰ : « 10 caisses contenant 110 tableaux et de N° 1 à 10 » et « 7 caisses de n° 1 à 7, contenant 174 glaces marquées M. B, à l'adresse de Monsieur le préfet de Boucheporn, venant de Brunswig », caisses déballées et les effets déposés au garde-meuble le jour même.
- 2 août²⁷¹ : « 1 caisse marqué [sic] L R. n° 1, modes, et un paquet, <coupons ?> d'étoffes de soye pour le service de S. M. la Reine, à l'adresse de M. l'administrateur de Boucheporn » et envoyés directement à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe, « sur le reçu de <M.^{de} ?> Fourdrigner ».
- 2 août²⁷² : « une caisse en toile fine, à l'adresse de S.M. le Roi de Westphalie, contenant deux enveloppes, <des ?> portefeuilles » et envoyée le jour même à sa garde-robe, « sur le reçu de Monsieur de <Planche ?> ».
- 5 août²⁷³ : « 1 caisse marquée L R. n° 2, modes, et un paquet, coupons d'étoffes de soye, pour le service de S. M. la Reine, à l'adresse de Monsieur de Boucheporn, administrateur du mobilier » et envoyés le 12 août à la garde-robe de « la reine, à Napoléonshöhe, sur le reçu de M.^{[a]d[mois]elle} [sic] Caroline <Thiene ?> ».
- 6 août²⁷⁴ : « 21 Caisnes Contenant 181 tableaux [...] marquées M. B. », déballées au garde-meuble le jour même et « contenant 181 tableaux de differents sujets »
- idem²⁷⁵ : « 6 idem emballées Contenant 187 glaces [...] marquées M. B. a l'adresse de Mons. de Boucheporn adm. du Mobilier venant de Brunswig », déballées et déposées au garde-meuble le jour même (?) avec précision : « 287 glaces de differents grandeurs ».
- 9 août²⁷⁶ : « 4 Balots et une Casette / de Hanovre / Contenant de tentures en Haute lise venant d'Hanover marqués mobilier n° 10 a 13 a l'adresse de Mons. de Boucheborn Administrateur du Mobilier », déballés et déposés au garde-meuble le jour même.
- 10 août²⁷⁷ : « 2 caisses / de Hanovre / marquée [sic] mobilier n° 1-2, miroirs et lustres » , déballés et déposés au garde-meuble le jour même.

269 *Cahier de la Douane*, p. 23–24.

270 *Cahier de la Douane*, p. 25–26.

271 *Cahier de la Poste*, p. 41–42.

272 *Cahier de la Poste*, p. 41–42.

273 *Cahier de la Poste*, p. 41–42.

274 *Cahier de la Douane*, p. 25–26.

275 *Cahier de la Douane*, p. 25–26.

276 *Cahier de la Douane*, p. 25–26.

277 *Cahier de la Douane*, p. 25–26.

- *Ibidem*, de Hanovre²⁷⁸ : « 2 balots, tapisserie [sic], n° 2, à l'adresse de M.^r l'administrateur du mobilier de Boucheborn²⁷⁹, venant d'Hanover », déposés au garde-meuble le jour même.
- 13 août²⁸⁰ : « 5 caisses de n° 1-5, de Corvey, contenant des tableaux et du linge », déballées « au garde-meuble, contenant <73 ?> tableaux et du linge de table, draps de lits et rideaux »
- 20 août²⁸¹ : « 2 caisses marqué [sic] mobilier n° 1-2, venant d'Hanover, contenant, n°1, des cadres doré [sic], n°2, de [sic] cadres et miroirs », déballées et déposées au garde-meuble le jour même.
- 26 août²⁸² : « 1 caisse marquée L N n° 1 / 1 *idem*, adresse W n° 1, contenant librairie et souliers pour le service de la reine, à l'adresse de M.^r de Boucheporn, administrateur du garde-meuble ; 1 *idem*, à l'adresse de S. M la Reine, contenant modes » et envoyées directement à la garde-robe de S. M. la Reine, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^lademoiselle [sic] Fourdrignier ».
- 28 août²⁸³ : « 1 ballot marqué C. H. R. / C. D. C. / n°1, contenant de [sic] tapis venant de Paris, à l'adresse de Monsieur de Boucheporn, administrateur du garde-meuble » et « envoyé le 22 8^{bre} 1811 à M.^r Colignon, écuyer de S. M., appartenant à lui, sur le reçu de M.^r <Wasmuth ?>, son chauffeur ».
- 6 septembre²⁸⁴ : « 2 caisse [sic] marquée, contenant un cadre en fer doré et peint avec les <quinquets ?> nécessaires pour l'éclairage d'un billard, à l'adresse de Monsieur de <Coninx ?> » et directement envoyées à Napoléonshöhe, « au concierge <Steitz ?> ».
- 6 septembre²⁸⁵ : « 14 caisses marquées B E n° 35-36 à 48, contenant 14 bustes en marbre de S. M. le Roi, venant par Nurnberg » et déposés au garde-meuble. à une date indéterminée.
- 10 septembre²⁸⁶ : « 1 caisse marqué [sic] mobilier n° 10 » et contenant « le velours cramoisi d'un trône gallonné en or <fin ?> et de <filets ?> de soye jaune », déposée à une date indéterminée au garde-meuble.
- *Ibidem*²⁸⁷ : « 1 ballot couvert en toile peint [sic], contenant huit rideaux en damas cramoisi venant d'Hanovre » (déposé directement au garde-meuble?).
- 10 septembre²⁸⁸ : « 1 caisse en toile cirée, à l'adresse de S. M. la Reine,

278 *Cahier de la Douane*, p. 25-26.

279 Boucheporn.

280 *Cahier de la Douane*, p. 25-26.

281 *Cahier de la Douane*, p. 25-26.

282 *Cahier de la Poste*, p. 43-44.

283 *Cahier de la Douane*, p. 25-26.

284 *Cahier de la Poste*, p. 43-44.

285 *Cahier de la Douane*, p. 27-28.

286 *Cahier de la Poste*, p. 43-44.

287 *Cahier de la Poste*, p. 43-44.

288 *Cahier de la Poste*, p. 43-44.

contenant papier à lettres », envoyée le jour même à sa garde-robe, à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- 10 septembre²⁸⁹ : « 1 caisse marquée M. B. n° 34, contenant des tableaux et 98 cadres pour tableaux de Brunswig » et déposés au garde-meuble à une date indéterminée.

- 13 septembre²⁹⁰ : « 2 caisse [sic] contenant [sic] modes pour le service de S. M. la Reine » et « 1 caisse, contenant habit parfumé pour *idem* », envoyées à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M^{lle} Foudrigner ».

- 20 septembre²⁹¹ : « 1 caisse marquée F. N° 1, contenant parfumerie / 1 paquet de soye <à ?> <coudre ?> » et « 1 paquet en toile cirée, gants de peaux pour S. M. la Reine » ; le jour même, « la caisse et les 2 paquets marqués cy-contre, envoyées [sic] à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe, sur le reçu de M.^r Gosse ».

- 20 septembre²⁹² : « 1 caisse, contenant 5 chapeau [sic] de paille à fleurs et plumes, à l'adresse de Sa Majesté la Reine » et, à la même adresse, « 1 caisse contenant 18 rames [de] papier tellière » ; l'ensemble envoyé directement à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe, « sur les reçus de [Messieurs] Gosse et <Tafrier ?> ».

- 23 septembre²⁹³ : « 1 caisse contenant des souliers » et « 1 *idem* [contenant] de [sic] gants, sans lettre de poste, pour S. M. la Reine, à l'adresse de M. de Boucheborn²⁹⁴ », envoyées à sa garde-robe de Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- 25 septembre²⁹⁵ : « 1 cassette sous toile cirée, contenant une parure et 6 pantalons en soie pluchée pour S. M. la Reine », envoyée le jour même à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M.^r Cordier ».

- *Ibidem*²⁹⁶ : « Une cassette en toile cirée, contenant de [sic] pierreries <finne ?> à l'adresse de Monsieur Marinville » qui, le jour même, « a été retiré [sic] par le secrétaire de M.^r Marinville de la Post. NB : elle n'est pas entré [sic] au garde-meuble »

- 28 septembre²⁹⁷ : « Une caisse en toile cirée contenant modes pour S. M. la Reine L. n° 1 », envoyée le jour même, « à Napoléonshöhe. C'est M.^r de Boucheporn qui emporte [sic] avec lui [la caisse] dans sa voiture »

- 1^{er} octobre²⁹⁸ : « une caisse marquée L N°2 / 1 *idem* adressé [sic] [*idem*]

289 *Cahier de la Douane*, p. 27–28.

290 *Cahier de la Poste*, p. 43–44.

291 *Cahier de la Poste*, p. 43–44.

292 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

293 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

294 Boucheporn.

295 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

296 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

297 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

298 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

souliers, pour S. M. la Reine » et envoyées directement à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M^{lle} Foudrignier ».

- *Ibidem*²⁹⁹ : « 1 petite caisse, alouettes, pour le Grand maréchal, adressé à S. M le Roi » et envoyée le jour même « au Grand maréchal, sur le reçu de M^r <Mansbach ?>, I^{er} secrétaire. ».

- 5 septembre³⁰⁰ : « 1 caisse marquée L n° 1, librairie pour S. M. la Reine » et envoyée le jour même à la garde-robe de la reine à Napoléonshöhe, sur le reçu de M^r Gosse ».

- 5 septembre³⁰¹ : « 4 caisse [sic] marqué [sic] S. M, avec une lettre à l'adresse de S. M. le Roi, contenant de plans et cartes géographiques pour S. M. le Roi » et envoyées directement « au Cabinet du roi, à Napoléonshöh, sur le reçu de M^r <Tessien ?>.

- 11 septembre³⁰² : « 1 caisse marqué [sic] L n°1, modes pour S. M. la Reine », envoyée directement à Napoléonshöhe, « sur le reçu de M^r Cordier ».

- 15 septembre³⁰³ : « 2 caisses, à l'adresse de S. M. la Reine, dont l'une marqué [sic] S. I. P., contenant couverture de lit en tulle , etc., l'autre, sans marque, contenant modes », envoyées directement au château, « sur le reçu de M^{lle} Foudrignier ».

- [*Ibidem* ?]³⁰⁴ : « 2 caisses, à l'adresse de M^r le baron de Coninx, <g[ouverneur] ?> général, contenant un cadre en fer disposé pour l'éclairage d'un sale [sic] de billard et sa garniture en bronze doré », les « 2 caisses déballé [sic] au garde-meuble ».

- 18 septembre³⁰⁵ : « 1 caisse marquée F n°2, à l'adresse de Monsieur le baron de Marinville, pour le service du roi, contenant pâte d'amande », envoyée directement à la garde-robe du roi, « sur le reçu de Monsieur Colier ».

- 25 septembre³⁰⁶ : « 2 caisses marqué [sic] R. de W. et K. M. pour Leurs Majestés, contenant des alouettes » et envoyées directement au château, « sur les reçus de M^r <Messier ?> et <Prautere ?>.

- 30 septembre³⁰⁷ : « une caisse marqué [sic] A. G. R., contenant 3 tableaux, à l'adresse du garde-meuble royal », déposée au garde-meuble, « dans la Chambre n° 13 » pour les tableaux.

- 2 octobre³⁰⁸ : « 1 caisse marqué [sic] M R. à l'adresse de M^r le Baron de Marinville, contenant un portrait encadré d'une bordure doré [sic]

299 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

300 *Cahier de la Poste*, p. 45–46.

301 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

302 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

303 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

304 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

305 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

306 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

307 *Cahier de la Poste*, p. 47–48.

308 *Cahier de la Douane*, p. 27–28.

par le voiturier Friedrich Schlutter de Sussen » et « débalé [sic] au garde-meuble et contenant le roi et la reine peint [sic] sur un tableau au cadre doré ».

- *Ibidem*³⁰⁹ : « 1 *idem* marqué S. M., à l'adresse de S. M. le Roi de Westphalie, contenant [sic] deux portraits, par le voiturier <Heckebantz ?> de Mahlhausen », caisse qui « contenoient [sic] le tableau du roi grand costume et la reine en habit rose, plus le portrait du roi d'Espagne en buste ».

- 2 novembre³¹⁰ : « 14 caisses contenant de marbre de Carare, marqués [sic] B. E n° 49-62, à l'adresse de M.^r le baron de Marinville, par le voiturier Conrad Schneider de Marburg, venant de Frankfurt », et, le jour même « les 14 caisses déballés [sic] au garde-meuble, contenant des bustes en marbre blanc de S. M. le Roi de Westphalie, dont une a été endommagée au nez, et des autres tachetés noir ».

- 5 novembre³¹¹ : « 1 caisse emballée à l'adresse de M.^r Jordis Brentano, marqués à S. M. R. W., contenant une table, rond de marbre, avec des coquillages³¹² <monstés ?> », et déballée le jour même « au garde-meuble, contenant un plat rond de marbre avec un coquillages³¹³ [sic] incrusté [sic] ».

- 6 novembre³¹⁴ : « 1 boete [sic] contenant une [sic] paté, à l'adresse de Monsieur le préfet de Boucheporn, pour S. M le Roi » et envoyée le jour même « au château, sur le reçu du bureau du Grand maréchal ».

- 7 novembre³¹⁵ : « 3 caisses en toile cirée, modes / 1 cardon [sic]³¹⁶ sur toile cirée, pantalons, à l'adresse et pour le service de S. M. la Reine », envoyés à sa garde-robe « au château, sur le reçu de M.^r Gosse, emballer ».

- *Ibidem*³¹⁷ : « 1 boete [sic], contenant gants de peau, à l'adresse de S. M. le roi » pour le roi et envoyé le jour même à sa garde-robe, « sur le reçu de M.^r <Messier ?> pour <Guérin ?> ».

- 12 novembre³¹⁸ : « 1 caisse, à l'adresse de S. M. le Roi de W., contenant papier », envoyée au cabinet du roi le jour même, « sur le reçu de M.^r de Salle ».

- 12 novembre³¹⁹ : « 1 caisse, à l'adresse de S. M. la Reine, marquée J. H. n° 1, contenant objet de parfumerie », envoyée à la garde-robe de la reine le jour même, « sur le reçu de M.^r Gosse ».

309 *Cahier de la Douane*, p. 27-28.

310 *Cahier de la Douane*, p. 27-28.

311 *Cahier de la Douane*, p. 27-28.

312 Au lieu de *ornements*, biffé.

313 Au lieu de *ornements*, biffé.

314 *Cahier de la Poste*, p. 49-50.

315 *Cahier de la Poste*, p. 49-50.

316 Carton ?

317 *Cahier de la Poste*, p. 49-50.

318 *Cahier de la Poste*, p. 49-50.

319 *Cahier de la Poste*, p. 49-50.

- 16 septembre³²⁰ : « 2 caisses, à l'adresse de M.^r le préfet et administrateur du mobilier de Boucheporn, contenant de tableaux, et plantes d'artichots [sic] », envoyées directement chez M.^r <Giroud ?>.
- 18 septembre³²¹ : « un paquet sur toile cirée contenant des pantalons de soye pluschés [sic] de S. M. la Reine », envoyé directement à la garde-robe de la reine.
- 6 décembre³²² : « 1 caisse à l'adresse de S. M. le Roi, contenant argenterie » et remise au préfet de Boucheporn au garde-meuble le jour même.
- *Ibidem*³²³ : « 1 caisse à l'adresse de S. M. la reine, contenant modes » et envoyée à sa garde-robe le jour même.
- 14 décembre³²⁴ : « 3 caisses marquées J. H n° 5, 6, 8, à l'adresse de S. M. la Reine, contenant 18 <Boudeles ?>³²⁵ de vinaigre [sic]³²⁶ parfumé », envoyées le jour même à sa garde-robe, « sur le reçu de Madame <Trient ?>.
- 18 décembre³²⁷ : « 4 caisses, dont une marquée J H n° 7, les 3 autres n° 1 à 3, contenant des robes et de [sic] vinaigre parfumé pour le service de S. M. la Reine » et envoyées à sa garde-robe le jour même.
- 18 décembre³²⁸ : « 2 caisses marquées B., à l'adresse de Monsieur de Boucheporn, administrateur du garde-meuble, contenant 2 cheminées en tôle, dont une caisse cassée et la cheminé endomagés [sic] », « déballées et déposées au garde-meuble » le jour même.
- 19 décembre³²⁹ : « 2 pièces de vin », envoyées chez M.^r Duchambon le jour même.
- 20 décembre³³⁰ : « 4 caisses de modes, une parure, vinaigre parfumé, des habillements en velours noir, des souliers, pour le service de S. M la Reine » et envoyées à sa garde-robe le jour même, « sur le reçu de M. <Bounet ?> ».
- 23 décembre³³¹ : « 2 caisses [en] toile cirée, service de S. M l'impératrice Reine, à S. M la Reine de Westphalie « et envoyées à la garde-robe de la reine, « sur le reçu de M.^r Cordier ».
- 21 décembre³³² : « une caisse contenant un billard venant de Paris » et,

320 *Cahier de la Poste*, p. 49–50.

321 *Cahier de la Poste*, p. 49–50.

322 *Cahier de la Poste*, p. 49–50.

323 *Cahier de la Poste*, p. 49–50.

324 *Cahier de la Poste*, p. 51–52.

325 Bouteilles ?

326 Vinaigre.

327 *Cahier de la Poste*, p. 51–52.

328 *Cahier de la Douane*, p. 29–30.

329 *Cahier de la Douane*, p. 29–30.

330 *Cahier de la Poste*, p. 51–52.

331 *Cahier de la Poste*, p. 51–52.

332 *Cahier de la Douane*, p. 29–30.

le 28 décembre : « une caisse contenant le restant de ce billard » ; les deux caisses précédentes sont envoyées le 30 décembre à Catherinenthal.

- 31 décembre³³³ : « Une boete [sic] sur toile cirée contenant des pantalons, bas de soye, etc., pour S. M. la Reine », envoyée à sa garde-robe le jour même, « sur le reçu de M.^{lle} Foudrignier ».

³³³ *Cahier de la Poste*, p. 53–54.

III. 3. Correspondance de Grandjean de Montigny

En 1811, Grandjean est chargé de nombreux travaux pour la cour, surtout à Napoléonshöhe. Pour plus d'efficacité sans doute, il tient un registre de correspondance dont sont issues l'essentiel des lettres suivantes³³⁴.

Le premier ensemble de travaux qu'il entreprend dès le mois de mars concerne des aménagements dans le corps central de la résidence d'été. Il s'engage avant le 1^{er} juillet à « mettre en stuc la Grande galerie des appartements de la reine à Napoléonshöhe et la Salle en rotonde [...] attenante »³³⁵.

En nous appuyant sur l'inventaire conduit en 1812 et sur des photographies d'avant la destruction du bâtiment en 1945, on peut en conclure qu'il s'agit de deux pièces du rez-de-chaussée : la « grande Galerie en stuc » (ill. 5 p.179) et, dans son prolongement, le « salon rond en stuc », à l'extrémité nord du corps central.

Parallèlement, pour améliorer la circulation intérieure de ce bâtiment, il doit établir (derrière le nouveau salon et l'escalier monumental) un nouvel escalier « composé de 98 marches dont 36 en pierre de taille et 62 en bois ; la rampe en fer polibronzé [sic] de f. 24 258, 95 »³³⁶.

Puis il dote de galeries couvertes les ponts reliant le corps principal aux deux ailes latérales, en aménageant une serre dans l'aile nord.

Dès mai, une rénovation de la salle du trône est envisagée. Un dessin, de la main soit de Grandjean, soit de Bromeis (jeune architecte qui l'assiste dans ses travaux à Napoléonshöhe)³³⁷ nous en conserve le projet, qui fut intégralement réalisé comme le prouvent les photographies anciennes de la pièce (ill. 10 p.185).

Grandjean est en même temps chargé de mener des travaux à Cassel. Il achève entre autres le réaménagement de la place devant le château. Des documents placés en annexe de cette correspondance nous apprennent qu'en avril 1811, Grandjean, en collaboration avec Sonolet, le directeur de la *Banca Elisiana* de Carrare, élabore le projet d'une nouvelle place reliant celle du Château à celle des États et la rue de Bellevue. Ils projettent en son centre une fontaine monumentale en marbre, décorée de bas-reliefs mettant en valeur les hauts faits du roi (ill. 1), mais c'est un plan sans fontaine qui est approuvé en juillet.

Enfin, cette correspondance nous informe que lors de « la décoration en stuc » des Grands appartements, l'architecte doit faire appel à Wichmann. En août cependant, suite au retard pris par cet entreprenant ébéniste

³³⁴ Marbourg, HStAM, Best. 75 Nr. 3303.

³³⁵ **306• Grandjean au baron de Coninx, [intendant général de la Maison du roi ?] , Cassel, 15 mars 1811.**

³³⁶ Id.

³³⁷ Cassel, MHK, Graphische Sammlung, GS 5775.

devenu aussi décorateur³³⁸, Grandjean propose d'attacher au service du roi une équipe de trois stucateurs, avec le maître Lange à sa tête.

Le registre s'achève sur une lettre datable du lendemain de la tragique nuit du 23-24 novembre 1811 durant laquelle la résidence royale de Cassel est consumée par les flammes. Inquiété, Grandjean tente de se justifier en démontrant que ses récents travaux en ces lieux ne peuvent être la cause de l'incendie.

[G.N.]

306• Grandjean au baron de Coninx, directeur général des domaines royaux et intendant général de la Couronne, Cassel, 15 mars 1811³³⁹

15 mars 1811

J'ai l'avantage de répondre aux trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 12 du courant n.^{os} 148, 149 et 150³⁴⁰.

J'ai satisfait avec empressement aux intentions de Sa Majesté manifestées dans votre première.

Vous me rappelez par les numéros 149 et 150 l'exécution des deux devis que j'ai soumis au roi et qu'il a daigné approuver suivant copie de ses décisions qui m'ont été communiquées du cabinet de Sa Majesté :

– l'un pour mettre en stuc la Grande galerie des appartements de la reine à Napoléonshöhe et la Salle en rotonde y [sic] attenante de f. 41 577,27,

– l'autre pour l'établissement d'un grand escalier composé de 98 marches dont 36 en pierre de taille et 62 en bois ; la rampe en fer polibronzé [sic] de f. 24 258, 95.

Ne voulant rien laisser à désirer à Sa Majesté, tant pour l'activité des travaux que pour leur prompt exécution, je regarde comme indispensable et j'ai l'honneur de vous prier de donner les ordres convenables pour que les 2/3 des sommes énoncées cy-dessus soient mises à ma disposition pour en disposer en faveur des entrepreneurs par douzième à compter de lundi prochain. Elles forment un total de

f. 27 718,18 2/3 du devis pour l'arrangement en stuc de la grande

³³⁸ Il réalise notamment, entre 1810 et 1811, le grand bureau de Jérôme conservé aujourd'hui encore à Wilhelmshöhe (Cassel, MHK, Sammlung Angewandte Kunst, 2.3.114).

³³⁹ Minute, Marbourg, HStAM, Best. 75 Nr. 3303, n. p.

[en marge :] N° 1.^{er} / M. de Coninx à Cassel.

Comme les lettres du registre sont numérotées, nous citerons dorénavant ce document sous le titre *Correspondance Grandjean*, suivi du n° de la lettre dans le registre (soit, ici, *Correspondance Grandjean*, n° 1).

³⁴⁰ Lettres non localisées.

gallerie faisant par semaine la somme de 2 309 f.
 et 16 105, 97 2/3 du devis pour le grand escalier faisant par semaine

1 342

d'ici au 1.^{er} juin

au total

3 651

que je désire toucher tous les lundi et dont j'ai informé par avance le Contrôleur général de la Maison de Sa Majesté

Je crois pouvoir compter, Monsieur le baron, sur l'objet de ma demande sans laquelle je ne pourrai me conformer aux intentions de Sa Majesté et vous prie de me faire connaître ce qui aura été décidé à ce sujet. etc.

**307• Grandjean au directeur de la fonderie de Zorge
 (dans le Harz)³⁴¹, [Cassel], 15 mars 1811³⁴²**

15 mars 1811

L'administration générale des domaines de la Couronne m'a communiqué la lettre que vous venez de lui adresser pour l'assurer que vous ferez votre possible pour répondre aux intentions qui vous ont été manifestées par ordre du roi. Je ne doute pas de votre empressement à déférer aux ordres de S. M. et je me flatte en mon particulier que vous tiendrez les engagements que vous avez pris tant pour le travail que pour le délai que je vous préviens ne pouvoir être outrepassé, sans quoi je me verrai forcé de suspendre mes travaux. Je dois tout recevoir huit jours auparavant le délai fixé.

308• Grandjean à de Coninx, Cassel, 16 mars 1811³⁴³

16 mars 1811

Les travaux qui m'ont été confiés par Sa Majesté exigeant pour être accélérés que je n'éprouve aucune entrave ni retard dans l'arrivée des matériaux dont je puis avoir besoin, j'ai l'honneur de vous inviter à donner les ordres convenables à M. le Préfet de la Fulde pour que les chemins

³⁴¹ Dans le massif du Harz, où sont situées des mines de fer, voir *Administration du royaume de Westphalie, an 1808*, Cassel 1809, p. 264.

³⁴² *Correspondance Grandjean*, n° 2.

[en marge :] N° 2. / M. le directeur de la fonderie de Zorge.

³⁴³ *Correspondance Grandjean*, n° 3.

[en marge :] N° 3. / M. de Coninx à Cassel.

qui conduisent aux carrières de Napoléonshöhe soient promptement réparés, étant aujourd'hui impraticables ; car indépendamment des lenteurs et des retards conséquents que j'éprouve dans l'arrivée des matériaux, il en résulte un surcroît de prix et une augmentation pour S. M. attendu les longs détours que les charretiers sont obligés de prendre.

Veillez bien, Monsieur le baron, prendre ma demande en considération.

309• Grandjean à Coninx, Cassel, 20 mars 1811³⁴⁴

20 mars 1811

J'ai l'avantage de vous confirmer les 2 lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser les 15 et 17 de ce mois relatives aux besoins non présumés mais réels et indispensables pour continuer avec activité et sans retard les deux travaux que S. M. a bien voulu confier à mes soins savoir :

- la décoration en stuc de la Galerie /
et / à Napoleonshöhe
- le Grand escalier /

Je me vois à regret privé de répondre à ma demande, ce qui m'est d'autant plus sensible que je me trouve obligé de manquer aux promesses faites aux entrepreneurs et que je me verrai forcé faute de recevoir une réponse favorable à ma demande de suspendre tous ces travaux. Il est donc urgent, Monsieur le baron, que je sois fixé sur l'objet de ma demande qui déjà, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, avait avant de vous la faire, reçu l'approbation de M. le Contrôleur général qui a du faire au roi un rapport à ce sujet.

Je vous prie donc, Monsieur le baron, de vouloir bien m'honorer d'une décision quelconque si votre intention est que le les désirs de Sa Majesté soient remplis et les travaux terminés pour le 1^{er} juin.

310• Grandjean à Coninx, [Cassel], 20 mars 1811³⁴⁵

20 mars 1811

J'ai l'honneur de vous annoncer que la somme de 3 600 francs qui m'a été comptée la semaine dernière à valoir sur mes travaux, savoir :

³⁴⁴ *Correspondance Grandjean*, n° 6.

[en marge :] N° 6. / M. de Coninx à Cassel.

³⁴⁵ *Correspondance Grandjean*, n° 7.

[en marge :] N° 7. / M. de Coninx.

600^f sur la décoration de bal et /
 3 000^r sur le chauffage de la salle / à Napoleonshöhe
 3 600^r a déjà eu en partie son emploi, c'est pourquoi je viens vous
 prier, Monsieur le baron, de vouloir bien vous prier, Monsieur le baron,
 de vouloir bien me faire ordonnancer la même somme d'ici à samedi
 prochain 23 du courant, en ayant un indispensable besoin pour satisfaire
 les ouvriers et entrepreneurs envers qui j'ai des engagements à remplir au
 nom de Sa Majesté.

311• Grandjean à Marinville, Cassel, 4 avril 1811³⁴⁶

4 avril 1811

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le
 14 du mois dernier³⁴⁷, j'ai le plaisir de vous remettre sous ce pli toutes
 les pièces relatives aux travaux projetés [sic] par le S. Jusquin. Je vous
 observerai en même temps que le travail de S. Gauzer, inspecteur, relatif
 aux détours que l'on se propose de faire faire aux eaux qui approvi-
 sionnent le pavillon de S. M. la reine, allée de Napoléonshöhe, ne peut
 souffrir aucune difficulté d'autant que le S.^r Jusquin, qui demande à faire
 ce travail comme vous le verrez par sa lettre cy-jointe, s'engage à le faire
 à ses frais et sans préjudices ni à la qualité, ni à la quantité des dites eaux
 qui doivent passer par les jardins.

312• Grandjean à Brugière, Cassel, 7 avril 1811³⁴⁸

7 avril 1811

Vivement pénétré des engagements que j'ai pris envers S. M. de
 terminer tous mes travaux de Napoléonshöhe d'ici au 1^{er} juin, je n'ai dû
 rien négliger pour les accélérer. Cependant je me trouve depuis un mois
 singulièrement entravé par les mauvais chemins de Napoléonshöhe aux
 carrières. Ils sont tellement impraticables que les voitures chargées de
 matériaux ne peuvent plus y arriver.

J'ai cru devoir écrire les 16, 17, 26 mars dernier [sic] et 4 du présent à
 M. de Coninx pour lui indiquer le moyen à prendre pour remédier à cet

³⁴⁶ *Correspondance Grandjean*, n° 11.

[*en marge* :] N° 11. / M. de Marainville à Cassel.

³⁴⁷ Lettre non localisée.

³⁴⁸ *Correspondance Grandjean*, n° 13.

[*en marge* :] N° 13. / M. Brugière à Cassel.

inconvenient et ne point me voir entraver dans mes travaux. Mes diverses demandes ont été sans effet et les choses, malgré l'urgence, sont dans le même état. C'est pourquoi j'ose vous supplier de vouloir bien donner vos ordres à cet effet, n'ayant rien de plus à cœur que de complaire à Sa Majesté et de remplir mes engagements, et ne voulant plus que l'on m'impute des retards dont je suis innocent.

En vous renouvelant [sic] ma prière de prendre ma demande en considération, j'ai etc.

**313• Grandjean à Wellingerode, Grand maréchal,
[Cassel ?], 13 avril 1811³⁴⁹**

13 avril 1811

V. E. voulu [sic] me demander de lui remettre la note des fonds nécessaires pour les travaux ordonnés provisoirement par S. M.³⁵⁰ et qui consistent à établir d'ici au 1^{er} juin, suivant les devis remis à V. E., les objets suivans :

N° 1 terrasse côté gauche de la mont[agne ?]	17 924,09
2 serre sur un des ponts	68 506,14
4 balcon côté du Théâtre	3 939,30
5 ouverture de plusieurs portes	2 175,60
8 Petits appartements	7 230,63
9 petit escalier conduisant à la bibliothèque	2 136,75
10 corps de garde	<u>808,08</u>
Montant des devis	102 720,59

Ne voulant rien laisser désirer à S. M., tant pour l'activité des travaux que pour leur prompt exécution, j'aurai l'honneur de faire à V. E. la demande qu'elle daigne donner ses ordres pour que la somme de 72 000^f soit mise à ma disposition d'ici au 1^{er} juillet prochain, époque fixée par S. M. pour la clôture des travaux, somme sur laquelle je disposerai chaque semaine chez M. le Grand trésorier de la couronne, suivant les besoins qui me seront nécessaires et qu'approximativement [sic] j'évalue devoir s'élever à 6 000^f c.

J'espère, Monseigneur, pouvoir terminer tous ces travaux selon les ordres du Roi d'ici au 1^{er} juillet prochain et j'ose vous en donner l'assurance, certain de n'éprouver aucun retard dans l'arrivée des matériaux et si l'objet de ma demande a son exécution conformément au désir que j'ai eu l'honneur de vous manifester dans cette lettre

³⁴⁹ *Correspondance Grandjean*, n° 14.

[*en marge* :] N° 14. / À son Excellence le Grand Maréchal.

³⁵⁰ Note non localisée.

En renouvelant à Votre Excellence l'assurance de mon profond respect je la prie d'agréer celle de la considération la plus distinguée avec laquelle etc.

**314• Grandjean à Wellingerode, Grand maréchal,
[Cassel ?], 13 avril 1811³⁵¹**

13 avril 1811

J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien donner ses ordres, si elle le juge à propos, pour que la cour des Écuries et le Manège à Napoléonshöhe soient mis à ma disposition pour servir de chantier et d'atelier [sic] aux tailleurs de pierre que je compte employer dans les nouveaux travaux confiés par S. M. à mes soins. Le but de cette demande étant d'éviter à S. M. la vue de monceaux de pierres et de ménager ses jardins qui seraient dégradés par tous ces matériaux, dont la coupe et les débris serviraient encore à ferrer la cour des écuriers qui en a le plus grand besoin.

Je saisis cette occasion, Monseigneur, pour réclamer de Votre Excellence la permission de faire loger à Napoléonshöhe les ouvriers qui ne peuvent, sans nuire à la célérité des travaux, aller et venir deux fois par jour de Napoléonshöhe à la ville.

Si votre E. daigne adapter les demandes que j'ai l'honneur de lui adresser, elle peut être convaincue qu'elles contribueront à accélérer les travaux que S. M. demande être terminés pour le 1^{er} juillet pour lesquels je donnerai tous mes soins, n'ayant rien de plus à cœur que de satisfaire le roi et remplir les intentions de V. E. à cet égard.

[...]

315• Grandjean à Bruguière, [Cassel ?], 18 avril 1811³⁵²

18 avril 1811

Vous avez bien voulu me communiquer les intentions du roi à mon égard. Je respecte trop les volontés de S. M. pour ne pas m'y conformer et attendre le sort qu'elle me destine aussitôt la clôture de mes travaux à Napoléonshöhe.

³⁵¹ *Correspondance Grandjean*, n° 15.

[en marge :] N° 15. / À S. E. le Grand maréchal.

³⁵² *Correspondance Grandjean*, n° 17.

[en marge :] N° 17 / M. Bruguière.

S. M., par son décret du 28 juillet 1808 qui me nommait son architecte, avait daigné fixer mes honoraires à 6,000^f indépendamment d'un intérêt progressif sur les travaux confiés à ma direction.

J'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien demander au roi que provisoirement il daigne me continuer ces mêmes honoraires jusqu'à ce que S. M. se décide à mon égard. Il me serait impossible d'ailleurs de fixer une demande pour les peines et soins que je me donne pour remplir les intentions de Sa Majesté.

Obligé de me rendre souvent deux fois par jours à Napoleonshöhe, aux carrières et usines, vous m'obligerez infiniment, Monsieur, de vous intéresser auprès de S. M. en ma faveur à l'effet d'obtenir les moyens de transport que le roi jugera convenable de m'accorder, ma situation précaire ne me permettant pas de faire cette dépense.

**316• Grandjean à Wellingerode, Grand maréchal,
[Cassel ?], 19 avril 1811³⁵³**

19 avril 1811

Déjà je me trouve dans la nécessité de réclamer de V. E. qu'elle daigne faire donner ses ordres au maire de Balhorn par M. le préfet de la Fulde à l'effet de faire exploiter sans retard et de fournir les moyens de transport pour m'être livrées les pierres de taille désignées dans la petite note cy-jointe me réservant de fournir aux carriers et successivement à mes besoins l'état de celles jugées convenables à mes travaux. Indépendamment de cet avis au maire de Balhorn, par M. le préfet de la Fulde, il est indispensable que V. E. donne ses ordres à l'effet d'envoyer de suite un gendarme à ces mêmes carriers dont les noms sont sur la note cy-jointe pour leur renouveler et intimier l'ordre de V. E., seul moyen d'éviter des longueurs et retards. Mes tailleurs de pierre attendent l'arrivée des premiers voitures. Par cette mesure, Monseigneur, les travaux s'accéléreront et c'est un moyen de répondre aux désirs de Sa Majesté.

Depuis le 1^{er} mars dernier, j'ai eu l'honneur d'écrire six fois à M. de Coninx pour l'inviter à donner ses ordres pour la réparation des chemins impraticables qui conduisent aux carrières des environs de Napoléonshöhe, ce qui m'empêche de recevoir les matériaux dont j'ai le plus urgent besoin, à moins de leur faire faire un fort long détour, ce qui augmente le prix et cause à Sa Majesté une dépense considérable.

V. E. daignera-t-elle encore donner ses ordres à cet égard et faire accé-

³⁵³ *Correspondance Grandjean*, n° 18.
[en marge :] N° 18 / À S. E. le Grand maréchal.

lérer définitivement ces réparations que M. de Coninx a déjà ordonnées après avoir adopté le devis sans qu'elles ayent été exécutées jusqu'à ce jour ?

Note des carriers

Koch, 1, Siebert, 1, <Hellebatt ?>, 1, de <Martinhage³⁵⁴ ?>
 Beruhart, 1, Fibur, 1, Schaub, 1, de Balhorn
 Wilhem, 1, Klein, 1, <d'Eleueshagen ?> et de <Breiteback³⁵⁵ ?>

Note des pierres nécessaires de suite

	Long	Larg	Haut
24 pierres de	7 ^{<p [ouces] ?>}	2	1.5
48 <i>d</i> ^o	3.8	2.	1.5
8 <i>d</i> ^o	7.3	2.3	1.8
16 <i>d</i> ^o	3.10	2.3	1.8

Ces pierres sont celles indispensables de suite.

On enverra la note de celles nécessaires à fur et à mesure des besoins.

**317• Grandjean à Wellingerode, Grand maréchal,
 [Cassel ?], 20 avril 1811³⁵⁶**

20 avril 1811

Permettez moi d'appeler l'attention de V. E. sur le contenu de mes 3 lettres des 13, 18 et 19 de ce mois auxquelles j'ai l'honneur de me référer.

L'objet de toutes mes sollicitudes étant de répondre autant qu'il dépendra de moi aux désirs de S. M. et de remplir ses ordres avec la plus scrupuleuse sévérité et pour me conformer aux ordres que S. M. a daigné hier encore me renouveler verbalement, de m'adresser à V. E. en toute occasions. Je prends la liberté de lui soumettre une nouvelle demande.

De tous les tems il a été d'usage à Napoléonshöhe et dans tous les châteaux de plaisance éloignés de la capitale de loger certains genre [sic] d'ouvriers. Je pense que V. E. n'a pas l'intention de changer cette habitude, car une heure que perdent une quantité d'ouvriers forme des jours et j'ai besoin dans ma situation, vu le peu de tems qui m'est accordé pour faire mes travaux, de ne point perdre de tems. C'est pourquoi j'ai l'honneur de supplier V. E. de vouloir bien donner des ordres pour que dans la journée une vingtaine de matelas de domestiques soient mis à

354 Martinhagen ?

355 Breitebach ?

356 *Correspondance Grandjean*, n° 19.

[en marge :] N° 19 / À S. E. le Grand maréchal.

ma disposition à Napoléonshöhe. Je les ferai recevoir en compte et les rendrai de même. Pardon, Monseigneur, de vous importuner si souvent, l'intérêt du service dont je suis chargé me sert d'excuse et les intentions du roi ainsi que vos ordres m'y autorisent.

318• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 23 avril 1811³⁵⁷

23 avril 1811

Je réponds à la lettre que vous m'avez écrite le 20³⁵⁸ de ce mois en m'adressant particulièrement à S. E. le Grand Maréchal. J'ai rempli les ordres du roi qui, samedi matin, me les a renouvelés, et je croirai de mon devoir de continuer autant que S. M. ne m'ordonnera pas le contraire.

Chaque emploi a ses difficultés, Monsieur le baron. Je connais mes devoirs et mon état et comme architecte les carrières de [sic] environs de la capitale aussi bien que qui que ce soit. 3 années d'expérience et de travaux dans ce pays qui ne m'ont encore mérité que des éloges, loin des lenteurs et reproches dont gratuitement vous me favorisez, m'autorisent à réclamer contre un moment de mauvaise humeur de votre part. Je ne recevrai pas moins avec plaisir vos instruction [sic] quand elle auront pour but les travaux confiés à mes soins.

J'ai cru devoir remettre hier à S. E. le Grand Maréchal la copie de votre lettre relative au paragraphe qui le concerne que « vous n'avez à recevoir directement des ordres que de S. M. pour ce qui concerne l'administration générale qui vous est confiées ».

Je passe à la lettre remplie d'aigreur et d'humeur que vous avez écrite à S. E. le Grand Maréchal et que certainement celle que j'ai eu l'honneur de lui adresser, et dont ci-joint la copie, n'avait pas provoqué [sic].

Le début de votre lettre par lequel vous accusez l'architecte Grandjean de mettre de la lenteur dans ses travaux et employer pour s'excuser des prétextes m'a singulièrement étonné. Permettez-moi de vous demander, Monsieur le baron, quand S. M. s'est plaint de moi sous ce rapport et quels sont les prétextes que j'ai jusqu'à ce jour cherché pour excuser ma conduite ?

Pour justifier ma réclamation pour les réparations à faire (et non faites encore depuis 6 semaines) je remets à S. E. la copie de ma correspondance à ce sujet.

Une seule voiture de pierres était arrivée samedi à Napoléonshöhe et venant des carrières des environs, dont les chemins sont toujours

³⁵⁷ *Correspondance Grandjean*, n° 22.

[en marge :] N° 22 / M. de Coninx.

³⁵⁸ Lettre non localisée.

impraticables, mais ces mêmes pierres ont été ramassées sur les chemins où elles étaient restées d'aujourd'hui seulement. Après 40 jours de sollicitation les charriages se font avec apparence de célérité.

Ma lettre à S. E. le Grand Maréchal que je vous invite à relire, Monsieur le baron, ne parle que des carrières de Balhorn, mais à l'instar de M. Jussow et de M. l'intendant, je donne les noms des carriers avec leurs demeures.

319• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 30 avril 1811³⁵⁹

30 avril 1811

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner vos ordres pour que 16 colonnes³⁶⁰ provenant des colonades soient mises à ma disposition pour servir aux travaux que S. M. a bien voulu confier à mes soins à Napoleonshöhe.

Ces colonnes, Monsieur le baron, sont destinés aux serres sur les pont et dont mon devis N° 2 du 9 de ce mois fait mention de la retaille seulement.

Veillez, je vous prie, donner le plus promptement possible vos ordres pour que ces 16 colonnes me soient livrées à Napoléonshöhe sans retard.

320• Grandjean à <Haine ?>, inspecteur des forges de [Holzminden ?], Cassel, 3 mai 1811³⁶¹

3 mai 1811

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien avoir particulièrement égard aux demandes qui vous seront faites par le S. Nicolas Kockendorffer, maître serrurier de cette capitale, des pièces en fer provenant de vos forges, que le dit S. Kockendorffer destine aux travaux qu'il s'est engagé de faire pour S. M. et que je lui ai commandés. Les travaux sont pressés. S. M. désire les voir terminer dans le plus bref délai.

En vous recommandant le S. Kockendorffer, c'est vous inviter à le préférer à tout autre. Le dis [sic] S.^r devra s'entendre avec vous du paiement des livraisons qui lui seront faites.

³⁵⁹ *Correspondance Grandjean*, n° 25.

[*en marge* :] N° 25 / M. de Coninx.

³⁶⁰ Colonnes issue des destructions sur la place du Château de Cassel.

³⁶¹ *Correspondance Grandjean*, n° 26.

[*en marge* :] N° 26 / L. <Haine ?>, inspecteur des forges à <Haulsmunden ?>.

321• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 3 mai 1811³⁶²

3 mai

En conséquence de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous et les demandes de S. E. le Grand Écuyer de terminer les travaux qui restent à faire et en activité aux Écuries royales, vous m'obligerez infiniment, Monsieur le baron, de me faire fournir tous les devis qui ont rapport à ces travaux et en même temps de vouloir m'informer si les matériaux existant [sic] aujourd'hui dans les cours des écuries sont la propriété de Sa Majesté ou de toute autre personne pour baser les devis qui m'ont été demandés par le Grand écuyer. Je pense trouver, d'après ce que vous avez eu la complaisance de me mander, tous les plans et dessins relatifs aux dites Écuries chez S. E. M. le contrôleur général de l'administration de la liste civile.

322• Grandjean au chevalier de Saint-Sauveur, écuyer chargé de la comptabilité et du commandement intérieur des écuries royales³⁶³, [Cassel ?], 7 mai 1811³⁶⁴

7 mai 1811

J'ai l'honneur de vous faire passer des pièces relatives à des travaux faits aux Écuries royales, et qui m'ont été remises par M Bromae³⁶⁵. Ces travaux m'étant étrangers et n'y ayant point contribué, je crois devoir vous les remettre.

323• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 7 mai 1812³⁶⁶

7 mai 1811

Parmi les différents devis que j'ai eu l'honneur de présenter à S. M. et qu'elle a ajournée, il en existe un relatif à des changements à faire à la Salle du trône à Napoléonshöhe. S. M. désire toujours voir exécuter ces

³⁶² *Correspondance Grandjean*, n° 27.

[*en marge* :] N° 27 / M. de Coninx.

³⁶³ Selon *l'Almanach royal de l'an 1812*, p. 61 et 97.

³⁶⁴ *Correspondance Grandjean*, n° 30.

[*en marge* :] N° 30 / M. de S' Sauveur, écuyer à Cassel.

³⁶⁵ Bromeis.

³⁶⁶ *Correspondance Grandjean*, n° 31.

[*en marge* :] N° 31 / M. de Coninx.

travaux et ne les a fait que provisoirement ajourner. Je crois donc devoir vous soumettre, Monsieur le baron, et en conséquence des volontés du roi qu'il a daigné me manifester dernièrement, vous prier de représenter à S. M. les grosses constructions dont la copie du devis cy-joint fait mention sont provisoirement indispensables et qu'elle veuille bien ordonner qu'elles seront [sic] exécutées dès à présent, ce qui préviendra pour l'époque où les changements s'exécuteront de voir de nouveau les appartements livrés aux maçons et à des encombrements de pierre toujours désagréables et abîmant les appartemens.

Je pense, Monsieur le baron, que vous saisirez le but de ma demande et que vous voudrez bien me faire connaître ce que S. M. aura bien voulu décider à cet égard.

324• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 7 mai 1811³⁶⁷

7 mai 1811

Me trouvant dans le cas d'avoir à régler différents mémoires relatifs aux travaux qui se sont faits et se font dans ce moment à la Maison des pages, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire délivrer la copie des devis que dans le tems j'ai remis à ce sujet et qui ont servi de base pour les dits travaux, ne me rappelant plus de leur contenu.

Je profite de cette occasion, Monsieur le baron, pour vous faire passer différentes pièces relatives à des travaux faits au Écuries royales et qui m'ont été remises par M. l'inspecteur Bromaeis³⁶⁸.

Ces travaux m'étant étranger [sic] et n'y ayant pas contribué, je crois devoir vous envoyer ces pièces qui sont en partie visées par M. Klin³⁶⁹ et approuvée par M. de S.^t Sauveur.

325• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 9 mai 1811³⁷⁰

9 mai

J'ai l'honneur de vous soumettre diverses demandes auxquelles il est urgent que je reçoive une prompte réponse pour le bien de mon service.

³⁶⁷ *Correspondance Grandjean*, n° 33.

[en marge :] N° 33 / M. de Coninx.

³⁶⁸ Bromaeis

³⁶⁹ Klenze ?

³⁷⁰ *Correspondance Grandjean*, n° 35.

[en marge :] N° 35 / M. de Coninx.

Je désire être autorisé à faire les réparations nécessaires au charbonnier au-dessous de la terrasse près le pont de la petite Fulde que j'estime pouvoir s'élever à 10 th.

Il est indispensable de se procurer une plus grande quantité de grille [sic] pour terminer l'entourage de la place devant le château et dont il manque dans les magasins royaux, celles qui y existaient ayant eu leur emploi. Je vous proposerai et je vous prierai, Monsieur le baron, de vouloir bien prendre les ordres du roi au sujet de ma demande et de faire enlever les grilles en quantité suffisante et nécessaire qui existent autour du boulaingrin du parc et que je remplacerais par des grilles de bois. Il est nécessaire d'obtenir une décision prompte à cet égard pour pouvoir continuer les travaux.

Vu l'urgence et pour éviter la ruine totale des tentures dans les appartements du roi si j'avais apporté le moindre retard, je me suis cru autorisé à ordonner les réparations nécessaires aux tuyaux qui conduisent les eaux aux bains de Sa Majesté à Cassel dont un avait crevé. Je vous prie, Monsieur le baron, de me confirmer vos ordres à cet égard et de me dire en pareille ou toute autre circonstance semblable si je suis assez autorisé pour au préalable ordonner de faire exécuter de telles réparations. Enfin, M. le baron, les intentions de Sa Majesté relatives au changement du parquet pour baisser les marches dans la chambre à coucher, aux bains etc de leurs Majestés ne peuvent être exécutés [sic] sans occasionner une forte dépense, d'autant que les parquets existant tout en marqueterie et seraient totalement ruinés si on les enlevait.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le baron, de vouloir bien daigner communiquer ces observations à Sa Majesté dont je suivrai néanmoins les ordres si elle persiste dans sa résolution.

326• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 9 mai 1811³⁷¹

9 mai 1811

J'ai l'honneur de vous renouveler mes diverses demande [sic] de fonds sans lesquels je ne puis donner aux travaux toute la célérité que réclame chaque jour Sa Majesté.

J'ai demandé le 15 mars pour les travaux de la Grande galerie et le Grand escalier, une somme de 3651^f par semaine. Cependant je n'ai encore touché que 10 000^f au lieu de 25 557^f qui m'auraient dû déjà être

³⁷¹ *Correspondance Grandjean*, n° 36.
[en marge :] N° 36 / M. de Coninx.

comptés depuis cette époque. Il m'est indispensable de toucher ce mois la somme de 1 5000^f que je désire recevoir en trois paiements égaux.

Il a été mis à ma dispositin la somme de 72 000 [Fr] depuis le 15 avril dernier pour être touchés [sic] par somme de 6 000^f chaque semaine ; celle de 6 000^f est la seule que j'ai touchée depuis cette époque. Il m'importe et il est de la dernière urgence que 6 000^f me soient comptés chaque semaine à compter de celle-ci.

Je pense, M. le baron, que vous voudrez bien prendre mes diverses demandes en considération et y faire obtempérer le plutôôt possible si vous me voulez mettre à même de satisfaire les intentions de Sa Majesté.

327• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 15 mai 1811³⁷²

15 mai

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce plis les mémoires des travaux faits jusqu'à ce jour à la place du Château. Le bordereau général monte à 2 194,19 [Fr] que vous m'obligerez, Monsieur le baron, de vouloir bien me faire ordonnancer et encore donner vos ordres pour que les fonds nécessaires à la continuation des dits travaux soient mis à ma dispositio. Si vous le jugez à propos, vous me renverrez tous ces mémoires y joignant ceux déjà payés à M. Jussow que je prendrai pour comptant pour me mettre à même de n'établir qu'un compte général à la clôture desdits travaux.

328• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 15 mai 1811³⁷³

15 mai

Sa Majesté m'a bien verbalement donné ses ordres pour les travaux qu'elle a ordonné de commercer aux Écuries royales. Comme je dois être officiellement informé à cet égard, je vous prie, Monsieur le baron, de vouloir bien donner vos ordres pour que je sois légalement autorisé à commencer ces travaux.

Comme ces travaux seront acquittés par S. E. le Ministre de la Guerre en échange des Écuries royales de la selle que S. M. cède à S. E., je vous prie, Monsieur le baron, de vouloir bien avoir la complaisance de prendre les mesures convenables pour asseoir d'une manière fixe le mode de

³⁷² *Correspondance Grandjean*, n° 38.

[en marge :] N° 38 / M. de Coninx.

³⁷³ *Correspondance Grandjean*, n° 40.

[en marge :] N° 40 / M. de Coninx.

payement pour que je n'ai plus qu'à m'occuper d'ordonner ces travaux et de les accélérer au désir de S. M.

Je vous prie, Monsieur le baron, de prendre ma demande en considération.

329• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 19 mai 1811³⁷⁴

19 mai

Pour me mettre à même de commencer les travaux des cascades à Napoléonshöhe et dont vous voulez bien m'entretenir par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 16 courant n° 434³⁷⁵, vous m'obligerez, M^r le baron, de vouloir bien m'indiquer à qui je dois réclamer le devis approuvé du roi et dont je n'ai jusqu'à ce jour eu aucune connaissance. Aussitôt sa réception, je m'empresse de satisfaire aux ordres de S. M.

330• Grandjean à Moulard, intendant de la Maison du roi, [Cassel ?], 22 mai 1811³⁷⁶

22 mai

Avec le bordereau général montant à 2 194^f 19^c, j'ai l'honneur de vous remettre 19 mémoires des ouvrages faits pendant la 1^{ère} huitaine de ma direction, devant la place du Palais royal pour que la continuation des dits travaux n'approuve [sic] aucun retard. Vous m'obligerez d'effectuer de suite le payement des dits mémoires des fonds effectués aux dites dépenses. Les autres mémoires des dépenses faites depuis le 4 du mois vous seront remis incessamment.

M^r Jussow a à rendre compte d'une somme de 5 000^{fr} reçus sur les mêmes travaux.

Voudriez-vous bien, M^r, inviter M.^r le préfet de la Fulde à accélérer le charriage des matériaux nécessaires au pavage de la dite place, les chantiers apportant infiniment de lenteur dans leur charriage.

Je m'occupe de l'établissement des comptes de recettes et de dépenses que j'ai fait pour vous les remettre incessamment.

³⁷⁴ *Correspondance Grandjean*, n° 43.

[*en marge* :] N° 43 / M. de Coninx.

³⁷⁵ Lettre non localisée.

³⁷⁶ *Correspondance Grandjean*, n° 44.

[*en marge* :] N° 44 / M. Moulard.

331• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], entre le 28 mai 1811³⁷⁷

28 mai

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint l'état des dépenses faites au Théâtre royal à Napoléonshöhe pour la décoration de bal ordonnée par S. M. J'accompagne cet état du devis présenté au roi et d'après lequel vous remarquerez que ce devis dans son principe ne montait qu'à Th. 751,12 soit f 2 929,57 et cela par une transposition de chiffres facile à reconnaître : Article n° 3 et 4 qui ayant été rectifiés donnent Th. 924,20 soit f. s 3 592,97 la dépense au lieu d'excéder, n'est que de $\frac{3\ 151,98}{440,99}$

Il y a donc une différence en moins de dépenses. La somme de 1 200 [Fr] que j'ai reçu sur ces travaux a eu son emploi comme le présente mon bordereau. Veuillez, je vous prie, donner vos ordres pour que les 1 951,98 restant dûs aux ouvriers et entrepreneurs soient acquittés le plutôt possible. Ces paiements sont d'autant plus urgents que plusieurs [sic] de ces entrepreneurs ont de nouveaux travaux à faire et l'un d'eux, le S.^r Arnold, ne veut plus rien fournir que l'argent donné par avance.

Je compte successivement, à la liquidation de mes travaux, vous fournir tous les comptes de gestion dont j'ai été chargé et vous donner ainsi l'emploi des fonds que j'ai touché. Provisoirement vous allez recevoir le bordereau général de mes recettes avec le bordereau d'imputation et à compter du 1^{er} du mois prochain je me conformerai à votre lettre du 26 de ce mois n° 466.

332• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 4 juin 1811³⁷⁸

4 juin

En conséquence de la lettre de M.^r de Coninx du 26 du mois dernier qui me charge de correspondre avec vous à compter du 1^{er} de ce mois pour tout ce qui a trait à la direction des bâtimens dont vous êtes chargé comme intendant, j'ai l'honneur de remettre sous vos yeux, d'après vos désirs, la situation générale des travaux commencés et à terminer pour S. M. comme chargé de la direction des bâtimens.

Par décision, S. M. a ordonné

1° que la Grande galerie des appartemens de la reine et la Salle en

³⁷⁷ *Correspondance Grandjean*, n° 49.

[en marge :] N° 49 / M. de Coninx.

³⁷⁸ *Correspondance Grandjean*, n° 50.

[en marge :] N° 50 / M. Moulard.

rotonde à Napoléonshöhe seraient décorés en stuc ; le devis monte à f. <41 577, 21 ?> ;

2° que l'établissement d'un grand escalier composé de 98 marches dont 96 en pierres et 62 en bois, la rampe en fer poli bronzé serait établi f.^r 24 158, 95.

J'ai demandé sur cette somme celle de f.^r <3 651 ?> par semaine qui m'ont [sic] été accordés par S. M.

Par autre décision S. M. a consenti

3° la décoration de bal au Théâtre à Napoléonshöhe évalué à

f 3 592,97

4° le chauffage du Théâtre et de la Galerie chinoise porté

9 857,54

13 450,51

Je rappelle les articles 1.^{er} et 2

65 726,22³⁷⁹

79 186,73

Sur cette somme, il m'a été ouvert un crédit de 54 000 [Fr] au total qui devait m'être payé de 4 500^f par semaine et je n'ai reçu que 27 200 [fr] au lieu de 31 500 [Fr].

Je vous prie donc de procurer la rentrée de ces 4 500 [Fr] par semaine dont je compte disposer ce mois en faveur des ouvriers et entrepreneurs.

Par autre décision S. M. a ordonné

5° la construction d'une terrasse côté de la montagne

F 17 924,9

6° la construction d'une serre sur l'un des ponts, côté du Théâtre

68 506,14

7° la construction d'un balcon côté du Théâtre

3 939,30

8° l'ouverture de plusieurs portes

2 175,60

9° l'arrangement des petits appartemens

7 230,63

10° un petit escalier conduisant à la bibliothèque

2 136,75

11° enfin, un corps de garde

808,8

F^s 102 520,59.

Sur cette somme, il m'a été ouvert un crédit de 72 000^f à toucher à raison de 6 000 [Fr] par semaine et je n'ai encore reçu au lieu de f. 42 000 que celle de 18 000 [Fr]. Veuillez, je vous prie, surveiller la rentrée non seulement de l'arriéré mais encore de 6000 [Fr] <dus ?> par semaine, comptant en disposer ce mois en faveur des ouvriers et entrepreneurs.

Il a été fait le 8 mai une addition à la somme de f. 102 520,59. C'est celle de <14 307,48 ?> [Fr] pour l'arrangement de la Salle du trône [sic] que S. M., par décision du dit jour, a mis à ma disposition.

À valoir sur ces différents fonds à ma disposition, j'ai touché

Sur celle de f^r 54 000 celle de f^s 27 200

³⁷⁹ Nous comptons 65 736,22 Fr.

Sur celle de " 72 000 celle de " 18 000

Et cette de 14 307,48 celle de " néant
 140 307,48 45 200.

Vous voyez que d'ici à la fin des travaux fixés au 1^{er} juillet, vous avez à toucher la somme de f. 91 107,48 [Fr].

Sur cet article je compte que vous voudrez bien vous mettre en mesure, vu que l'achèvement, autant que possible, de mes travaux, dépend des sommes que recevront les entrepreneurs et ouvriers qui n'agissent que par ce mobile favori.

Par la correspondance de M^r de Coninx, je suis informé que je dois surveiller les différens travaux dont était chargé M^r de Jussow, tels que la place du Château, l'alcôve de S. M.. Sur ces travaux, je suis à peu près en mesure de vous donner les documens que vous pourrez désirer, mais vous les fournirai incessamment, la copie des devis se trouve chez M^r de Coninx.

Je suis également en <mesure ?> de remettre à M^r de Coninx <illisible> le décompte général de mes recettes et payemens. Je destine le solde au stucage et compte l'employer en faveur des entrepreneurs de ce travail.

Je pense, M.^r, avoir analysé tous les <genres ?> de travaux dont je suis chargé. Je me conformerai dès à présent aux ordres de M.^r de Coninx de ne plus correspondre qu'avec vous à compter du 1^{er} de ce mois pour tout ce qui concerne la direction des bâtimens.

Je ne saurais trop vous recommander la rentrée des fonds arriérés et ceux dûs pour cette semaine, me disposant à assigner le 6 du courant des mandats dont au préalable vous recevrez le 5 le bordereau.

333• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 8 juin 1811³⁸⁰

8 juin

Par le compte général ci-joint, il résulte que pendant ce tems j'ai été chargé de payé [sic] les entrepreneurs. J'ai touché du Trésor, sur les ordonnances qui m'ont été délivrée, la somme de f. 45 200.

Le bordereau général de mes dépenses et de 40 879,63 [Fr].

Le solde dont je suis comptable est de f. 4 320,37

que je destine à acquitter les 1^{ères} réclamations des stuckateurs [sic], de la Galerie et du Sallon en stuc à Napoléonshöhe.

Veillez, M.^r le baron, m'accuser le bien trouvé de ces différens comptes.

³⁸⁰ Correspondance Grandjean, n° 51.

[en marge :] N° 51 / M. de Coninx.

334• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 11 juin 1811³⁸¹

11 juin

J'ai l'honneur de vous transmettre divers devis aux travaux devant le château et qui ont été mis dans le devis général présenté par M^r Jussow.

Le Grand maréchal me les ayant demandé plusieurs fois, je n'ai pu satisfaire à ses désirs, ignorant la véritable situation de ces travaux que je n'avais pas commencés, et j'avais différé à le faire, espérant couvrir une partie de ces dépenses par les économies faites sur divers articles du devis général. Mais les changemens qu'occasionnent le mauvais état dans lequel se trouve le pont et exigeant de nouvelles dépenses, je crois que les économies que j'ai pu faire seront employées à ce travail.

J'attends vos ordres à l'égard de ces nouveaux travaux, vous priant de vouloir bien prévenir S. E. le Grand Maréchal que je vous les ai remis.

335• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel], 11 juin 1811³⁸²

11 juin

S. M. m'ayant demandé de faire poser le parquet provenant de la salle destinée au corps de garde dans le Sallon de service au 1^{er} étage du Grand pavillon du Palais de Napoléonshöhe, le dit parquet ne produisant que 405 pieds carrés de superficies [sic], il resterait à ajouter 835 pieds pour compléter [sic] ce parquet, ce qui occasionnerait une somme de 627th. Cette somme sera à ajouter à mes devis. Je vous prie de connaître les intentions de S. M. et aussi relativement à l'arrivée des eaux pour les serres et le bain de S. M. la Reine. M^r Steinhöfer, inspecteur des eaux, m'avait remis un devis se montant à 700 Th. environ. Ce devis est resté entre les mains de S. E. le Grand maréchal et ne fait point partie des miens. Je suspendrai ce travail jusqu'à la décision définitive de S. M.

³⁸¹ *Correspondance Grandjean*, n° 53.

[en marge :] N° 53 / M. Moulard.

³⁸² *Correspondance Grandjean*, n° 54.

[en marge :] N° 54 / M. Moulard.

336• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 15 juin 1811³⁸³

15 juin

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli 6 devis estimatifs de diverses dépenses reconnues à Cassel et à Napoléonshöhe.

Savoir,

N°	1 ^{er} réparations à faire au Château de Cassel	f. 112,2	Th.	28.20 <illisible>
	2 autres au Château de Löwenburg	61,46		15. 25. 12
	3 au Salon de service à Napoléonshöhe	2 424,88		624. 4
	4 aux écuries de Bellevue	70,5		18. 9
	5 aux Écuries royales à Napoléonshöhe	128,68		33. 4.
	6 aux cuisines de[s] dites Écuries	148		28 <8 ?>
	Au total ensemble f. ^s	2946,01	Th.	758. 8. 12.

J'ai l'honneur etc.

337• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 18 juin 1811³⁸⁴

Conformément aux désirs exprimés dans vos lettres n° 4, 15, 20, 24 et 25 des 4, 8, 13 et 15 de ce mois³⁸⁵, j'ai l'honneur de vous informer que je viens de faire commencer les travaux de Bellevue.

Les réparations urgents [sic] de la corniche du cabinet de M^r le chevalier Brugère sont terminées : je vous fais tenir la note de ce travail. Vous voulez bien m'informer, M^r, que S. M. a ordonné que les travaux de Bellevue seraient exécutés pour la somme de 300 000 [Fr] au lieu de 315 329,67 [Fr] que porte mon devis. Je ferai mon possible pour répondre aux intentions du roi en faisant des économies et pour trouver cette différence sur les travaux qui me seront confiés.

Ayant déjà eu l'honneur de présenter à S. E. le Grand maréchal un projet de restauration de ses logemens, j'informe ce jour S. E. de vos ordres en la priant de me transmettre sa décision à leur égard.

J'aurai l'honneur de vous remettre très incessamment les devis des dépenses indispensables à faire au bassin de Löwenburg et aux [sic] de la vacherie de Monchérie à Napoléonshöhe.

383 *Correspondance Grandjean*, n° 55.

[en marge :] N° 55 / M. Moulard.

384 *Correspondance Grandjean*, n° 59.

[en marge :] N° 59 / M. Moulard.

385 Lettres non localisées.

338• Grandjean à Coninx, [Cassel ?], 24 juin 1811³⁸⁶

24 juin

J'ai eu l'honneur de remettre à M^r Moulard, intendant des bâtimens et des domaines de la Couronne, et qui vous ont été communiqués, les devis omis par M^r Jussow relatifs aux travaux jugés nécessaires à la place devant le Château ainsi que celui pour le parquet du Sallon de service de S. M. à Napoléonshöhe.

Une partie de tous ces travaux sont commencés d'après l'ordre verbal que j'en ai reçu de M^r Moulard, mais d'après les intentions de S. E. le Grand maréchal, je désire recevoir la décision qui m'autorise à faire ces travaux et de connaître les fonds qui y seront effectués. Veuillez, M^r le baron, prendre ma demande en considération, n'attendant que de connaître les intentions de S. M. pour continuer les travaux.

339• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 17 juillet 1811³⁸⁷

17 juillet

J'ai l'honneur de répondre à la lettre que vous m'avez adressé le 5 courant n° <93 ?>³⁸⁸ indépendamment des observations que j'ai transmise à M^r de Conninx dans le tems, je m'en référerai à celles suivantes : que pour élever les planches du Sallon de musique à la hauteur de celui de billard, il en résulterait de grands inconvéniens, 1° il faudrait changer les portes et les cheminées, les déposer et reposer, couper les tentures, les lambris d'appui, repeindre le tout et remplacer le parquet en marqueterie par un parquet en sapin et celui en marqueterie sera totalement détruit par le <déplacement ?> ; 2° en élevant ce plancher qui est en ce moment au niveau de la Galerie qui conduit aux appartemens de la reine, il y aura de nouveau une marche à descendre, ainsi l'avantage que l'on tirera d'un côté sera perdu de l'autre ; 3°, enfin, ce changement évalué sauf plus ample examens de f 2 000 à 2 500 ne sera d'aucune utilité et occasionnera mille inconvéniens.

J'ai donc cru, pour obvier à tous ces inconvéniens, devoir faire placer dans l'embrasure des portes des parquets qui par une pente douce réunissent les deux sallons et gagnent la hauteur des dites marches.

³⁸⁶ *Correspondance Grandjean*, n° 62.

[*en marge* :] N° 62 / M. de Conninx.

³⁸⁷ *Correspondance Grandjean*, n° 65.

[*en marge* :] N° 65 / M. Moulard.

³⁸⁸ Lettre non localisée.

Ce travail est exécuté, et je crois devoir vous engager à faire part de mes observations à S. M. qui pourra en juger par elle-même. Je n'en suivrai pas moins ses ordres.

340• Grandjean à Moulard, [Cassel ?], 17 juillet 1811³⁸⁹

J'ai l'honneur de répondre à vos lettres des 13 et 15 de ce mois N^{os} 90 et 91³⁹⁰. Elles m'informent des diverses intentions de S. M. auxquelles je me ferai un devoir de me conformer dans tout ce qui dépendra de moi.

Je vais m'occuper du devis réclamé pour le chauffage du corridor qui conduit de la Nouvelle galerie à la Galerie chinoise.

Mon intention fut toujours, qu'en mettant la dernière main aux travaux de la Salle du trône, de terminer toute espèce d'autres travaux ordonnés par S. M. et d'éviter la rentrée des ouvriers dans les Grands appartemens. Je crois cependant devoir vous faire observer qu'au rez-de-chaussée il restera encore des travaux de maçonnerie si S. M. persiste à faire les changements projetés et ajournés à l'année prochaine.

J'ai déjà donné les ordres convenables pour affranchir les caves de l'auberge à Napoléonshöhe des eaux qui y sont entrées et je m'empresserai de vous remettre la note des dépenses occasionnés [sic] aussitôt qu'elle me parviendra.

On s'occupe de la pose des jalousies au Palais de Cassel. J'ai donné déjà les ordres nécessaires.

Les rayons que S. M. la Reine désire être placés dans la grande armoire de sa Garde-robe sont déjà posés, je vous ferai incessamment la note de cette dépense.

Il me reste à satisfaire à la demande que vous voules [sic] bien me faire de la part de S. E. le Grand maréchal au nom du roi qui exige que son architecte prenne un engagement par écrit pour l'achèvement des stucs et de tout ce qui concerne les Grands appartemens. Cet engagement devra, me dites-vous, indiquer le nombre des jours d'absence que LL. MM. auront à faire et leur époque et détailler l'espèce et la durée des travaux susceptibles d'incommoder LL. MM.

J'avais bien pensé jusqu'à ce jour comme architecte de S. M. de lui rendre un tel compte de ses travaux. La dernière situation que j'ai eu l'honneur de vous remettre vous l'annonçait, en parlant de la Chambre du trône, et je crois que ce qui fait l'objet de votre demande ne peut être que le sujet d'un rapport et non d'un engagement que des entrepreneurs seuls peuvent être contraints de prendre et d'après lesquels je base mes

³⁸⁹ *Correspondance Grandjean*, n° 66.

[*en marge* :] N° 66 / Au même / Dudit.

³⁹⁰ Lettres non localisées.

rapports. Un engagement de ma part n'aurait aucun but et n'aurait rien d'exécutable, je ne puis donc que faire mes rapports d'après les dires et engagements des entrepreneurs particulièrement surveillés par moi et donner tous mes soins, mon temps et mes connaissances. Voilà, je crois, le meilleur engagement que je puisse prendre. D'ailleurs des travaux faits par engagement laissent toujours beaucoup à désirer. On en a reconnu constamment l'inutilité.

Je vais donc m'occuper du rapport que vous me demandez et que vous pourrez considérer comme engagement. Il ne dépendra pas de moi, ni de mes soins, ni de ma surveillance, de voir exactement remplies les promesses que je me trouve dans la position de faire en conséquence de celles des divers entrepreneurs avec qui je me mets bien en mesure sous tous les rapports pour les obliger, sous leur responsabilité personnelle, à tenir leur engagement.

Je pense que vous reconnaîtrez la justice de mes observations et que vous donnerez votre approbation aux dispositions ci-dessus.

341• Grandjean au roi Jérôme, [Cassel ?], 22 juillet 1811³⁹¹

22 juillet

Rapport

La disposition actuelle du terrain de la place des États ne permettant pas de la terminer par une balustrade quarrée [sic] d'après le projet qui a été présenté, j'aurai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'ordonner une place entièrement circulaire dont le centre serait orné d'une jolie fontaine qui servirait de point de vue à la place du château et à la rue de Bellevue³⁹². Dès lors Votre Majesté voudrait bien encore consentir à l'élargissement de la rue de Bellevue, à l'alignement extérieur des Écuries du côté du parc. Cette rue présenterait un coup d'œil infiniment agréable puisqu'elle se terminerait par la façade des Écuries à laquelle j'apporterai tout le soin possible pour la rendre digne de l'approbation de V. M.

Je proposerai aussi à V. M. de faire terminer la portion circulaire de la petite place au bout de celle des États par une balustrade à jour, et 2 piédestaux formant guérite annonceraient l'entrée de la place. Dès lors, toutes les irrégularités de nivellement que le terrain présente disparaîtraient.

On fermerait encore, si V. M. le trouve bon, la rue de Bellevue du côté du parc par un mur d'appui à la hauteur de 3 pieds. Je proposerai encore à V. M. de faire lever le pavé de la dite rue à la distance de 6 pieds

³⁹¹ *Correspondance Grandjean*, n° 68.

[en marge :] N° 68 / Au Roi.

³⁹² Voir sur ce projet les documents placés ici en annexe.

des maisons et de reporter le chemin pavé au centre à la largeur de 30 pieds, ce qui permettrait encore une plantation d'arbres des deux côtés de la rue.

342• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 17 juillet 1811³⁹³

17 juillet

Vous m'invitez par votre lettre d'hier n° 94³⁹⁴ à faire la remise à l'intendance des bâtimens et des domaines royaux de tous les plans et dessins qui sont entre mes mains et appartenant aux archives des bâtimens de la couronne.

J'aurai l'honneur de vous observer, M.^r, que je ne suis détenteur d'aucuns plans ni dessins appartenant aux archives de la couronne. Tous les travaux qui m'ont été ordonnés sont ou récemment terminés ou le seront d'ici au 15 d'août. En conséquence de votre demande, je viens d'enjoindre aux inspecteurs sous mes ordres de lever les plans et dessins des travaux qu'ils dirigent et d'en faire le dépôt au lieu indiqué. J'aurai le plaisir de vous les adresser au fur et à mesure qu'ils me seront remis, après les avoir vérifié et approuvé.

343• Grandjean à Moulard, intendant, [Cassel ?], 25 juillet 1811³⁹⁵

25 juillet

La multiplicité des travaux qui sont ordonnés et se commandent chaque jour à Napoléonshöhe exigent impérieusement que j'ai un inspecteur parlant les deux langues et pouvant à tout instant me rendre compte des travaux que j'ai fait commencer et pour répondre aussi à toute heure aux questions qui lui sont faites par les différentes personnes attachées à S. M. Le S.^r <Auffarht ?> loin de m'être utile, nuit à la célérité des travaux, embrouille et confond tout, tellement qu'un commis ne suffirait pas pour faire toutes les traductions et répondre à l'énorme quantité de papiers qu'il m'envoie chaque jour.

³⁹³ *Correspondance Grandjean*, n° 69.

[*en marge* :] N° 69 / M. Moulard.

³⁹⁴ Lettre non localisée.

³⁹⁵ *Correspondance Grandjean*, n° 70.

[*en marge* :] N° 70 / M. Moulard.

J'ai l'honneur en conséquence de vous prier de vouloir bien m'autoriser à placer à Napoléonshöhe M.^r Bromeis. Il réunit à la connaissance des 2 langues quelques talens dans sa partie et peut au moins me seconder dans un moment où j'ai le plus urgent besoin de quelqu'un qui me comprenne et ne fasse pas le contraire de ce que je le charge de faire.

Je réclamerai pour le dit S.^r Bromeis un logement convenable et la nourriture pendant le séjour du roi, ce qui de tout tems fut accordé à mes inspecteurs.

344• Grandjean à Moulard, [Cassel ?], 31 juillet 1811³⁹⁶

31 juillet

Je m'empresse de satisfaire à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 de ce mois n° 137³⁹⁷ pour réclamer le montant du solde du compte que j'ai rendu le 31 mai dernier à M.^r le baron de Conninx, intendant général de la Liste civile, et dont l'importance est de f[°]

4 318,37

Savoir :

Sur les travaux du chauffage	f [°]	294,75	/
Sur ceux du grand escalier	"	207,22	/ 4 318,37 somme égale
Sur ceux de la décoration en stuc	"	3 453	/
Et sur ceux du crédit de f [°] 102 720,59c		363,40	/

Depuis ce compte rendu, j'ai fait emploi de ce montant dans le mois même que j'ai rendu mes comptes.

Le solde dû par moi sur les travaux du chauffage ont été comptés au S^r Rief, entrepreneur en maçonnerie (voyez le compte rendu le 8 courant des travaux du chauffage à M.^r le baron de Conninx) f[°] 294,75.

Celui dû sur le grand escalier a été compté au S^r Rief, entrepreneur de la maçonnerie, suivant quittance ci-jointe 207,22

Celui dû sur le crédit de f[°] 102 750,59 a été compté au S^r <Kaulbach ?>, entrepreneur de la menuiserie, suivant la quittance ci-jointe 363,40

Enfin le solde dont j'étais comptable sur la décoration en stuc a été compté par moi au S.^r Wichmann, suivant les quittances ci-jointes :

Le 14 juin suivant quittance	500 th	/
Le 29 d ^o id .	300	/ Th. 888. 19. 2.
Le 10 juillet id.		88_19.2. / à f. 388 ½

3 453

Somme égale à mon débit f[°] 4 318,37

³⁹⁶ *Correspondance Grandjean*, n° 73.

[*en marge* :] N° 73 / M. Moulard.

³⁹⁷ Lettre non localisée.

Veillez, je vous prie, M., décharger mon compte de la somme dont j'étais comptable et m'accuser la réception des quittances ci-jointes qui sont les seuls titres que j'ai pour justifier l'emploi des fonds confiés à ma gestion.

J'ai encore quelques réclamations à faire pour diverses <avances ?> pour décors et pourboires donnés aux ouvriers pour accélérer les travaux. Je fournirai ma note après l'emploi des décors, etc.

**345• Grandjean à Coninx, intendant général de la liste civile,
[Cassel ?], 31 juillet 1811³⁹⁸**

31 juillet

J'ai dû respecter les volontés du roi et attendre en silence se réaliser les espérances que S. M. m'a permis de concevoir par la décision du 30 avril dernier. L'époque fixé [sic] est passé [sic] et je croirais manquer à mes devoirs comme architecte et comme père de famille, si je ne rappelais pas l'attention de S. M. sur mon sort extrêmement précaire depuis le 1^{er} janvier dernier.

Sans développer tous les droits que j'ai aux bontés du souverain, je me bornerai à rappeler ici les principaux points qui appuyent ma demande.

Mes travaux passés, ceux nouvellement terminés et ce qui me reste à finir d'ici au 15 août, époque à laquelle j'ai lieu de penser que S. M. verra se réaliser son attente, sont des premiers titres à la bienveillance du monarque.

J'ai rendu mes comptes au 31 mai dernier comme comptable de deniers publics. Ils furent reçus et approuvés sans observations. J'ai remis la note d'emploi du solde à M^r Moulard et si les travaux ont éprouvé du retard, il est notoirement connu qu'il n'a pas dépendu de moi, ni même de la possibilité de les activer d'avantage.

Mes devis jusqu'à ce jour n'ont jamais été outrepassés malgré les changemens continuels et des dépenses additionnelles ordonnées. Je prouve, au contraire, des économies sur tous mes travaux.

J'ai constamment depuis 7 mois été occupé, avec un employé à mes frais, à faire correspondance, rapport, devis, projets, plans et dessins et mon traitement ne date que du 1^{er} mai, quoi que les travaux du chauffage et du grand escalier soient commencés antérieurement. Indépendamment de ces travaux et de mes frais de bureau, j'ai été assujéti depuis le 1^{er}

³⁹⁸ *Correspondance Grandjean*, n° 74.

[en marge :] N° 74 / M. de Conninx.

janvier dernier à des voyages continuels, soit à Napoléonshöhe, soit à Catharinenthal, enfin aux mines et usines, etc etc etc. Cependant mon sort est resté incertain, ma situation extrêmement précaire. Depuis 3 mois seulement, j'ai un traitement provisoire. Loin de suffire aux frais que ne nécessitent mon emploi et la dignité de ma place, il les a couverts à peu près.

Sans prétendre enfin fixer le sort qui m'est réservé, je représenterai le traitement qu'avait mon prédécesseur, celui même que j'ai touché pendant 21 mois comme architecte de S. M. qui voulut bien au mois de juillet 1809 m'accorder un traitement annuel de f^s 6000 et un intérêt progressif sur les travaux.

Voilà, M. le baron, les observations que j'ai pensé pouvoir vous soumettre. Oserai-je espérer que vous voudrez bien en faire le sujet d'un rapport au roi avant son départ, qui daignera, je pense, prendre ma demande en considération en fixant d'une manière définitive mon sort futur et en se prononçant sur le passé à mon égard. Je m'en rapporte à la munificence de S. M.

Je suis dans l'espérance, M. le baron, que vous voudrez bien me prêter vos bons offices dans cette circonstance, ma reconnaissance sans borne ne fera qu'ajouter, etc.

346• Grandjean à Moulard, [Cassel ?], 10 août 1811³⁹⁹

10 août

J'ai l'honneur de joindre sous ce pli le compte provisoire du S.^r Wichmann, stucateur, dont le montant est susceptible d'une assez forte diminution, mais en ce moment pressé de finir les travaux de la Galerie et du Salon en stuc, je crois devoir me dispenser de lui faire mes observations et me borner à vous prier de vouloir bien lui faire compter la somme de Th 1000. Je lui [est] à cet effet remis un bon. Les travaux finis, je vérifierai ses comptes avec la plus grande attention, et les réglerai aux termes de nos conventions.

Veillez, je vous prie, M.^r, faire payer ce matin au dit S.^r Wichmann la dite somme de Th. 1000, attendu que de son paiement dépend à peu près la mise de la dernière main à ses travaux.

³⁹⁹ *Correspondance Grandjean*, n° 77.

[en marge :] N° 77 / M. Moulard.

347• Grandjean à Moulard, [Cassel ?], 18 août 1811⁴⁰⁰

18 août

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un 7^{ème} état des sommes dues pour les travaux de la place du château du 14 au 28 juillet dernier et ce montant à f 6 174,62. Toutes les pièces et mémoires à l'appui dudit état s'y trouvent jointes.

Avant même que S. M. eût approuvé le devis supplémentaire des travaux de la susdite place, j'avais déjà, d'après les ordres verbaux de S. E. le Grand Maréchal et les vôtres, j'ai [sic] fait commencer les dits travaux et dès lors j'ai considéré le devis de M^r Jussow et celui supplémentaire comme ne faisant qu'une seule et même somme de f 85 551,26 d'après laquelle j'ai fait faire les travaux qui n'ont point été distincts, mais bien confondus et fait <ensemble ?>, de sorte que les payemens faits à ce jour ne peuvent se considérer autrement qu'applicable aux 2 crédit de f 59 632,62 et 28,918 qui se trouvent à peu près au même point épuisés et non plus particulièrement celui de 59 632,62 [Fr].

Je pense, M^r, que vous sentirez la justice de mon observation et que vous voudrez bien faire ordonnancer le montant des mémoires ci-joints.

348• Grandjean à [Coninx, intendant général ?], [Cassel], entre août et novembre 1811⁴⁰¹

Monsieur, j'ai l'honneur de vous remettre cy-joint l'état des dépenses faites dans la Gallerie vouté [sic], de <tout ?> les peintures dans le Salon vert, les changements fait <pour ?> le Salon jaune, <ceux ?> du Salon de service, ainsi que <ceux ?> de la Salle des gardes du corps des Appartements ordinaires de Sa Majesté.

Ayant l'honneur de vous observer que les fonds affectés à ces dépenses n'ont été arrêté [sic] que pour le second article, depuis Sa Majesté a ordonné l'autre cloison séparant la Salle des gardes du corps. Par votre lettre du ⁴⁰² vous m'ordonnez divers changements dans la Salle des gardes du corps.

Toutes ces dépenses <mises ?> dans le même état se montent à la somme de 12 403 ,97 [Fr]. Les fonds accordés sur devis se montent à celle de 10 106,82 [Fr]. Il résulte que les dépenses <excèdent ?> le devis de 2 297,15 [Fr]. Cet excédent provient des nouveaux travaux ordonnés

⁴⁰⁰ *Correspondance Grandjean*, n° 79.

[en marge :] N° 79 / M. Moulard à Cassel.

⁴⁰¹ Brouillon ? *Correspondance Grandjean*, sans numéro (a).

⁴⁰² *Partie laissée en blanc* et lettre non localisée.

par Sa Majesté pour l'établissement de la seconde cloison et de <ceux ?> que vous m'avez ordonnés par votre lettre du⁴⁰³. Sa Majesté, à qui j'ai demandé s'il <fallait ?> <présenter ?> la <écision ?> de <Brugère ?> la <note ?> de cet excédent me dit de vous remettre le <tout ?>. Je fais observer que <les ?> travaux exécutés sont du tiers plus considérables que ceux mandés primitivement et consignés dans le devis que j'en ai remis au roi sur lequel il y en a eu de grandes économies sans les nouvelles demandes.

Agréez, Monsieur l'intendant, l'assurance de ma parfaite considération
[signé :] Grandjean

349• Grandjean à [Coninx, intendant général ?], [Cassel], entre août et novembre 1811⁴⁰⁴

S. M. m'ayant fait connaître les intentions formelles d'attacher à son service comme <employé ?> à des appointemens fixes un maître stuckateur [sic] et deux compagnons, je me suis empressé de solliciter ceux que je croyais plus digne de la confiance de S. M. et les plus expérimentés dans les travaux de stuc. Le nommé Lange, maître stuckateur [sic] déjà connu par quelques travaux, et les nommés <Notté ?> et Maller, compagnons, sont les 3 individus sur lesquels j'ai jeté mes regards : invité par moi à accepter cette grande faveur du roi, ces ouvriers ont fait la demande suivante :

_ le nommé Lange comme chef des travaux et les <illisible> peut demander un traitement annuel de 1800^f,

_ les nommés Notte et Maller chacun en traitement annuel de 1200^f.

Il <s'engagent ?> mutuellement et promettent suffise [sic] pour faire tous les travaux en stuc qu'exige S. M. ainsi que les ouvrages courans, cheminées et ces travaux de peu d'importance moyennant la fourniture des matériaux nécessaires <comme ?> plâtre, couleurs, coles [sic] et pierres pour le <illisible> <de ?> stucs et <indirectement ?> <suffise ?> annuel le prix de 3 <gros ?> pour <illisible> pour tous <les ?> travaux.

Ils observent cependant <qu'en cas ?> de travaux <majeurs?> et d'une grande importance et nécessitant <illisible> se <procureront ?> <illisible> Th par jour pour chaque compagnon, <illisible> de francs <illisivble> qui <illisible> répartis de la manière suivante :

_ au maître stuckateur 2 gros et

_ aux 2 compagnons 2 gros chacun <illisible>

Sous les conditions ci-dessus <proposées ?> par les <maîtres, ouvriers ?>

403 Partie laissée en blanc et lettre non localisée.

404 Brouillon ? Correspondance Grandjean, sans numéro (b).

et soumis à l'approbation de M.^r l'intendant général de la cour pour <être ?> <illisible> et sans <contrainte ?> <sous telle réserve ?> et condition <illisible>.

[signé :] <Grandjean ?>

**350• Grandjean à [Coninx, intendant général ?],
[Cassel ?], vers le 24 novembre 1811⁴⁰⁵**

Monsieur le baron,

Vu l'événement affreux et bien malheureux arrivé dans la nuit du 24 de ce mois au Château de la résidence royale, j'ai cru devoir faire suspendre tous les travaux relatifs au Château et qui en dépendent. Je suspendrai même jusqu'à nouvel ordre la continuation de ma correspondance relatifs [sic] à la remise des mémoires et règlement de compte que j'ai reçu des dits entrepreneurs et ouvriers. J'ai en effet hier soir dû faire mon rapport à S. E. le Ministre de la Haute police générale relatifs [sic] aux causes présumées du feu et je ne doute pas que S. E. ne l'ai communiqué à S. M. depuis. J'attends [sic] tout de la justice, ayant démontré et offrant encore de prouver que mes constructions n'ont rien de commun avec cet incendie dont les premières apparences doivent avoir un tout autre motif que j'ai cru devoir désigner dans mon rapport.

Je fait continuer les travaux de Bellevue et ceux de Napoléonshöhe et pour ceux du Palais, j'attendrai votre <décision ?>.

Agréez

405 Brouillon ? *Correspondance Grandjean*, sans numéro (c).

**III. 4. Documents annexes pour l'année 1811.
Documents relatifs à l'aménagement d'une place circulaire entre
les places des États, du Château, et la rue de Bellevue.**

**351• Légende du plan projeté (ill. 2 p.176) par Grandjean et
Sonelet pour la nouvelle place entre le Château de résidence,
la place des États et la rue de Bellevue à Cassel,
Cassel, 18 avril 1811⁴⁰⁶**

Plan présenté par MM.^{rs} Grandjean et Sonelet

Note.

S.Excellence le Grand Maréchal m'ayant fait l'honneur de m'admettre au conseil des bâtiments du roy, j'ai contracté l'obligation de donner une pensée sur le projet soumis à l'examen du conseil.

Cependant, quelque idée et du zèle ne pouvant suppléer dans des travaux de cette nature à de profondes lumières, je n'aurais sans doute présenté qu'un travail très imparfait. M. Grandjean, qu'un excès de délicatesse très louable empêchait de concourir à ce plan, n'eut bien voulu mettre à cet ouvrage le sceau du goût et des admirables talents qui le distingue.

C'est donc son ouvrage que je vais détailler. Ce plan eut été présenté plutôt, si plutôt nous avions eu celui du <terrien ?> [sic].

Nous l'avons tracé avec toutes la richesse dont il est susceptible. On peut l'exécuter avec moins de luxe et de Majesté, mais il est combiné de manière à ce que l'on puisse jouir d'un effet agréable, eu attendu qu'il soit possible de le porter à son entière perfection.

A.

Cour d'honneur. Elle est terminée par dix bornes enchaînées. Elle forme un quarré [sic] parfait de 130 pieds. Cette forme a toujours été préférée comme la plus régulières [sic].

Elle est décorée de deux fontaines, n.° 1 et n.° 2, dans le genre de celles de S.^t Pierre à Rome. Elles seront alimentées par les eaux de la fontaine supérieure de la place C. Leur jet pourra s'élever à la hauteur du palais.

Placée à 140 pieds de distance l'une de l'autre, elle ne gêneront point les manœuvres.

Distantes de 30 pieds des côtés de la place, il y aura place derrière elle pour le <défilé ?> de voitures.

Les deux côtés de cette place sont décoré de 40 tilleuls.

⁴⁰⁶ Marbourg, HStAM, P II 21248.

B.

Par une issue de 80 pieds, on passe dans le cirque formant un carré [sic] long de 400 pieds sur 240, terminé par une partie circulaire de 120 pieds de rayon, et fermée par 8 colonnes de celles du cirque détruit.

La totalité du nouveau cirque est décoré de dix statues et de dix vases. Ces vases formeront autant de jets d'eau, du <illisible> de la fontaine.

Dans l'été, moyennant un tuyau dans le genre de ceux <des ?> pompes à incendie, on pourra sans frais, arroser tout le cirque.

C.

On sort du cirque par une issue de 80 pieds décorée de 2 lions (<3 ?>) copiés de ceux de l'escalier du Capitole, et par une large voye on arrivera à la place des États.

Cette place, suivant l'excellent avis de Monseigneur le Grand maréchal, sera terminée du côté du parc par une <balustrade ?> décorée de 12 vases formant jets d'eaux, ou contenant des arbrisseaux.

La place <obligée ?> du monument le rapprochant trop des arbres qui terminent actuellement la place des États, on a pris sur son extrémité une portion circulaire formée par une balustrade à hauteur d'appui décorée de piédestaux portant des trophées à la gloire de sa Majesté.

Au centre de cette place sera élevée un monument au roy.

Il sera composé d'un bassin circulaire qui recevra les eaux d'une fontaine, au dessus de laquelle sera élevée une statue de Sa Majesté de 16 pieds de haut.

Le piédestal de cette statue sera décorée [sic] de quatre bas-reliefs représentant des actions à la gloire du monarque.

Son Excellence le Grand maréchal a indiqué les sujets suivants :

- 1.^{er} La prise de la Silésie et la capitulation d'<Elau ?>⁴⁰⁷
2. La délivrance des Chrétiens captifs en Barbarie, l'audience du Dey.
3. L'Inondation de ⁴⁰⁸.
4. L'Incendie⁴⁰⁹

N.^{ta} : ces fontaines et jets d'eau joignent l'utile à l'agréable. Il n'est point de décoration plus majestueuse. La fontaine de la place C. alimentera celles de la place d'honneur, et les jets d'eau <illisible> <cirque ?>.

Et par des moyens peux [sic] dispendieux dans leur <ensemble ?>, on <pourra ?> amener de l'eau dans toutes les parties, et dans tous les étages du Palais pour tous les usages domestiques.

Dans l'état actuel où est le terrain, <placer sur ?> deux rangs <de ?> tuyaux qui doivent conduire les eaux de la place des États, <ce ?> serait <sûr ?> une grande dépense, et deviendrait une grande <illisible> lorsqu'on voudrait placer les fontaines proposées.

407 Eylau.

408 Partie laissée en blanc.

409 Du château.

On observera que les eaux destinées à figurer à la fontaine C sont <illisible> à la ville, elles lui seront restituées avec peu de perte après avoir figuré dans le cirque. Au surplus, elles sont dans une telle abondance, que l'on peut, excepté dans les grandes fêtes, en disposer que d'une très petite partie. Rien n'est si facile à régler, et tout peut se concilier.

La dépense de marbres pourrait paraître considérable, je répond [sic] qu'elle sera modérée. 1.° tous les piédestaux, les bassins de fontaine seront en pierre du pays, l'indispensable seul sera en marbre. 2° il faut un tems assez long pour les exécuter, <ce ?> dans le cour de deux, trois années et plus. Si on le juge convenable, il sera facile d'économiser la petite somme nécessaire pour compléter l'exécution du <plan ?>.

Cassel le 18 avril 1811

Hector Sonolet

P. S. : la précipitation avec laquelle [sic] ce plan a été fait [n'a pas] permis de le dessiner avec tout le soin que l'on aurait désiré.

Arbres nécessaires

N° 4	1. Cour d'honneur	40 tilleuls
N° 9	B. Cirque	192 peupliers.
N° 6	B. Cirque côté des arcades	38 arbres <verts ?>
N° 7.	“ Promenade du roy	<35 ?> maronniers

352• Rapport au roi Jérôme de Wolffradt, ministre de l'intérieur, et devis de Jussow, architecte, « des ouvrages à faire pour arranger une place circulaire devant la place des États et pour élargir la rue de Bellevue », Cassel, 1^{er} août 1811⁴¹⁰

Ministère de l'Intérieur	Rapport au Roi
--------------------------------	----------------

Sire,

Votre Majesté m'a fait communiquer par son architect [sic] le S^r Grandjean un plan et un devis pour les changemens à faire au bas de la place des États, et à la rue Bellevue, pour les mettre d'accord avec les embellissemens que Votre Majesté a fait exécuter aux avenues du Palais. Le plan ayant paru bon, le conseil général des bâtimens publics s'est occupé surtout du devis qui, n'ayant pas été sur un mesurage, ne pouvait

⁴¹⁰ Original, Marbourg, HStAM, Best. 75 Nr. 2994.

pas être exact. Le mesurage fait, et en ajoutant les travaux de terre nécessaires pour mettre au niveau la pente du terrain, le devis se monte à la somme de 12 365 th. 8 G. 6 pf. ou 48,039 f 42 c. Encore le monument où la statue à placer au centre n'y est point compris. Les dépenses se règlent d'après l'objet que Votre Majesté choisira pour occuper le centre.

J'ai eu l'honneur de lui faire observer que pour y mettre quelque pièce d'eau, les canaux existants étant trop étroits et n'en donnant pas une assez grande quantité, il en faudrait faire de nouveaux, du moins à partir de la salle de spectacle.

Pour le cas où Votre Majesté daignerait y faire placer sa statue en marbre blanc, ce que je désirerais préférablement, le piédestal serait fait de marbre noir, qu'on trouve dans les environs de Rübelande⁴¹¹ sur le Harz. Les décorations seraient en bronze.

J'en ai fait faire une esquisse. Mais il n'a pas été possible d'y ajouter un devis, les proportions du piédestal devant se régler d'après la hauteur de la statue, que j'ignore.

Pour faire un effet proportionné à la place, il faudrait qu'elle fût de quatorze pieds de hauteur. La plus grande difficulté, c'est que les lignes du milieu de la place du Palais, de la rue de Bellevue, et de la place des États ne se rencontrent pas. Un seul monument ne donnera donc jamais sur le milieu de la rue Bellevue.

Il y a deux moyens d'y remédier :

1° de placer deux rangs d'arbres du côté de la rue qui est opposée aux maisons. Cela fera paraître le monument au milieu de la rue même. Mais ce double rang couvrira une partie de l'édifice qui sera élevé devant les Écuries royales⁴¹².

J'ai l'honneur de soumettre à la décision de Votre Majesté deux plans. Dans le cas où Elle donnerait l'exécution de l'un des deux, je lui présenterai un projet de décret, qui m'ouvrira le crédit nécessaire, sur un article de mon budget, qui paraît être disponible.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,

le très humble et très obéissant serviteur

et fidèle sujet

Cassel le 1^{er} août 1811

[signé :] Friedrich von Wolfradt

⁴¹¹ Ribeland.

⁴¹² [en marge :] approuvé, suit une mention biffée (de la main du roi ?) : 2° de mettre deux obélisques ou fontaines, dans la place ronde, au lieu d'un monument au centre.

Devis des ouvrages à faire pour arranger une place circulaire devant
la place des États et pour élargir la rue de Bellevue

		Thaler	gr.	pf.
1.	Pour abattre les deux corps de garde et transporter les matériaux à la place des États	941	8	
2.	Pour abattre les quatre piliers de la porte	88		
3.	Pour abattre les grilles le long de la rue de Bellevue et les transporter au magasin	248	6	
4.	Pour paver la place circulaire et la rue de Bellevue et ferrer les parties des deux côtés	2270	21	6
5.	Pour la construction des murs à l'hauteur d'appui et de la balustrade	5369	22	6
6.	Pour la construction des deux guérites en pierre de taille	1456	16	
7.	Le déblaiement et nivellement de la place et de la rue	1475	14	8
8.	Pour planter les arbres	164	16	
9.	Les outils, leur entretien et les dépenses imprévues	350		
	Total Cassel le 31 juil[let] 1811 [signé :] Jussow	12 365 48029 [fr]	8 42 [c]	8

**353• Décret du roi Jérôme accordant un crédit pour
l'aménagement d'une place entre celles des États et du Château
de résidence et la rue de Bellevue à Cassel, Napoléonshöhe,
1^{er} août 1811**

Jérôme Napoléon,
par la grâce de Dieu et les Constitutions
Roi de Westphalie, Prince français, etc.

Sur le rapport de Notre ministre de l'Intérieur, nous avons décrété
et décrétons,

Art 1^{er}.

Le devis que nous a été présenté pour les changements à faire à la
place des États et à la rue de Bellevue et d'après le plan approuvé par
nous est arrêté à la somme de quarante huit mille trente neuf francs,
quarante deux c[en]t[imes].

Art. 2^d.

Cette somme sera prise sur l'article du budget de notre ministre de
l'Intérieur relatif aux dépenses affectées à la réunion des États de l'année
courante.

Art. 3^e.

Nos ministres de l'Intérieur et des Finances sont chargés chacun en
ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Donné en notre Palais royal de Napoléonshöhe le 1^{er} août an 1811,
de notre règne le cinquième.

Signé Jérôme Napoléon.
Par le Roi
Le ministre secrétaire d'État
Signé Comte de Furstenstein